

Etat des lieux des manifestations responsables en Aquitaine

2013-2014

Ce projet est porté par un collectif d'associations :



et soutenu par le Conseil Régional d'Aquitaine



Préambule

Cette étude a été réalisée par l'association Meduli Nature : Axel CREPEY, Directeur, a réalisé les études et analyses, les consultations et concertations, ainsi que la rédaction et la mise en page. Blandine VASSELON a continué ce travail et réalisé une partie de rédaction et mise en page.

Elle a été menée en partenariat avec l'ACESA : Anne BENTZ, chargée de mission, a réalisé les études et analyses, les consultations, ainsi que la rédaction et la mise en page.

Cet état des lieux a été mené également en collaboration avec plusieurs partenaires : GRAINE Aquitaine, le RAMA et l'AGEC, qui ont tous trois apporté leur soutien, leur analyse et leur participation au suivi du projet.

Enfin, cette étude a été financée par le Conseil Régional d'Aquitaine à hauteur de 80%.

Remerciements

Meduli Nature tient à remercier l'ensemble des personnes et structures ayant contribué à la réalisation de ce travail :

- les partenaires de l'étude : le RAMA, GRAINE Aquitaine, l'AGEC et l'Acesa.
- le Conseil Régional d'Aquitaine, pour son appui financier, mais également pour la contribution des services Développement Durable, Culture et Economie Sociale et Solidaire
- Laurence Elicetche, qui lors de son stage au service culture de la Région, a effectué un travail de première analyse des grilles d'éco-conditionnalité
- l'ADEME, pour l'aide sur la récolte de données de l'outil ADERE
- le service agenda 21 du Conseil Général de Gironde, pour l'envoi de nombreuses données
- les structures qui ont accueilli les concertations de juin 2013 : Centre Nelson Pailloux à Pau, le Florida à Agen, le Krakatoa à Mérignac, CPIE du Seignanx, le Conseil Général de Dordogne
- les personnes ayant participé à la démarche, pour leur disponibilité et intérêt.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| A. Historique et contexte de l'étude | 5 |
| 1. Historique des manifestations responsables en Aquitaine | 5 |
| 2. La démarche d'état des lieux | 7 |
| 2.1. La genèse du projet | 7 |
| 2.2. Les constats de départ | 7 |
| 2.3. Les porteurs de projets..... | 8 |
| 2.4. Les partenaires publics..... | 9 |
| 2.5. Périmètres d'étude | 10 |
| 2.6. Méthodologie de travail..... | 12 |
| B. Diagnostic des démarches | 14 |
| 1. Identification des acteurs aquitains..... | 14 |
| 1.1. Typologie des acteurs | 14 |
| 1.2. Consultations des acteurs | 15 |
| 1.3. Cartographie des acteurs consultés..... | 18 |
| 2. Les démarches engagées par les organisateurs d'événements..... | 19 |
| 2.1. Analyse de la grille d'éco-conditionnalité du Conseil Régional (événements culturels)..... | 19 |
| 2.2. Analyse des réponses à l'outil ADERE | 29 |
| 2.3. Synthèse des démarches engagées par les événements..... | 42 |
| 3. Les démarches engagées pour développer les manifestations responsables | 44 |
| 3.1. Collectivités et structures publiques | 45 |
| 3.2. Structures d'accompagnement ou « relais locaux »..... | 54 |
| 3.3. Les têtes de réseaux associatifs d'Aquitaine..... | 59 |
| 3.4. Conclusions et synthèse des différents types d'actions pour développer les manifestations responsables..... | 64 |
| C. Expression des besoins..... | 65 |
| 1. Méthodologie | 65 |
| 1.1. Les consultations : | 65 |
| 1.2. Les concertations : | 65 |
| 1.3. Analyse de la grille d'éco-conditionnalité de la Région : | 65 |
| 2. Besoins des collectivités et structures publiques..... | 66 |
| Hiérarchisation des besoins..... | 66 |
| 3. Besoins des organisateurs | 67 |
| Hiérarchisation des besoins..... | 67 |
| D. D'autres expériences en France et à l'international | 68 |
| 1. Les dynamiques des autres régions..... | 68 |
| 2. Au niveau international : la norme ISO 20121 | 70 |
| E. Préconisations et recommandations | 71 |
| 1. Une journée de concertation régionale..... | 71 |
| 1.1. Principales réactions des participants à l'issue de la matinée de présentation et d'échanges | 72 |
| 1.2. Des ateliers de production pour faire émerger des pistes d'actions collectives..... | 73 |
| 1.3. Conclusions des ateliers et de la journée | 75 |
| 2. Actions phares proposées | 76 |
| 3. Propositions de mise en œuvre | 81 |
| 3.1. Un plan d'actions sur trois ans (2015-2017)..... | 81 |
| 3.2. Modalités de mise en œuvre..... | 83 |
| F. Liste des annexes | 85 |

Introduction

Les contextes sociaux, économiques et environnementaux actuels supposent l'émergence d'un nouveau modèle de développement durable sur les territoires. Le chantier est vaste. Cette démarche peut être simplifiée par des accompagnements, des services et outils d'aide à sa mise en œuvre.

De plus en plus d'organisations de l'économie sociale et solidaire ont conscience de leurs impacts environnementaux et sociaux et ceci, quelle que soit leur taille ou secteur d'activité. Néanmoins, trop nombreux sont ceux qui ont encore des difficultés à s'emparer de ces enjeux, des méthodologies de mise en œuvre et de leur application concrète sur le terrain.

Par l'activité de ces organisations, des centaines d'évènements se déroulent chaque année en Aquitaine. Ces manifestations culturelles, sportives, traditionnelles... itinérantes, ponctuelles ou en lieux fixes, attirent parfois plusieurs milliers de personnes. Regrouper sur un espace réduit et pendant un temps restreint autant de participants implique souvent des impacts non négligeables sur notre environnement : consommation de ressources naturelles, pollutions, émissions de gaz à effet de serre, production de déchets etc... Ces manifestations sont organisées par des acteurs au profil différent, qu'il est nécessaire d'accompagner pour qu'au travers de leurs événements et de leur gestion quotidienne, ils puissent appliquer les modèles du développement durable.

Depuis plusieurs années, des dispositifs publics renforcés par des initiatives associatives, ont vu le jour en Aquitaine. L'accompagnement et le développement des manifestations responsables en Gironde porté par Meduli Nature, appuyée par le RAMA, et largement soutenu par le Conseil Général de Gironde, l'ADEME Aquitaine et le Conseil Régional Aquitaine, est un exemple des plus probants. Ce dispositif a d'ailleurs essaimé sur d'autres départements d'Aquitaine comme le Lot-et-Garonne. De nombreux acteurs ont pu être formés et monter en compétences pour développer un réseau régional qui reste encore à confirmer.

Un certain manque de cohérence et de coordination au niveau régional limite en effet encore la lisibilité de ces dispositifs, leur accessibilité et, de fait, leur impact et applications directes. Les organisations visées, mais également les collectivités publiques porteuses, doivent pouvoir identifier et utiliser plus aisément les leviers existant sur leur territoire.

Cet état des lieux s'inscrit dans le cadre d'une démarche engagée depuis début 2010 par Meduli Nature et ses partenaires. Il a été réalisé dans le cadre d'une réflexion globale sur l'amélioration de l'appui aux structures organisatrices d'évènements en Aquitaine, pour une meilleure intégration du développement durable dans l'organisation d'évènements et la gestion quotidienne des structures.

Il fait suite à de nombreuses actions engagées dans ce domaine en Aquitaine depuis 2004 par les collectivités et associations, et pourra constituer une base de travail pour inscrire les différents projets dans une cohérence régionale.

Les principaux objectifs de cette action sont ainsi de :

- Recenser et identifier l'ensemble des parties prenantes autour de la thématique des "manifestations responsables" (structures organisatrices, politiques publiques, experts...)
- Avoir une "photographie" de l'avancée des démarches responsables des événements en Aquitaine en 2012 : données quantitatives et qualitatives
- Identifier les principaux besoins spécifiques des structures organisatrices d'évènements (en termes d'accompagnements, formations, outils, etc...)
- Engager une réflexion collective développer la dynamique régionale autour des manifestations responsables, et proposer des pistes d'actions collectives.

A. HISTORIQUE ET CONTEXTE DE L'ETUDE

1. Historique des manifestations responsables en Aquitaine

De nombreuses actions ont été menées depuis 2004 en Aquitaine pour aider au développement des manifestations responsables. Il est donc important de présenter les principales étapes de la dynamique régionale pour mieux comprendre l'utilité d'un tel état des lieux et le repositionner dans le contexte régional aquitain.

2004 / 2005

Premiers événements accompagnés en Aquitaine par les associations Béarn Initiatives Environnement (Match de foot Espoirs France-Russie, 64) et Meduli Nature (Reggae Sun Ska Festival, 33)

2006 / 2007

- Evénements culturels : 1^{ères} réflexions sur le DD lancées au sein du RAMA, suite à l'exemple du festival Reggae Sun Ska, et enquête auprès des festivals adhérents sur leurs besoins pour développer l'éco-responsabilité.

- Lancement par le RAMA des Concertations territoriales, et d'une réflexion pour mutualiser l'emploi dans le secteur culturel

- Evénements sportifs : 1 à 2 événements accompagnés par BIE chaque année

- Meduli Nature reçoit le Trophée Agenda 21 de la Gironde pour l'accompagnement du Reggae Sun Ska.

- Premières réunions de travail avec le Conseil Régional d'Aquitaine, l'ADEME Aquitaine et le Conseil Général de Gironde et présentation des résultats de l'enquête menée au sein du RAMA ; Co-construction avec Meduli Nature d'un dispositif d'accompagnement et de développement des manifestations responsables en Aquitaine.

2008

- Lancement du dispositif aquitain pour des manifestations responsables, coordonné et animé par Meduli Nature, soutenu et financé par le Conseil Général de Gironde, l'ADEME Aquitaine et le Conseil Régional : 8 accompagnements et 12 ateliers de sensibilisations

- Création du « Guide pour des manifestations responsables » (Meduli Nature) et du « Guide Sport et environnement » (BIE)

- Prise de contact et présentation du dispositif auprès des autres Conseils Généraux d'Aquitaine.

- Création de l'AGEC (Aquitaine Groupement d'Employeurs Culture)

2009

- Lancement du 1er Appel à projet « Manifestations responsables » en Gironde pour accompagner des événements girondins (13 accompagnements)

- Poursuite des accompagnements d'événements régionaux par Meduli Nature

- Participation de Meduli Nature à la création de l'outil ADERE (www.evenementresponsable.fr)

- Concertations territoriales « Festivals et Développement durable » par le RAMA et réflexion autour de la mutualisation ; lancement des travaux sur la création d'une centrale de référencement éco-responsable

- 
- 1^{er} Salon des manifestations responsables à Bordeaux organisé par le Conseil Général de Gironde.
 - Formation d'associations du réseau GRAINE Aquitaine à l'accompagnement d'événements
 - Lancement par le Conseil Régional d'Aquitaine du dispositif Fes'TER
 - Appel à projets DRJSCS : dispositif d'accompagnement des événements aquitains

2010

- 2nd appel à projet en Gironde (24 accompagnements) et 2nd salon
- Organisation de deux journées régionales de formation à l'outil ADERE
- Lancement d'un dispositif d'accompagnement et de formation par le Conseil Général du Lot-et-Garonne pour le développement des manifestations responsables
- Synthèse des concertations territoriales par le RAMA

2011

- 3^{ème} appel à projet en Gironde (14 accompagnements)
- Création par le Conseil Régional d'Aquitaine de l'éco-conditionnalité des aides aux événements culturels ; intégration par le Conseil Général de Gironde d'une « fiche verte » dans les dossiers de subventions manifestations
- Premiers accompagnements à la prise en compte de la biodiversité pour les événements en milieux naturels et lancement de la création d'un guide spécifique
- Inscription des actions « Manifestations responsables » au Plan Climat Aquitain
- Edition du guide pratique sur les événements éco-responsables en Dordogne
- Avant-projet d'une mise en réseau régionale pour des manifestations responsables en Aquitaine

2012

- Rencontres collectives des Collectivités à compétences déchets de Gironde pour améliorer l'appui aux événements dans la prévention et le tri des déchets
- Lancement d'une réflexion collective autour de l'approvisionnement local pour l'alimentation sur les événements Girondins
- Création du « Guide d'aide à l'organisation de manifestations dans ou à proximité de milieux naturels » (CG33, Meduli Nature)
- Lancement de la norme ISO 20120
- Lancement de l'état des lieux régional des manifestations responsables en Aquitaine

2013

- Expérimentation sur l'approvisionnement local des manifestations pour leur alimentation sur le territoire du Médoc (33) : accompagnements de 6 événements
- Accompagnements collectifs d'événements en lien direct avec les Pôles Jeunesse territoriaux du Conseil Général de Gironde
- Mise en place par le RAMA d'un projet autour de la Responsabilité Sociétale des Organisations
- Poursuite de l'état des lieux régional

2. La démarche d'état des lieux

2.1. La genèse du projet

Depuis plusieurs années, des associations collaborent autour du développement des manifestations responsables en Aquitaine. Meduli Nature, le RAMA, GRAINE Aquitaine et l'AGEC, se sont régulièrement réunis pour imaginer une mise en cohérence régionale de ces démarches. Ces réflexions collectives ont abouti en 2011 sur une deuxième phase d'échanges avec des structures organisatrices d'événements, d'autres associations d'accompagnement aux démarches responsables (toutes adhérentes à GRAINE Aquitaine) et avec les principaux partenaires publics. Plusieurs pistes d'actions sont ressorties de ces échanges, dont la création ou l'identification d'une tête de réseau régionale pour l'aide aux manifestations responsables.

Néanmoins, sans la connaissance précise des multiples acteurs et démarches engagés sur le territoire aquitain, sans l'identification des besoins réels des organisateurs d'événements et des structures qui les accompagnent, et sans l'appropriation et la participation de tous à cette dynamique régionale, il semblait bien complexe de déterminer une stratégie collective réaliste et efficace.

L'état des lieux constitue donc la première et indispensable étape pour permettre d'identifier les besoins réels du territoire aquitain, d'affiner les réflexions déjà engagées et d'identifier et initier les meilleures solutions quant au développement des manifestations responsables en Aquitaine.

2.2. Les constats de départ

Avec l'aide des nombreux partenaires engagés dans le développement des manifestations responsables en Aquitaine, nous avons fait plusieurs constats qui sont à l'origine de ce projet d'état des lieux :

- **Des structures porteuses d'événements qui doivent être aidées** : elles sont de plus en plus sensibilisées au DD et souhaitent pour beaucoup engager leurs événements dans des démarches responsables. Cependant, des difficultés perdurent dans l'appréhension des enjeux et des méthodologies de mise en œuvre. De plus, de fortes demandes d'accompagnement et de solutions pour l'application sur le terrain sont émises. Enfin, la mise en place de critères d'éco responsabilité pour les aides publiques implique une rapide adaptation du secteur.
 - Il est donc nécessaire de mieux connaître les besoins des organisateurs pour leur apporter une aide plus efficace.

- **Des acteurs compétents qui doivent collaborer** : de nombreux acteurs associatifs ont développé une forte expertise depuis 2005 sur cette thématique (accompagnements, concertations, formations...). Il y a aujourd'hui de plus en plus de structures formées à l'accompagnement d'événements, et ces structures formulent la volonté de travailler ensemble, de partager et mutualiser leurs compétences.
 - Pour une meilleure mise en cohérence des acteurs, il est obligatoire d'identifier précisément les compétences existant sur le territoire et les besoins en apport de nouvelles compétences, et d'imaginer la meilleure solution pour faire coopérer ces différents acteurs.

- **Des dispositifs d'aide à développer** : les partenaires publics proposent aujourd'hui certains dispositifs d'aide aux démarches responsables des événements. Cependant, à ce jour, ces dispositifs sont inégaux selon les territoires et les secteurs d'activité concernés (culture, sport...). De plus, certains dispositifs peuvent faire "doublons", visant les mêmes cibles, sur le même territoire ou la même période.

➤ Il est donc important de connaître précisément les politiques publiques d'aide aux manifestations responsables et leur niveau d'avancement, pour améliorer la convergence et la répartition de ces dispositifs, ainsi que la collaboration des acteurs publics sur cette problématique.

○ **Beaucoup d'actions mais un manque de cohérence** : les partenaires publics proposent aujourd'hui certains dispositifs d'aide aux démarches responsables des événements. Cependant, à ce jour, ces dispositifs sont inégaux selon les territoires et les secteurs d'activité concernés (culture, sport...). De plus, certains dispositifs peuvent faire "doublons", visant les mêmes cibles, sur le même territoire ou la même période.

➤ Il est donc important de connaître précisément les politiques publiques d'aide aux manifestations responsables et leur niveau d'avancement, pour améliorer la convergence et la répartition de ces dispositifs, ainsi que la collaboration des acteurs publics sur cette problématique.

2.3. Les porteurs de projets

Pour mener à bien cet état des lieux, 5 structures se sont regroupées dans un comité de suivi pour suivre, échanger et alimenter le travail réalisé par Meduli Nature, structure porteuse de projet :

Meduli Nature : association de protection et de sensibilisation à l'environnement qui œuvre dans les champs de l'éducation à l'environnement pour un développement durable et la sensibilisation du public aux grands enjeux environnementaux de notre époque. Elle est surtout à l'origine de la dynamique régionale autour du développement et de l'accompagnement des manifestations responsables et a, à ce titre, accompagné plus de 70 évènements et formé plus de 500 acteurs. Elle porte et réalise l'état des lieux, et pilote le Comité de suivi.



RAMA : Réseau Aquitain des Musiques Actuelles, il est le trait d'union entre les publics, les acteurs de terrain et les institutions, il travaille à la mise en cohérence des initiatives en fondant son action sur une appréciation rigoureuse et transversale des problématiques et des vecteurs de leur résolution. Il encourage et accompagne le secteur culturel vers une meilleure prise en compte du développement durable. Il est à l'origine de plusieurs projets en adéquation totale avec le projet de Plate-forme régionale : AGECE, Centrale de référencement, concertations...



GRAINE Aquitaine : plus de 80 structures d'éducation à l'environnement et plus de 15 adhérents individuels (animateurs, formateurs, enseignants, étudiants, parents...). Il anime et représente le réseau de l'éducation à l'environnement en Aquitaine, coordonne et porte les projets de formation, de professionnalisation et de documentation, définit et met en œuvre des actions régionales en éducation à l'environnement avec les membres du réseau.



AGECE : le secteur des Musiques Actuelles, via son réseau professionnel - le RAMA - a réfléchi dès 2007, à une solution adaptée pour répondre aux besoins de flexibilité de ses employeurs culturels d'une part et aux besoins de sécurité de salariés d'autre part. Soutenu par les pouvoirs publics, l'AGECE répond à ces



besoins à temps partiels récurrents, auprès de tous les acteurs culturels d'Aquitaine, quel que soit leur domaine : théâtre, danse, spectacle vivant, musique, industries créatives, cinéma, arts plastiques, etc...

ACESA : Agir pour un Commerce Equitable et Solidaire en Aquitaine, est une association de sensibilisation et de promotion du commerce équitable et de la consommation responsable. Dans le cadre de ses activités d'information du grand public aux enjeux de consommation actuels, l'association a souhaité participer à cet état des lieux.



La collaboration principale de ces structures montre bien que ce projet s'inscrit dans une dynamique collective et inter-réseaux. Avec de multiples compétences touchant les différents champs du développement durable, et en s'appuyant sur la richesse de ces différents réseaux, ce projet d'état des lieux a fait en plus appel à toutes les forces vives désireuses de faciliter l'intégration du développement durable au sein des structures porteuses d'événements.

En moyenne, ce comité de suivi s'est réuni tous les 2 mois pendant la durée de l'étude.

2.4. Les partenaires publics

Le Conseil Régional d'Aquitaine :

Cette démarche d'état des lieux et de concertation territoriale et thématique est largement soutenue par le Conseil Régional d'Aquitaine :

- projet soutenu financièrement à hauteur de 80% par la Région Aquitaine (service Développement Durable)
- de nombreux échanges et réunions de travail ont été réalisés dans le cadre de cet état des lieux avec différents services (Développement durable, Culture, Economie Sociale et Solidaire)
- enfin, l'organisation de la concertation régionale est réalisée en fort partenariat logistique avec la Région

Des partenariats ont été mis en place avec plusieurs collectivités et structures dans le cadre de cet état des lieux, en particulier en terme de diffusion et d'échanges d'informations et de données quantifiées. Notons en particulier :

Le **Conseil Général de la Gironde** est engagé depuis plusieurs années aux côtés de Meduli Nature pour développer des actions en faveur des manifestations responsables, a fourni plusieurs éléments de bilan des manifestations accompagnées via le dispositif porté par le Conseil Général.

L'**ADEME**, partenaire historique des démarches également, a communiqué un certain nombre d'informations, notamment les données brutes ayant permis la réalisation de l'analyse de l'outil ADERE.

Citons également les Conseils Généraux des départements d'Aquitaine qui ont soutenu le projet par la diffusion d'information et le soutien à l'organisation des concertations territoriales qui ont eu lieu en juin 2013.

2.5. Périmètres d'étude

2.5.1. - Définitions

> Focus sur les notions autour du développement durable

Durable : la notion de durabilité implique un véritable engagement, une contribution de la part d'une organisation, en référence au développement durable et non à un produit, sauf si celui-ci dure réellement plus longtemps. Par définition, un événement ne peut pas être durable, mais peut s'inscrire dans une démarche responsable.

Eco-conçu : l'éco-conception est l'intégration des caractéristiques environnementales dans la conception d'un produit en vue d'en améliorer la performance environnementale tout au long de son cycle de vie. On peut difficilement appliquer le terme "éco-conçu" à un événement.

Ecologique : respectueux de l'environnement par définition, ce terme peut être employé uniquement si une réduction importante des principaux impacts environnementaux est visible et mesurable tout au long de son cycle de vie du produit et n'implique pas la détérioration d'un autre produit.

Responsable : ce terme signifie qu'une organisation ou entreprise s'engage à adopter un comportement éthique et transparent, contribuant au développement durable dans ses interactions avec l'ensemble de la société. Ce terme ne peut en aucun cas être employé pour un produit, mais peut l'être pour un mode de production ou une démarche, et donc pour l'organisation d'un événement.

source : guide des allégations environnementales à l'usage des professionnels et des consommateurs (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie), mis à jour le 15 mai 2012.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_allegations_ok.pdf

> **Manifestation** : rassemblement de personnes pour des festivités (culture, sport, ...) ou des activités professionnelles ou commerciales. Dans le cadre de l'étude, nous utilisons indifféremment les termes événement ou manifestation ; nous avons analysé en priorité les secteurs de la culture et du sport. Les événements fixes (salles de spectacles par exemple) n'ont pas été pris en compte.

En Aquitaine, des milliers de manifestations sont organisées chaque année ; en raison de leur diversité, ces manifestations touchent tous types de publics. Travailler sur le passage vers des manifestations plus responsables sur un territoire a ainsi un double impact : la réduction des impacts sociaux et environnementaux de la manifestation en elle-même, mais également la sensibilisation d'un public large aux enjeux du développement durable.

→ Terminologie utilisée pour l'étude :

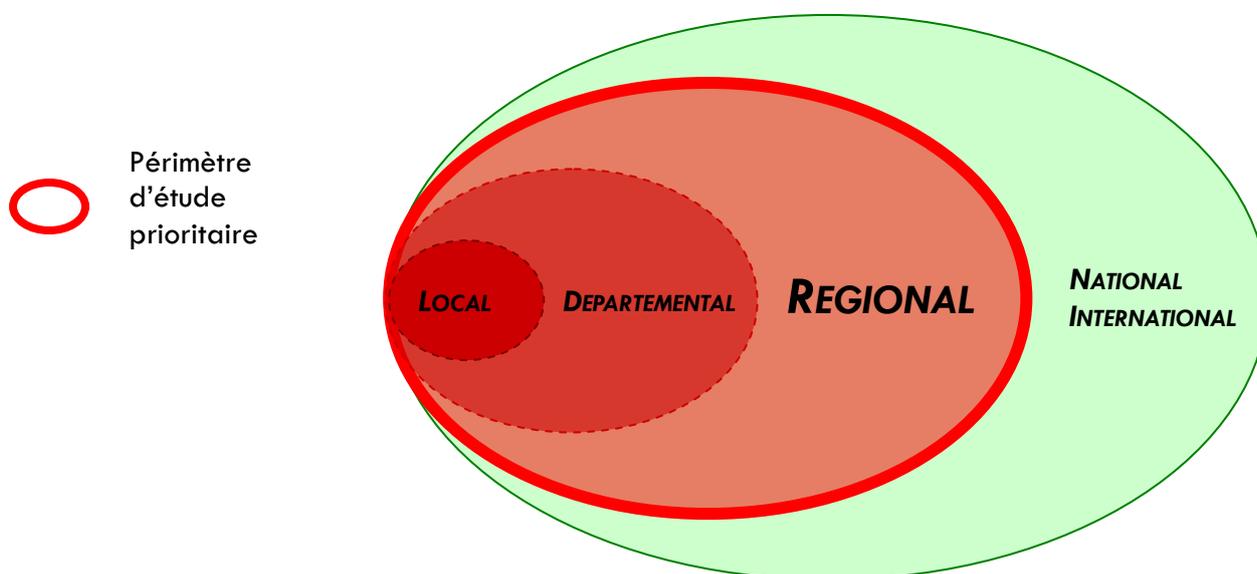
« Manifestation responsable »

> Manifestation : événement ponctuel, récurrent ou non.

> Responsable : prenant en compte l'ensemble des fondements du développement durable (social, économique, environnemental et de gouvernance)

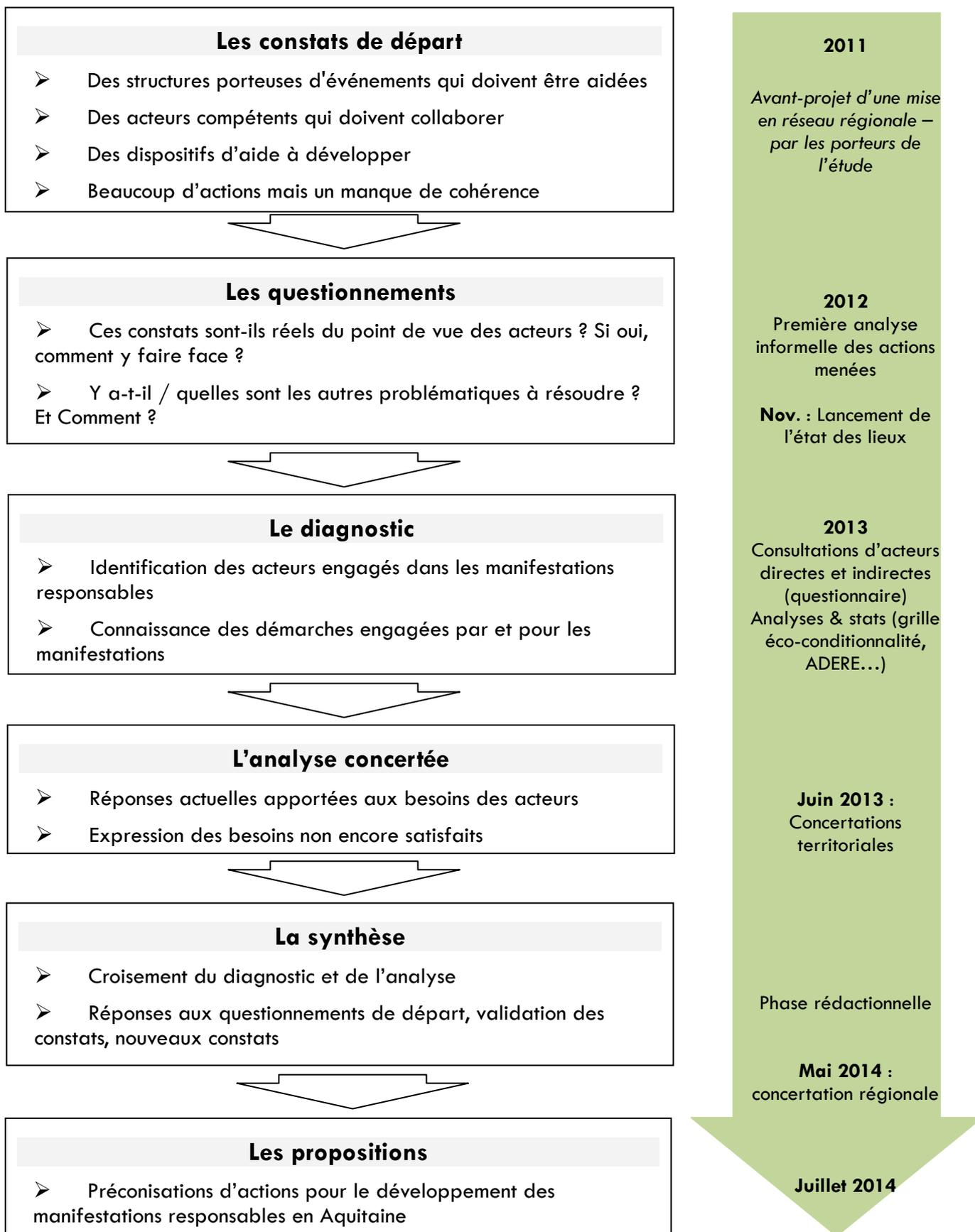
2.5.2. - Périmètre géographique

- **Un ancrage régional** : cet état des lieux a une vocation régionale et s'intéresse prioritairement à l'Aquitaine. Cette échelle nous est apparue comme la plus adaptée pour développer une dynamique collective autour des manifestations responsables.
- **Des spécificités locales** : notre expérience nous a montré qu'une dynamique régionale n'est valable que si elle sait conserver un ancrage local. Pour ce, nous nous sommes également intéressé aux démarches plus locales (départementales, communautaires ou municipales), avec l'objectif d'identifier l'état d'avancement et les besoins de chacun des territoires. L'objectif est d'identifier les différentes spécificités, mais surtout le(s) dénominateur(s) commun(s) qui permettront d'initier une vraie dynamique régionale.
- **Une ouverture au-delà de l'Aquitaine** : cet état des lieux a également été élargi aux autres territoires français riches d'initiatives dont nous pourrions nous inspirer en Aquitaine. Dans la même logique, une attention a également été portée sur certaines initiatives internationales.



2.6. Méthodologie de travail

L'état des lieux a été planifié selon la démarche et le calendrier suivants :



2.6.1. Méthode et outils employés :

Constats de départs et questionnements :

À noter : étape engagée avant le lancement de l'état des lieux et qui a décidé son élaboration

- Recherches bibliographiques
- Analyses des actions menées par Meduli Nature, ses partenaires et dans les différents réseaux
- Echanges et rencontres avec des acteurs

Le diagnostic :

- Recherches bibliographiques
- Fichier contacts
- Consultations d'acteurs : face à face, entretiens téléphoniques
- Compte-rendus d'entretien
- Enquêtes en ligne (Lime Survey) et analyse des résultats
- Analyse des réponses à la Grille d'éco-conditionnalité de la Direction de la Culture du Conseil Régional : analyses quantitatives et qualitatives ; analyses statistiques de comparaison de variances.
- Analyse des réponses au questionnaire ADERE (www.evenementresponsable.fr) : analyses quantitatives et qualitatives ; analyses statistiques de comparaison de variances.
- Analyses statistiques de comparaison de variances
- Cartographie

L'analyse :

- Concertations territoriales et par type d'acteurs
- Concertation régionale et thématique
- Echanges directs avec des acteurs : e-mail, téléphone et entretiens
- Analyse et hiérarchisation des besoins exprimés
- Croisement des besoins et des solutions existantes

Synthèse et propositions :

- Analyse des préconisations formulées par les différents acteurs
- Rédaction du mémoire

B. DIAGNOSTIC DES DEMARCHES

1. Identification des acteurs aquitains

1.1. Typologie des acteurs

La première étape a consisté à identifier les parties prenantes autour des démarches responsables sur les manifestations aquitaines, puis de les classer selon différentes catégories.

Nous avons identifié principalement :

- Les organisateurs d'événements
- Les associations accompagnatrices
- Les collectivités et acteurs publics
- Les têtes de réseaux
- Les prestataires de service

Il est bon de noter que chacun des acteurs cités ici peut lui-même être un organisateur d'événement. Nous avons néanmoins créé une catégorie « Organisateurs d'événements », cible principale de l'état des lieux, qui correspond aux structures qui ne sont qu'organisateur et n'ont pas d'actions d'appui aux manifestations.

1.1.1. Les organisateurs d'événements

En Aquitaine, les structures organisatrices d'événements sont extrêmement nombreuses. Nous avons retenu les organisateurs d'événements ponctuels pour cet état des lieux. Les lieux fixes (salles de spectacle, enceintes sportives...) n'ont pas été pris en compte dans l'étude.

Les domaines et thématiques sont également très nombreux. L'état des lieux a pris en compte tous les types d'événements, en mettant l'accent sur les manifestations culturelles et sportives.

Dans cette catégorie d'acteurs, les associations sont majoritaires. On compte également de nombreuses collectivités organisatrices d'événements, et quelques entreprises.

1.1.2. Les associations accompagnatrices

Cette catégorie regroupe les associations aquitaines compétentes dans la formation et l'accompagnement de manifestations responsables. Ces associations mènent des actions, en lien ou non avec des partenaires publics, qui visent à aider les organisateurs d'événements dans leur démarche responsable. Elles ont développé ces compétences seules ou au sein de leur réseau.

1.1.3. Les collectivités et acteurs publics

Les collectivités aquitaines sont également extrêmement nombreuses et beaucoup ont engagé des travaux de soutien aux manifestations responsables. Nous avons ouvert l'étude à tout type de collectivités : région, départements, communautés d'agglomération ou de communes, communes.

D'autres types d'acteurs publics ont également été identifiés : syndicats mixte ou intercommunaux à compétence déchets, parcs naturels régionaux et nationaux, ADEME...

Dans cette catégorie, même si ces structures peuvent être elles-mêmes organisatrices d'événements, nous avons regroupé celles qui apportent un appui aux manifestations responsables.

1.1.4. Les têtes de réseaux

Presque tous les secteurs d'activités comptent une ou plusieurs têtes de réseaux. Nous avons regroupé ici celles qui ont mené des actions pour le développement des manifestations responsables, ou qui sont susceptibles d'être un vecteur de ce développement.

1.1.5. Les prestataires de service

Cette catégorie d'acteurs regroupe les associations et entreprises qui peuvent vendre une prestation de service aux organisateurs dans le cadre de leur démarche responsable : ex. loueur de toilettes sèches, de gobelets réutilisables etc... Ces acteurs, qui représentent une catégorie importante pour la faisabilité des actions sur le terrain, n'a pas été directement pris en compte dans l'état des lieux. Des échanges ont néanmoins été menés avec un autre projet visant à créer un regroupement de prestataires en Aquitaine.

1.2. Consultations des acteurs

1.2.1. Consultation directes

A la suite de la définition des catégories d'acteurs parties prenantes, il s'est avéré que la liste exhaustive des acteurs à consulter était très importante. Une liste de structures prioritaires a donc été élaborée pour lancer une première série de consultations par contact direct (face à face et échanges téléphoniques). Nous avons établi les priorités en fonction des éléments que nous avons déjà recueillis lors de la phase préparatoire de l'état des lieux.

Ces consultations avaient pour objectif principal de mieux connaître les démarches engagées sur les différents territoires et par les différents acteurs. Nous les avons également questionnés sur leurs besoins pour poursuivre le développement des démarches responsables.

Les organisateurs d'événements n'ont pas été consultés directement, car nous possédons déjà de très nombreux éléments sur les démarches engagées (fiche retour d'expériences, analyse de la grille d'éco-conditionnalité du Conseil Régional...). Ils ont par contre été mobilisés sur la phase de concertations.

Les consultations directes ont été réalisées sur la base des grilles d'entretien suivantes :

Grille d'entretien « Collectivités et acteurs publics »

1/ Connaissance des événements sur votre territoire

- Nombre d'événements organisés sur votre territoire
- Existe-t-il un recensement des événements organisés ? Par territoire ? Par secteur ? Autres ?
- Quelle organisation au sein de la collectivité ? (services concernés, financeurs, interlocuteurs, quelles sont les actions financées par votre collectivité ?)
- Avez-vous / existe-t-il un recueil d'expériences d'événements engagés dans le développement durable ? (quel type de données ? Liste d'événements, données chiffrées, détail des actions ...)

2/ La politique menée sur votre territoire en faveur des événements

- Quelle est la politique de votre collectivité en faveur des événements ?
- Existe-t-il une ligne particulière concernant les actions en faveur du développement durable ? (ex. accompagnements, formations, guides, etc.). Sinon est-ce que vous avez des projets / idées / envies sur ce thème ?
- Travaillez-vous en collaboration avec des têtes de réseaux (ex. SPORT, CULTURE) sur cette thématique en particulier ?
- Connaissez-vous les associations ou structures de votre territoire qui travaillent sur cette thématique ?
- Eco-conditionnalité : à votre connaissance, est-ce qu'au sein de votre collectivité, une ligne spécifique existe sur les conditions de financement des structures organisatrices d'événements ?

3/ Événements organisés par votre collectivité

- Votre collectivité organise-t-elle des événements ? Si oui, combien ? De quel type ?
- Avez-vous initié des démarches responsables pour vos événements ? Si oui, de quel type ? Quel bilan ?

4/ Le développement des manifestations responsables

- Quels seraient les besoins de votre collectivité pour développer les manifestations responsables ? (ex. relais d'information, un programme de formations, de la documentation, etc.)
- Seriez-vous intéressé pour participer à la réflexion collective ? (participation aux concertations etc...)

Grille d'entretien « Associations accompagnatrices »

1/ Présentation rapide de la structure

- Historique de l'association et domaines d'actions
- Nombre d'adhérents, salariés et description des postes et compétences
- Territoire d'actions

2/ Les travaux sur les manifestations responsables

- Historique des travaux sur les manifestations responsables : comment se sont-ils lancés et pourquoi ?
- Compétences en la matière : formation suivies, etc...
- Quelles actions ont-elles menées ? (Accompagnements, formations, création d'outils...
- Sur quel territoire ?
- Quels outils utilisés pour les actions ? une liste ? des créations de nouveaux outils ou améliorations d'outils existants ?
- Connaissance des prestataires et fournisseurs locaux ? une liste ?
- Démarches de mutualisation ou d'achats groupés ?

3/ Partenariats et financements

- Avec quels partenaires ? publics ? privés ?
- Des collectivités ont-elles engagé des démarches autour des manifestations responsables ? de quel type ? avec qui ? résultats ?
- Quels financements ? subventions ? prestations ?
- Quelles relations avec ces partenaires et vision à plus long terme sur la poursuite des actions ?

4/ Les autres acteurs du territoire

- Connaissez-vous d'autres acteurs qui travaillent sur le sujet ? associations, entreprises ?
- Quelles relations avec elles ?
- Quels autres projets ou actions sont menés sur votre territoire par ces autres acteurs ?
- Connaissances d'actions innovantes sur un événement ou autres ?

5/ Le développement des manifestations responsables

- Quels seraient les besoins de votre association pour développer les actions en faveur des manifestations responsables ?
- Etes-vous favorables à une mise en réseau des acteurs régionaux des manifestations responsables en Aquitaine ?
- Qu'attendriez-vous de cette mise en réseau ?
- Seriez-vous favorable à l'identification d'une tête de réseau ?
- Participerez-vous aux concertations pour la construction de cette mise en réseau ?

Liste des acteurs consultés directement :

Collectivités :

- Région Aquitaine : services Développement Durable, Culture, et Economie Sociale et Solidaire
- Conseil Général du Lot-et-Garonne : service Développement Durable
- Conseil Général des Pyrénées Atlantiques : services Agenda 21 et Jeunesse et activités sportives
- Conseil Général de Dordogne : services Sports, et Développement Durable
- Conseil Général de Gironde : Mission Agenda 21
- Conseil Général des Landes : services Prévention déchets, et Culture
- Communauté d'agglomération Pau Pyrénées : service Agenda 21
- Communauté urbaine de Bordeaux : service prévention déchets
- Communauté de communes du Val d'Adour : service Développement Durable
- Ville de Bordeaux : services Développement Durable, et Événementiel
- Ville d'Orthez : service Agenda 21

Autres acteurs publics :

- Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Social (DRJSCS)
- ADEME Aquitaine
- Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

- Parc Naturel Régional Périgord Limousin
- Parc National des Pyrénées
- Chambre du commerce et de l'industrie des Landes (CCI 40)
- Conseil des élus et Conseil de développement du Pays Basque

Têtes de réseaux :

- Comité Régional olympique et sportif d'Aquitaine (CROS)
- Comité départemental olympique et sportif des Pyrénées Atlantiques (CDOS 64)
- Comité départemental olympique et sportif du Lot-et-Garonne (CDOS 47)
- Pays et Quartiers d'Aquitaine (PQA)
- Réseau Aquitain des Musiques Actuelles (RAMA)
- GRAINE Aquitaine
- Ligue de l'enseignement 33

Associations accompagnatrices :

- Béarn Initiatives Environnement (64)
- CPIE Littoral Basque(64)
- Ecocène (64)
- Au Fil des Séounes (47)
- Les Petits Débrouillards 47
- Association pour les enfants du Pays de Beleyme (24)
- C Koi ça (40)
- CPIE Pays de Seignanx (40)

1.2.2. Consultations indirectes

Afin de pouvoir recueillir les éléments concernant le plus grand nombre d'acteurs impliqués, nous avons lancé, en complément des consultations directes, des enquêtes sous la forme de questionnaires en ligne (réalisés sur Lime Survey) diffusés largement dans les différents réseaux. Cette méthode a été utilisée notamment pour deux catégories qui comprennent le plus grand nombre d'acteurs : les organisateurs et les collectivités. Malheureusement, peu de structures ont répondu.

Le questionnaire a été construit sur la base de la grille d'entretien des consultations pour les collectivités. Concernant les organisateurs, le questionnaire à dans ce cas été construit sur la base de la grille d'éco-conditionnalité du Conseil régional et de l'outil ADERE.

Liste des acteurs ayant répondu aux enquêtes en ligne complémentaires :

Ne sont retenues ici que les structures qui ont rempli le questionnaire en totalité.

Collectivités :

- Ville de Baron (33)
- Ville de St-Loubès (33)
- Ville de Pessac (33)
- Ville du Bouscat (33)
- Ville de Floirac (33)
- Ville de Villenave d'Ornon (33)
- Ville de Cénac (33)
- Ville de Talence (33)
- Ville de Gradignan (33)
- Ville de St-Médard-en-Jalles (33)
- Ville de Mimizan (40)
- Ville de Pau (64)
- Communauté de communes du Réolais (33)

- Communauté de communes du Cubzagais (33)
- Communauté d'agglomération du Libournais (33)

Autres acteurs publics :

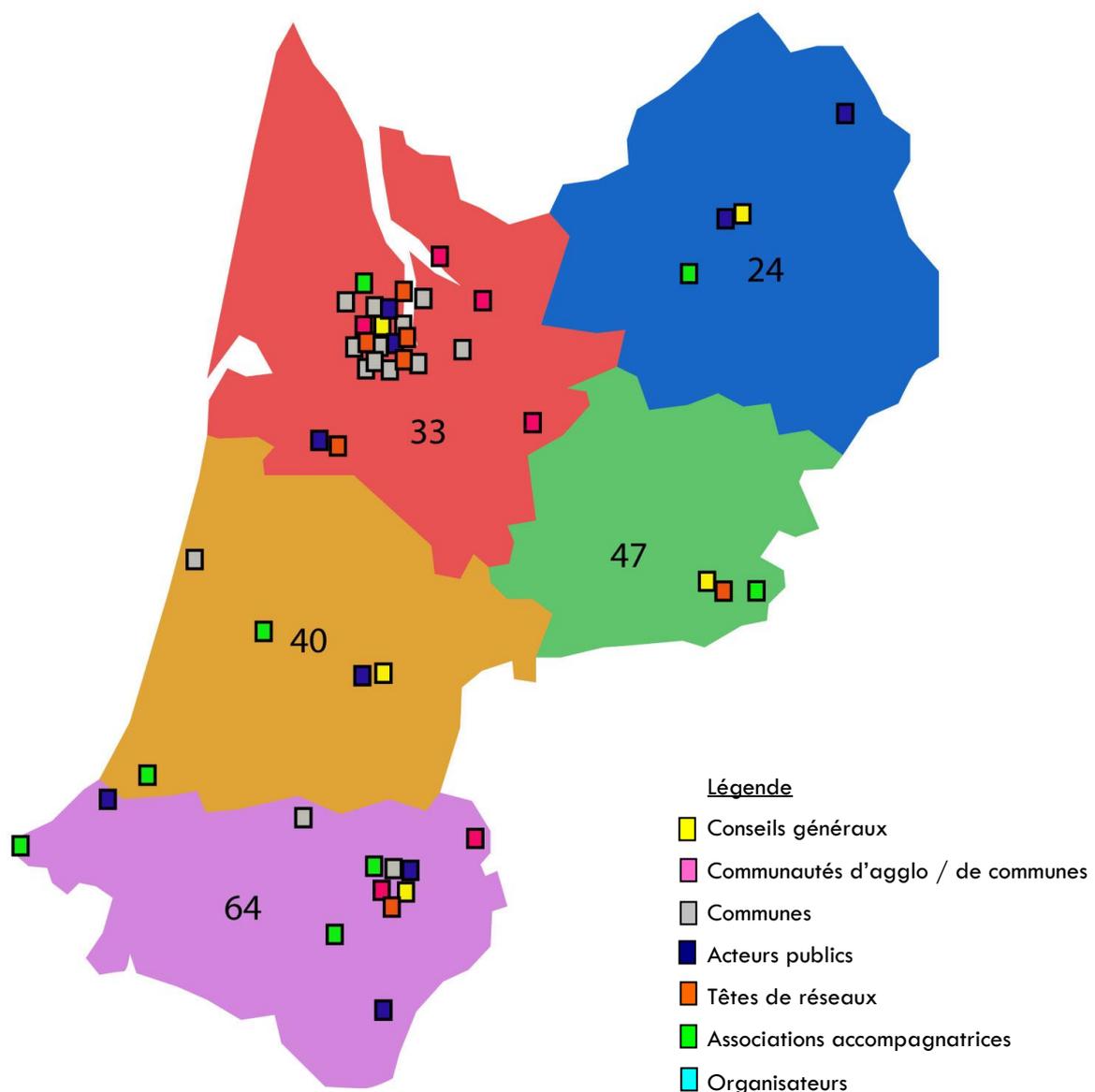
- Syndicat mixte départemental des déchets de la Dordogne
- Syndicat mixte de traitement des déchets, bassin est Béarn

Organisateurs :

- 7 événements via les questionnaires en ligne
- 172 événements ayant rempli la grille d'éco-conditionnalité de la région
- 236 événements via ADERE

1.3. Cartographie des acteurs consultés

(hors événements)



2. Les démarches engagées par les organisateurs d'événements

2.1. Analyse de la grille d'éco-conditionnalité du Conseil Régional (événements culturels)

2.1.1. La grille

Cette grille d'éco-conditionnalité a été créée en 2010/2011 à l'initiative de la Direction de la Culture du Conseil Régional d'Aquitaine, et a été mise en œuvre dans les dossiers de demande de subvention pour les années 2012 et 2013.

Cette grille, créée par Meduli Nature, avait pour objectif prioritaire d'avoir une vision globale des actions engagées par les manifestations culturelles aquitaines en matière de développement durable, de les sensibiliser aux actions possibles, ainsi que d'étudier sur quels aspects les organisateurs avaient le plus besoin d'aide pour progresser.

Elle est composée de 67 actions responsables réparties en 10 thématiques :

- **Management éco-responsable** (formalisation et encadrement de la démarche globale...)
- **Communication** (choix des outils, diffusion, objets promotionnels...)
- **Politique d'achats, de choix des équipements et des prestations** (intégration de critères responsables dans les politiques d'achats...)
- **Alimentation** (choix des produits alimentaires)
- **Transports** (modes de transports doux et incitation...)
- **Déchets** (prévention et gestion des déchets)
- **Maîtrise des consommations** (énergie et eau)
- **Hébergements** (choix et démarches des hébergements)
- **Sensibilisation** (sensibilisation de tous les acteurs au DD et à la démarche)
- **Citoyenneté et solidarité** (accessibilité à tous les publics, insertion, intergénérationnel, prévention santé, économie locale...)

Pour chacune des actions il est demandé à l'opérateur s'il a besoin d'aide pour réaliser cette action (oui/non) puis dans quelle mesure il met en place cette action (oui sur une partie, oui en totalité, non, non concerné).

Chaque action est pondérée en fonction de son importance dans une démarche responsable, ainsi que de sa difficulté de mise en place. Une note est ainsi attribuée en fonction de la réponse apportée par l'organisateur à chacune des actions. Une note est obtenue pour chaque thématique, et une note globale traduit l'engagement de l'organisateur dans la démarche responsable. La note maximale est de 815 points.

L'analyse des réponses à cette grille a été réalisée par Laurence Elicetche, stagiaire à la Direction de la Culture. Tous les questionnaires des manifestations aidées de 2012 ont été analysés.

A noter : Nous précisons bien que les résultats sont relatifs à l'échantillon étudié, c'est-à-dire les dossiers aidés par le Conseil Régional en 2012. Ces résultats permettent d'obtenir un aperçu intéressant mais ne se veulent en aucun cas exhaustifs et représentatifs de toutes les manifestations culturelles de la Région Aquitaine.

Il s'agit donc bien d'informations déclaratives, qui ne sont pas vérifiées sur le terrain. Les résultats tirés de l'analyse des réponses comportent donc un biais à bien prendre en compte dans leur interprétation.

L'analyse des réponses va donc permettre de dégager des tendances générales et de situer des informations par ordre de grandeur, sans prétendre refléter parfaitement la réalité du terrain.

2.1.2. L'échantillon

172 dossiers ont été analysés (dossiers aidés par le Conseil Régional en 2012 dont le questionnaire développement durable est exploitable et rempli en entier).

2.1.3. Les variables prises en compte

> L'échelle de la manifestation : son rayonnement sur le territoire aquitain. Précisons que la classification des manifestations est propre aux critères de la Direction de la Culture du Conseil Régional d'Aquitaine : Locale, Départementale, Régionale

> Le département de la manifestation :

- Dordogne 24
- Gironde 33
- Landes 40
- Lot-et-Garonne 47
- Pyrénées atlantiques 64

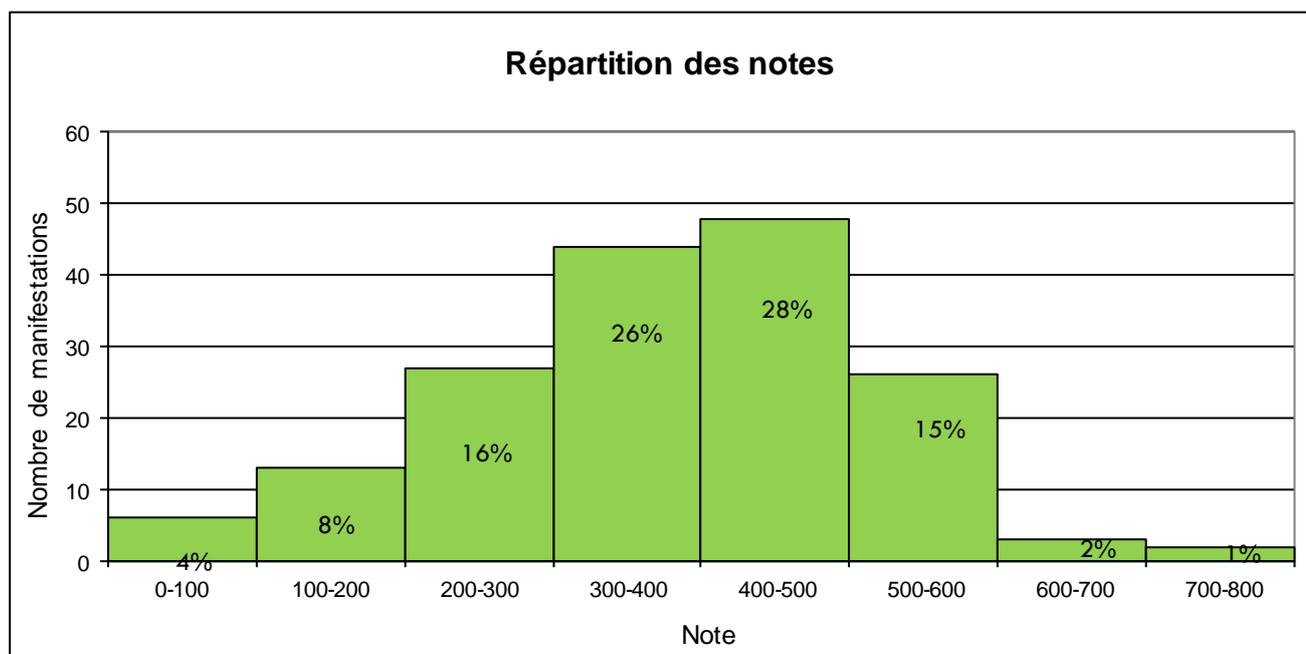
> L'esthétique de la manifestation : les différents domaines artistiques

- Manifestation d'art plastique et visuel (APV)
- Festival cinématographique et audiovisuel (cinéma)
- Langue et culture régionale (LCR)
- Manifestations littéraires (livre)
- Musiques actuelles (MA)
- Spectacle vivant (SPV)

2.1.4. Les actions responsables engagées

La note moyenne des manifestations culturelles est de 381 points sur 815 (soit 9,3/20).

Le graphique suivant montre la répartition des notes des manifestations culturelles aquitaines selon des intervalles de 100 points, de 0 à la note maximale 815 :

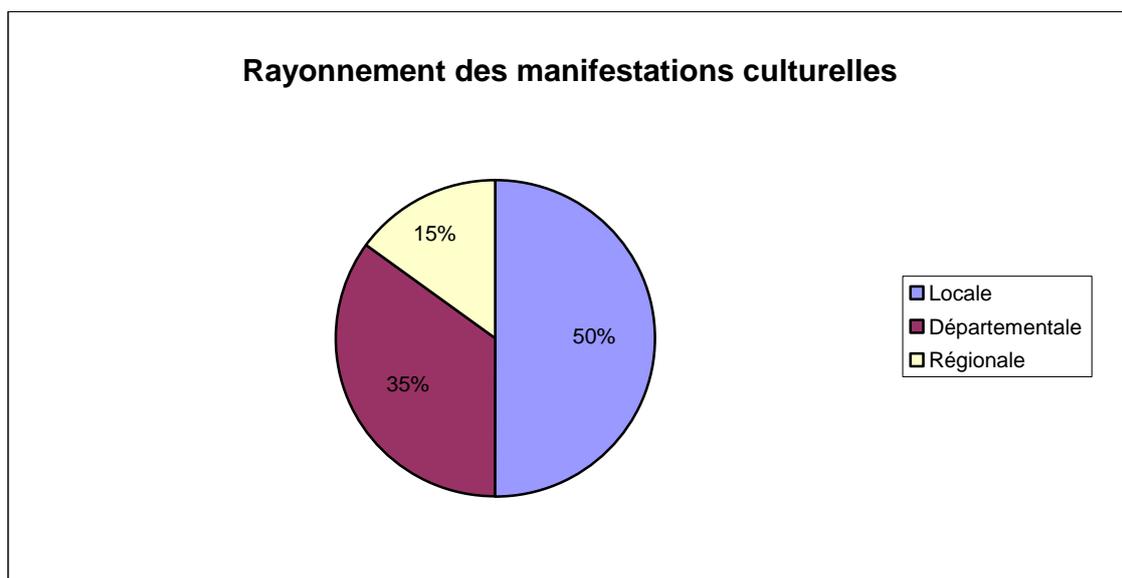


- La note moyenne de la grille est de 407 points, mais la moyenne obtenue par les manifestations culturelles aquitaines est inférieure avec 381 points.

- Seuls 3 % des manifestations obtiennent une note supérieure à 600 points, seuil qui semble représenter un niveau d'engagement fort que peu de manifestations arrivent à atteindre.
- 54% des manifestations obtiennent une note comprise entre 300 et 500, soit dans un intervalle de 100 points autour de la moyenne.
- Seuls 12 % des manifestations n'atteignent pas 200 points.

En conclusion, on peut observer que, même si la majorité des manifestations s'est engagée dans une démarche responsable avancée, il est intéressant de noter qu'elles ont une marge de progression importante.

➤ Selon le rayonnement de la manifestation :

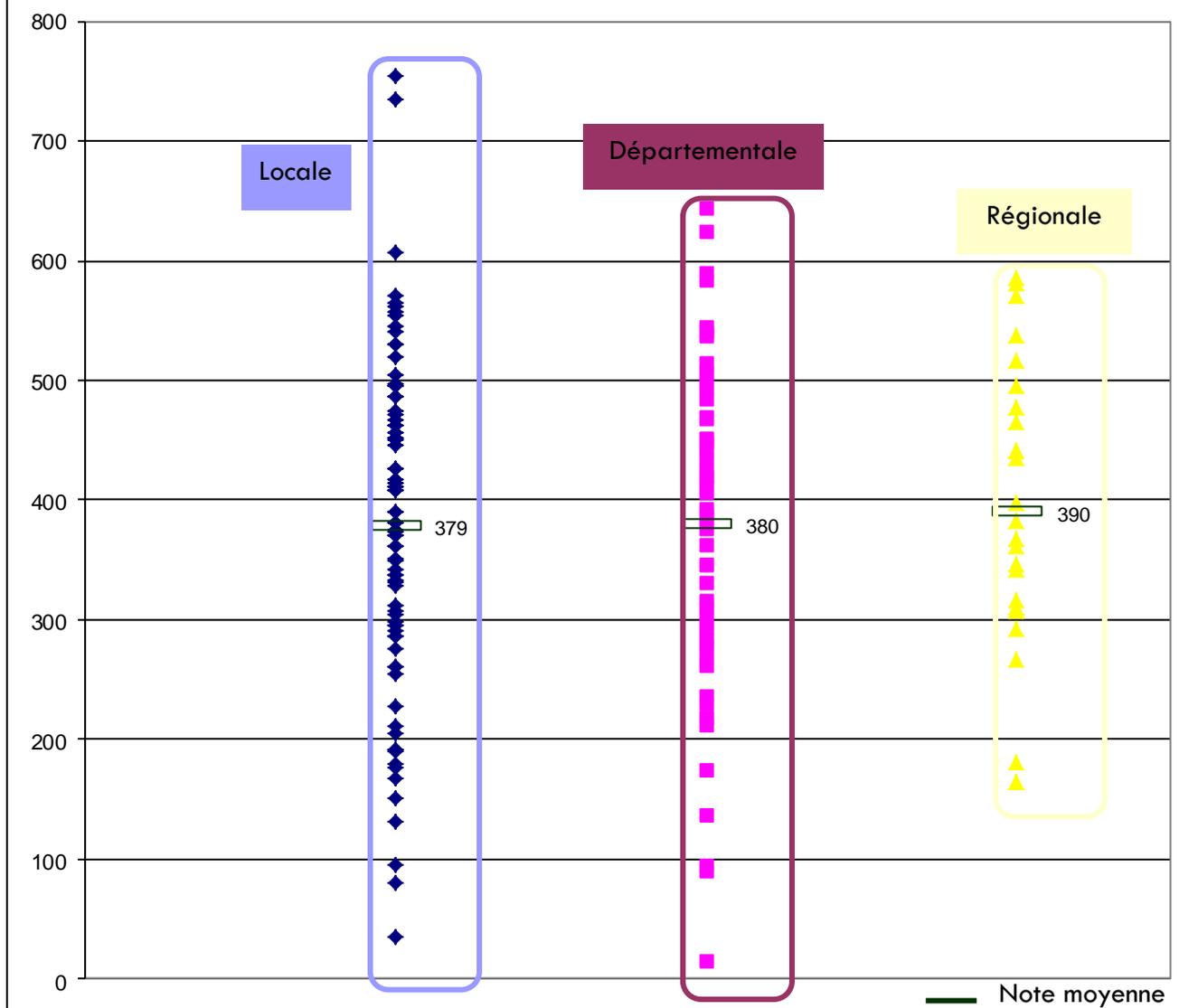


Le graphique suivant présente les notes d'engagement en fonction du rayonnement de la manifestation. On observe que :

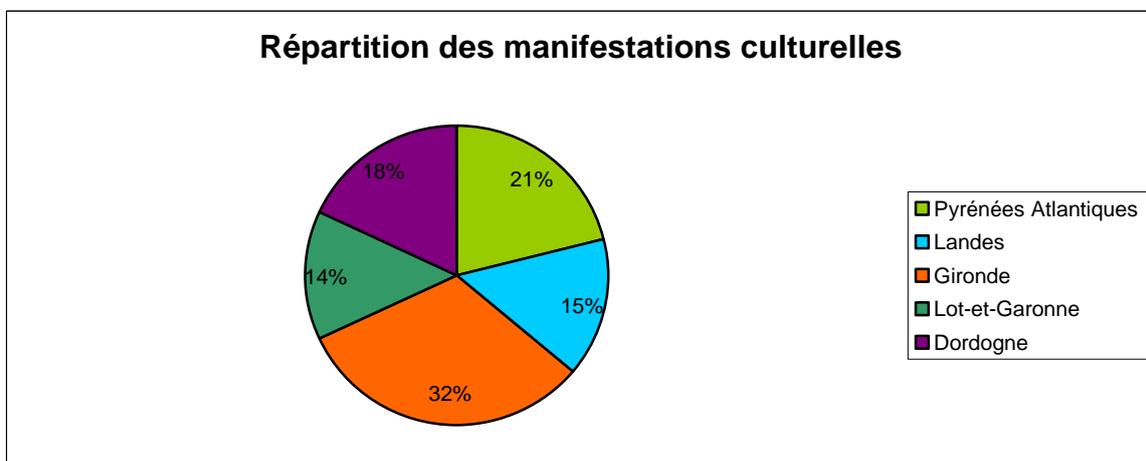
- Les notes moyennes sont du même ordre de grandeur quel que soit le rayonnement de la manifestation.
- Même si les manifestations régionales présentent la moyenne la plus importante, ce sont des manifestations locales qui obtiennent les meilleures notes d'engagement.
- Plus le rayonnement est important, plus les notes sont homogènes, comme nous le montre le calcul des écarts types : locale 140, départementale 137, régionale 124. Les manifestations locales semblent en effet s'engager dans une démarche responsable à des niveaux très différents.

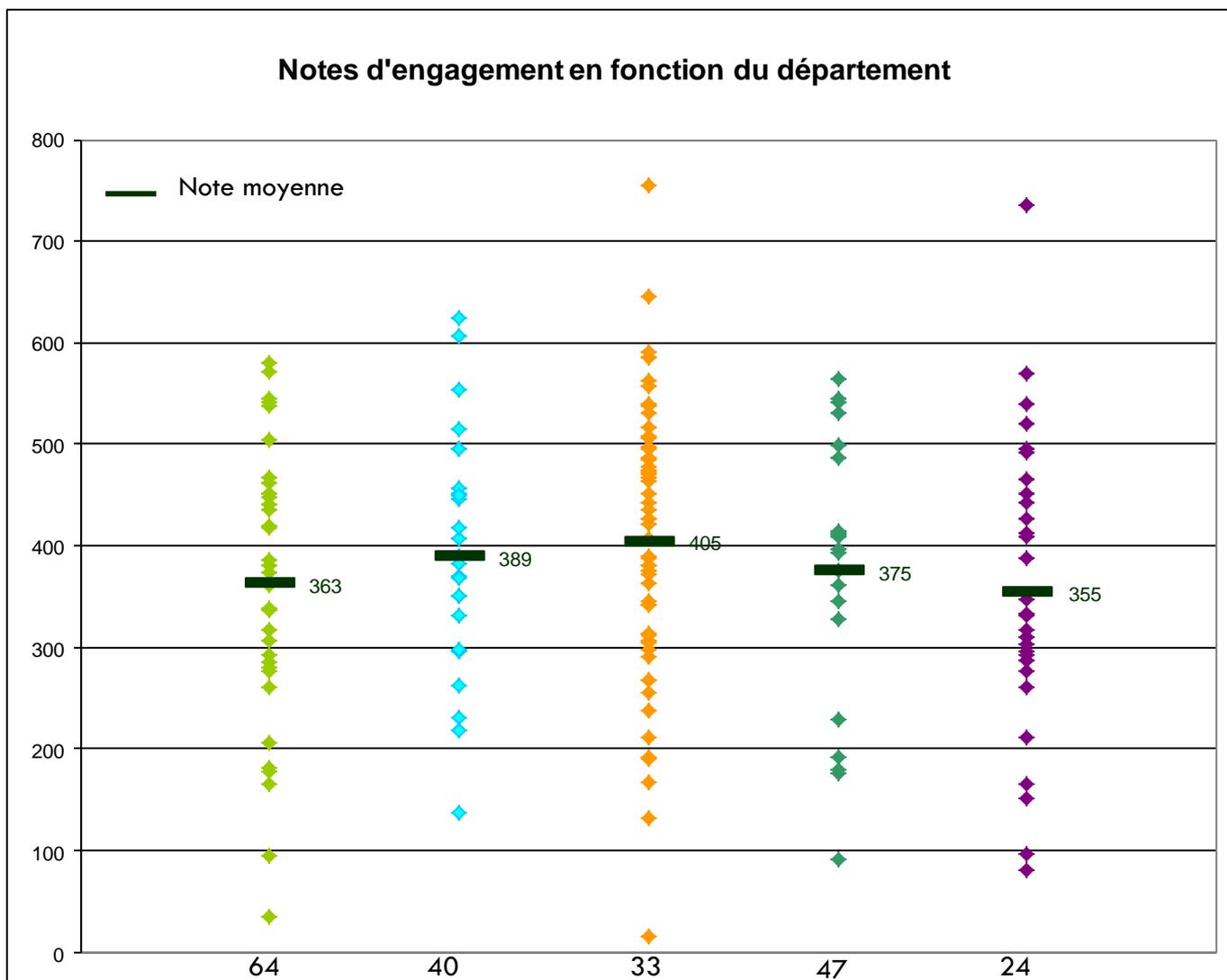
En conclusion, il semble donc que le rayonnement d'une manifestation influe assez peu sur l'engagement responsable de celle-ci. Néanmoins, plus le rayonnement est grand, plus l'engagement des manifestations est homogène.

Notes d'engagement en fonction du rayonnement de la manifestation



➤ Selon le département de la manifestation :





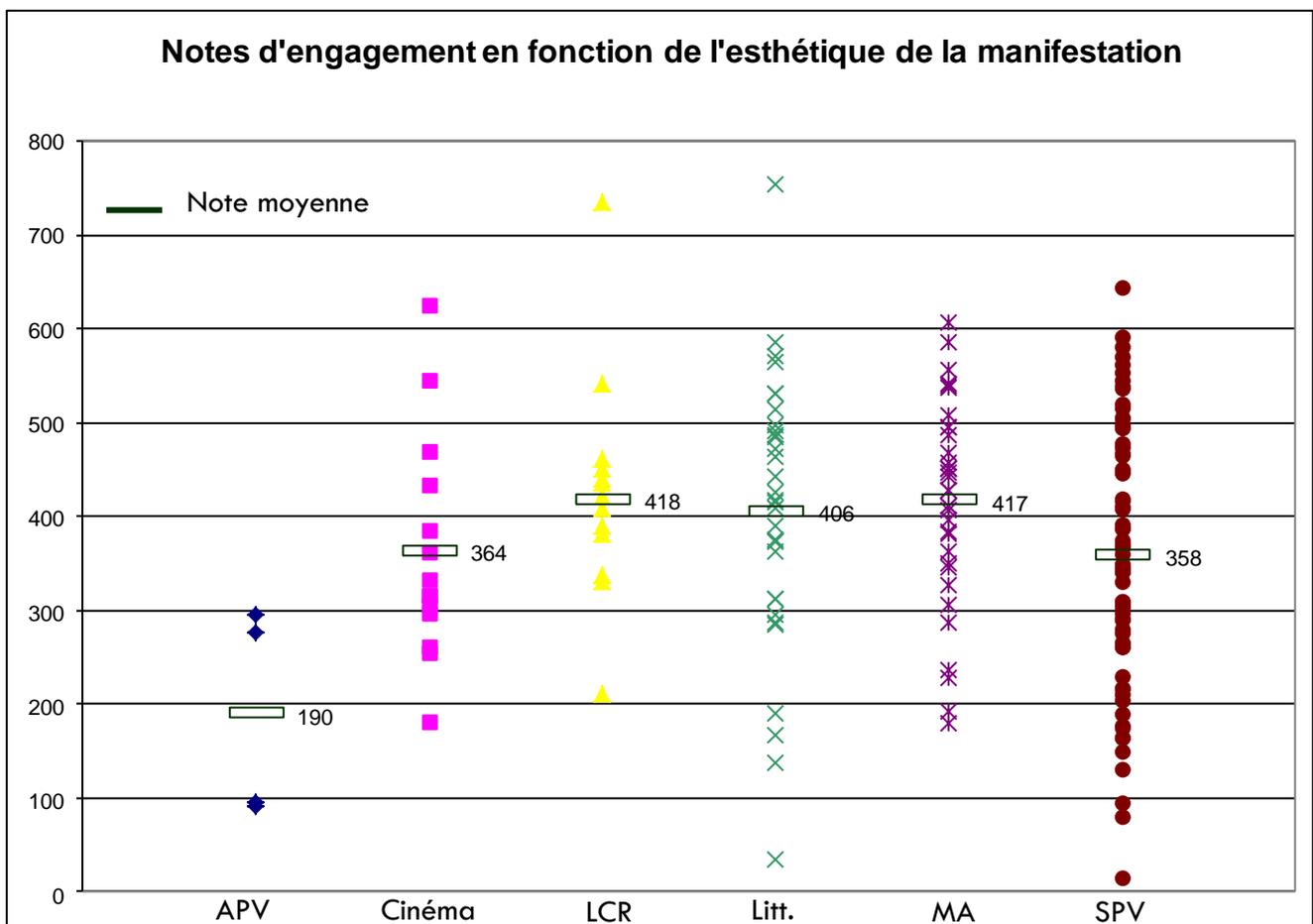
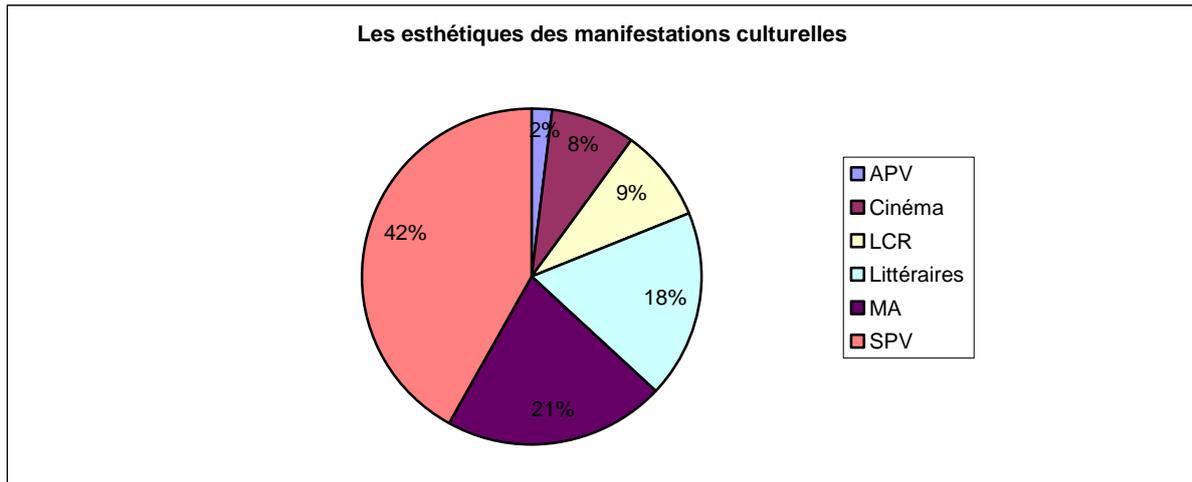
Nous observons que ce sont les manifestations culturelles girondines qui obtiennent la note moyenne d'engagement la plus élevée, et les manifestations de Dordogne la plus faible.

Tous les départements présentent une certaine hétérogénéité des notes, ce qui montre que quel que soit le département, tous les niveaux d'engagement sont représentés (à l'exception des notes supérieures au seuil de 600 points, atteint par seulement par 5 manifestations).

Si les notes moyennes des manifestations selon le département diffèrent, les écarts ne sont pas significatifs (une analyse statistique type analyse de variances a été réalisée pour valider ce résultat). On ne peut donc conclure à ce que le département d'une manifestation influe sur l'engagement responsable d'une manifestation culturelle.

Conclusion : L'avancement des démarches responsables dans les manifestations n'est pas significativement influencé par le département de celle-ci.

➤ Selon l'esthétique de la manifestation :



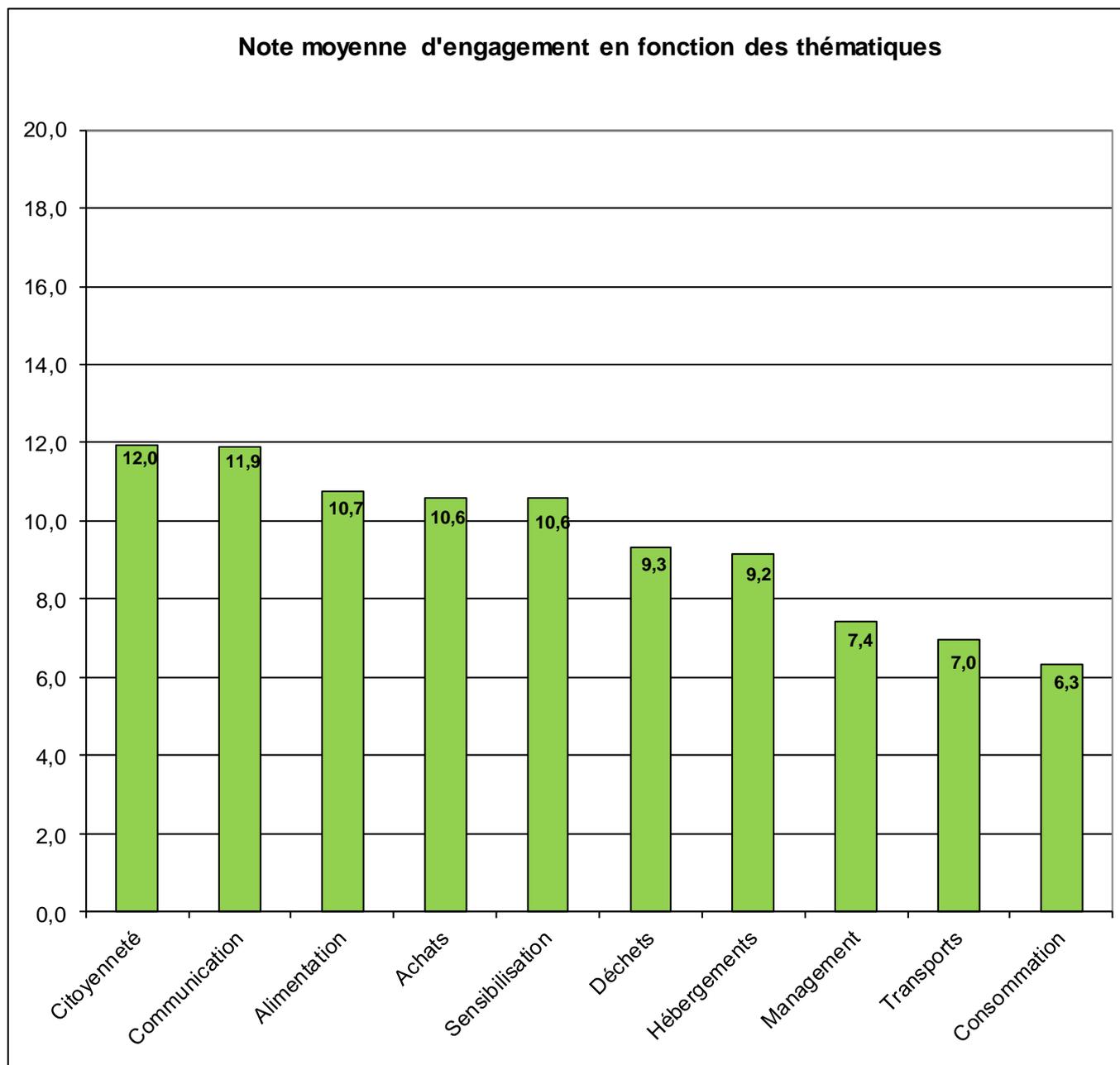
Ce sont les manifestations de langue et culture régionales qui déclarent réaliser le plus d'actions en faveur du développement durable lors de leur évènement. Elles sont suivies de près par les manifestations de musiques actuelles, qui elles aussi ont une note moyenne assez élevée.

Les notes moyennes sont tout de même assez homogènes quelle que soit l'esthétique des manifestations culturelles, ce qui laisserait entendre que l'esthétique n'est pas un critère essentiel dans le développement d'une démarche responsable. Néanmoins, une esthétique sort du lot, les manifestations d'art plastique et visuel, qui ont une note d'engagement environ deux fois plus faible que les autres.

Conclusion : l'esthétique des manifestations culturelles ne semble pas, à une exception près, déterminer significativement l'avancement d'une démarche responsable.

➤ Selon la thématique d'actions :

A noter : Afin de pouvoir comparer les différentes thématiques, qui ont des notes maximales et un nombre d'actions différents, nous avons, pour chaque thématique, traduit la note moyenne d'engagement en une note sur 20 pour une meilleure lisibilité des résultats.



Selon les résultats, nous pouvons dégager 4 niveaux d'engagement dans les thématiques :

- Les thématiques Citoyenneté et Communication sont les deux thématiques pour lesquelles les organisateurs déclarent mettre en place le plus d'actions : note autour de 12.
- Suivent la Sensibilisation, la Politique d'achats et l'Alimentation qui obtiennent une note moyenne proche de 10,6.
- Déchets et Hébergements représentent le 3^{ème} niveau autour de la note de 9.3
- Enfin, les thématiques Management, Transports et surtout Consommations sont les thématiques les

moins prises en compte, autour de la note de 7.

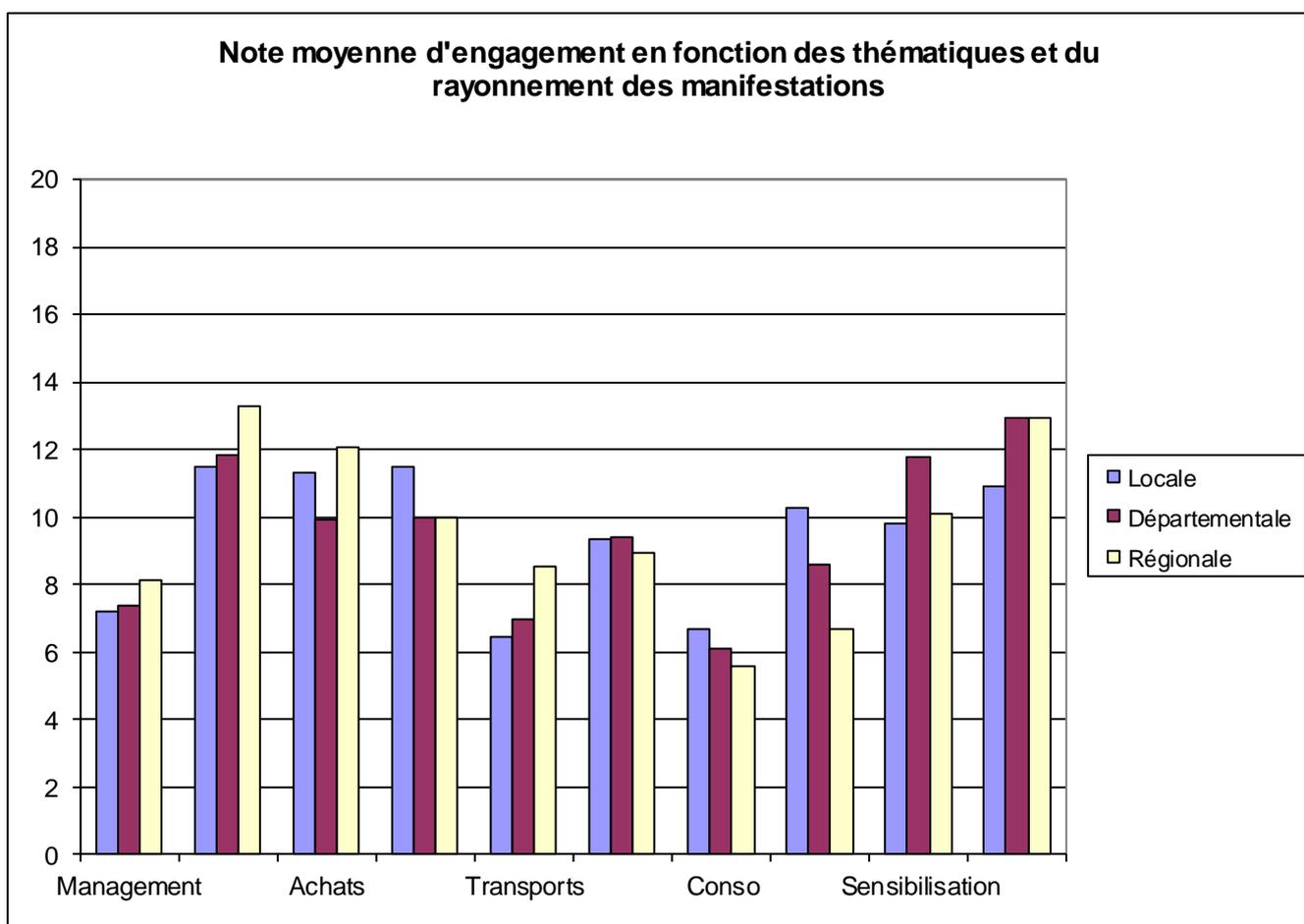
Nous pouvons recouper ces informations avec les autres analyses effectuées dans cet état des lieux autour des démarches engagées par les organisateurs, notamment celle de l'outil ADERE. Nous pouvons ainsi vérifier les grandes tendances et identifier les thématiques qui apparaissent comme les plus difficiles à prendre en compte par les organisateurs.

De la même manière, nous pouvons recouper ces résultats avec les besoins exprimés par les organisateurs et vérifier que les thématiques pour lesquels ils expriment le plus de besoin sont celles pour lesquelles ils initient le moins d'actions.

Conclusion : Certaines thématiques semblent plus difficiles à prendre en compte pour l'organisateur, notamment la maîtrise des consommations d'eau et d'énergies, les transports et le management de la démarche. Celles-ci pourraient donc être prioritaires dans d'éventuelles actions pour développer les manifestations responsables en Aquitaine.

➤ Selon la thématique d'actions et le rayonnement :

L'objectif de cette analyse est d'identifier si le rayonnement d'une manifestation peut conditionner la prise en compte des thématiques.



Ce graphique fait apparaître les différences de prise en compte des thématiques selon le rayonnement des manifestations. Des analyses statistiques, type analyse de variances, montrent que ces différences de prise en compte sont significatives pour deux thématiques :

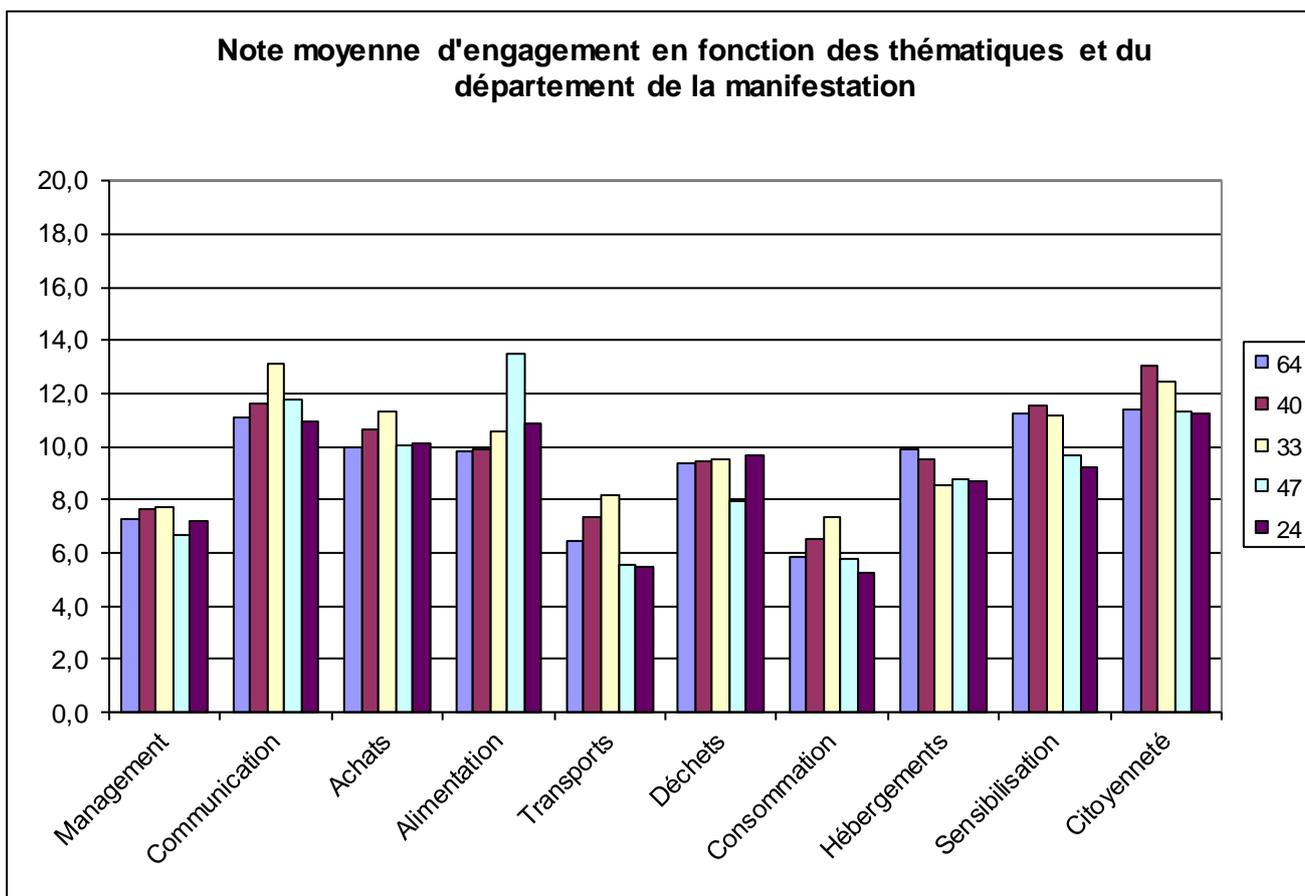
- Alimentation : la prise en compte de cette thématique est significativement plus élevée pour les manifestations locales.
- Hébergements : la prise en compte de cette thématique est significativement de plus en plus faible avec l'augmentation du rayonnement de la manifestation.

Pour toutes les autres thématiques, les analyses montrent que les différences de prise en compte ne sont pas significativement différentes selon le rayonnement des manifestations.

Conclusion : A l'exception des thématiques Alimentation et Hébergement, le rayonnement d'une manifestation n'influe pas significativement sur l'engagement d'une manifestation dans les différentes thématiques.

➤ Selon la thématique d'actions et le département :

L'objectif de cette analyse est d'identifier si le territoire peut conditionner la prise en compte des thématiques.



Globalement, on observe que pour la plupart des thématiques, le département semble peut influencer sur l'engagement des manifestations. C'est ce que confirment les analyses statistiques réalisées pour chaque thématique : l'engagement des manifestations dans chacune des thématiques n'est significativement pas différent selon leur département.

Certains résultats néanmoins, même s'ils ne sont pas significatifs au vu des analyses statistiques, sont intéressants à relever, comme par exemple sur la thématique Alimentation : le Lot-et-Garonne, département très agricole, obtient la note d'engagement la plus élevée.

2.1.5. Analyse de l'effet des accompagnements d'organiseurs

Depuis 2008 en Aquitaine, des associations, souvent soutenues par des collectivités, ont accompagné des organisateurs d'événements dans la mise en place et/ou le développement de leur démarche responsable.

Sur les événements qui ont utilisé ADERE, 11 ont été accompagnés depuis 2008. La note moyenne d'engagement de ces événements est de 11,4, soit une note moyenne supérieure de près de 23% par rapport à la note moyenne des événements n'ayant pas été accompagnés.

On note donc que les accompagnements d'organiseurs ont un effet positif sur l'avancement de leur démarche.

2.1.6. Conclusion

L'analyse de la grille d'éco-conditionnalité de la région Aquitaine pour les manifestations culturelles nous a permis de dégager certaines grandes tendances et de vérifier notamment si les critères de rayonnement et de territoire influent sur l'engagement des manifestations.

Les conclusions importantes de cette analyse sont les suivantes :

- La marge de progression des manifestations culturelles aquitaines dans leur démarche responsable est importante.
- Le rayonnement d'une manifestation n'influe pas de façon significative sur l'engagement de celle-ci dans une démarche responsable.
- Le département d'une manifestation n'influe pas de façon significative sur l'engagement de celle-ci dans une démarche responsable.
- L'esthétique d'une manifestation, à une exception près, n'influe pas sur l'engagement de celle-ci dans une démarche responsable.
- Certaines thématiques semblent plus difficiles à prendre en compte pour l'organisateur, notamment la maîtrise des consommations d'eau et d'énergies, les transports et le management de la démarche. Celles-ci pourraient donc être prioritaires dans d'éventuelles actions pour développer les manifestations responsables en Aquitaine.
- A l'exception des thématiques Alimentation et Hébergements, l'engagement dans les différentes thématiques n'est significativement pas différent selon le rayonnement d'une manifestation.
- L'engagement dans les différentes thématiques n'est significativement pas différent selon le département d'une manifestation.
- Les accompagnements d'organiseurs ont un effet positif sur l'avancement de leur démarche.

Ces conclusions pourront :

- être recoupés avec d'autres analyses (ADERE).
- être recoupés avec les besoins identifiés.
- servir à définir des priorités d'actions potentielles pour développer les manifestations responsables.

2.2. Analyse des réponses à l'outil ADERE

2.2.1. L'outil ADERE

« ADERE (Auto-Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements) est un autodiagnostic transversal et cohérent avec le fil rouge de l'organisation, pour cerner les grands pôles d'impacts environnementaux d'une manifestation, qu'elle soit en phase de création ou déjà bien rodée.

Il s'agit d'un outil en ligne, gratuit, accessible à tous sur www.evenementresponsable.fr, créé par un collectif comprenant Meduli Nature, l'ADEME, l'UFOLEP, l'ANAE, la FNH et Mountain Riders.

Il propose des pistes d'actions et des exemples de réalisations pour aller vers des événements plus éco-responsables. Toutefois cet outil ne présente en aucun cas un programme d'actions « clef en main » directement applicable, mais un engagement dans une démarche de progrès et d'amélioration continue.

L'organisateur crée son événement puis répond aux séries de questions (plus de 200 questions) découpées en 6 thématiques : Alimentation - Sensibilisation – Transports – Hébergement - Lieux, technique et décoration - Communication.

L'analyse de l'organisation de l'événement est découpée en 3 temps à remplir dans l'ordre : avant, pendant et après sa tenue. Une sauvegarde automatique est réalisée au fur et à mesure de la saisie.

A la fin de chaque rubrique, l'organisateur obtient une note relative à l'impact de votre événement. Par rapport aux résultats, des conseils pour réduire l'impact environnemental de la manifestation vous seront proposés.

L'organisateur peut enregistrer le bilan de son diagnostic dès la fin de la saisie. A la fin de chaque thématique, il est possible de télécharger les documents pour vous permettre de reprendre les questions, objectifs, conseils, de la manifestation. L'organisateur peut alors partager ses résultats et ses objectifs avec l'ensemble de son équipe et de ses partenaires. »

(Sources : www.evenementresponsable.fr)

2.2.2. Un auto-diagnostic déclaratif et seulement environnemental

ADERE est un outil d'auto-diagnostic qu'un organisateur utilise volontairement et librement. Il n'a pas été créé pour que celui-ci profite des résultats dans sa communication, mais bien pour l'aider à progresser dans sa démarche éco-responsable. Il s'agit donc bien d'informations déclaratives, qui ne sont pas vérifiées sur le terrain. Les résultats tirés de l'analyse des réponses pour l'Aquitaine comportent donc un biais à bien prendre en compte dans leur interprétation.

L'analyse des réponses au diagnostic va donc permettre de dégager des tendances générales et de situer des informations par ordre de grandeur, sans prétendre refléter parfaitement la réalité du terrain.

Le croisement de cette analyse avec les autres éléments de l'état des lieux permettra de confirmer certaines tendances quant aux démarches engagées par les organisateurs d'événements.

Enfin, cet outil ne traite que des actions environnementales, sans aborder la citoyenneté, la solidarité ou encore l'accessibilité.

2.2.3. Méthode d'analyse

A noter : Les informations relatives à l'inscription des événements sont confidentielles et protégées par la CNIL. Elles ne seront en aucun cas divulguées. Les informations relatives aux autodiagnostic ne comporteront aucune information quant aux événements ayant répondu. Aucune donnée nominative ne sera donnée ici.

L'échantillon :

236 événements aquitains ont répondu au questionnaire, répartis comme suit en fonction de types :

- 95 événements culturels (festivals, exposition...)
- 53 événements sportifs (tournoi, courses...)
- 33 événements professionnels (séminaires, congrès...)
- 25 événements autres (journée à thème, forum d'associations...)
- 19 événements type Salon/Foire (foires gastronomiques, marchés...)

Les thématiques analysées :

Comme indiqué plus haut, ADERE comporte 6 thématiques : Alimentation - Sensibilisation – Transports – Hébergement - Lieux, technique et décoration – Communication.

Pour avoir une certaine cohérence quant aux autres analyses effectuées dans le cadre de l'état des lieux, nous avons créé **une nouvelle thématique : Déchets**. Toutes les questions traitant de la prévention ou du traitement des déchets, éparpillées dans les autres dans ADERE, ont été regroupées dans cette nouvelle thématique.

L'analyse des réponses :

Dans ADERE, pour chaque question, trois réponses sont possibles : « Oui » (j'ai initié cette action) – « Non » (je n'ai pas initié cette action) – « Non Concerné » (cette action ne concerne pas mon événement). Nous avons donc analysé le taux de réponses « Oui » pour chaque question, les questions étant toutes attachées à une action à mettre en place dans le cadre d'une démarche éco-responsable.

A noter : les taux de prise en compte des critères ADERE par les événements apparaissent d'une manière générale assez élevés. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il n'y a pas de réponse intermédiaire entre le « Oui » et le « Non ». Dès qu'une action est initiée, elle est notée comme engagée même si elle n'est pas aboutie, contrairement à l'analyse de la Grille d'éco-conditionnalité de la Région. Celle-ci comporte des niveaux intermédiaires de d'engagement, qui modère les résultats de l'engagement sur les mêmes actions.

2.2.4. Analyse de l'échantillon

236 événements aquitains ont analysés leur démarche éco-responsable sur l'outil ADERE entre 2008 et 2013.

Par rapport au nombre total de manifestations dans la région, qui doit compter plusieurs milliers de manifestations (il a été impossible d'obtenir un ordre de grandeur de la quantité totale de manifestations en Aquitaine), la proportion pourrait sembler faible. Néanmoins, ce nombre est significatif quant à l'utilisation d'un tel outil en ligne et démontre quand même un engagement assez fort des manifestations aquitaines dans des démarches éco-responsables et surtout dans leur volonté de s'auto-évaluer et de progresser.

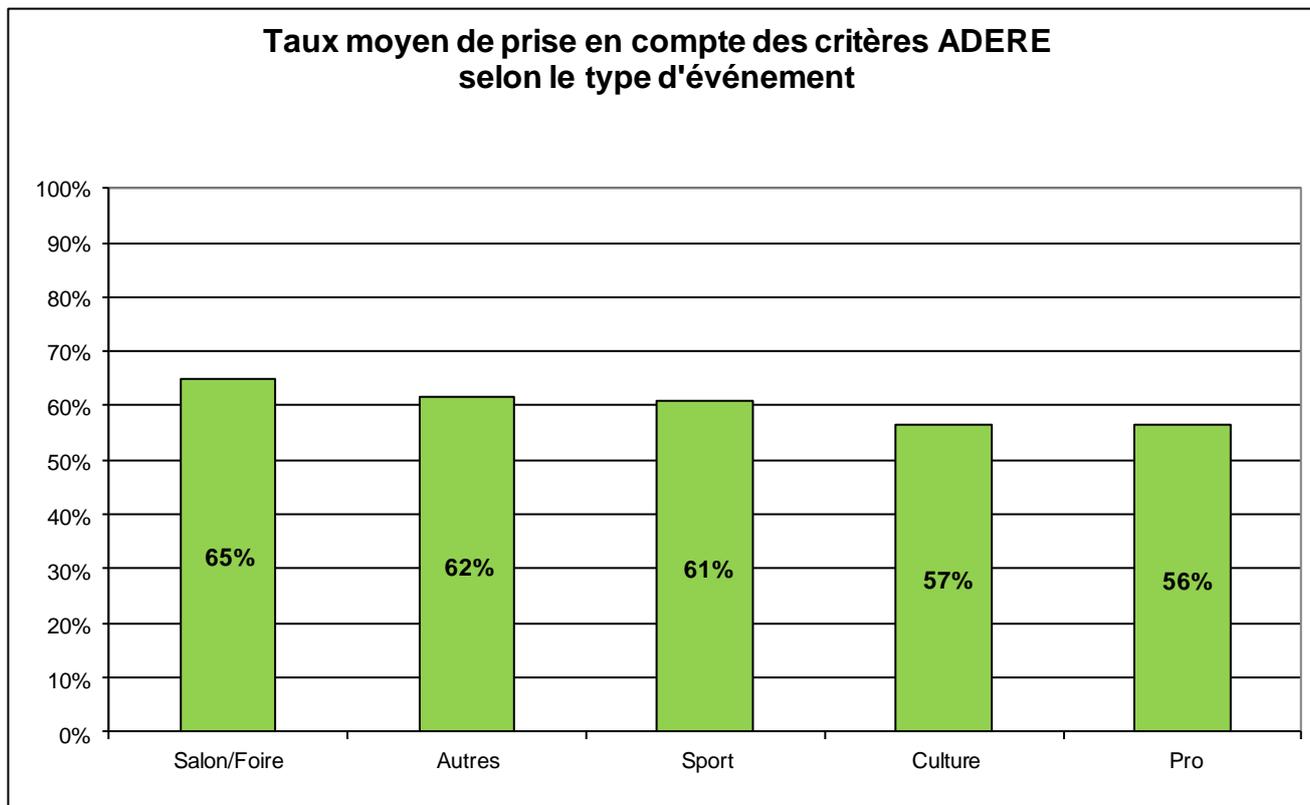
2.2.5. Analyse globale

Le taux moyen de prise en compte des critères de l'outil ADERE est de 60%. Traduit en note sur 20, la note moyenne obtenue par les événements à ADERE est de 12/20.

Comparée à la note moyenne des événements à la grille d'éco-conditionnalité de la région Aquitaine pour les événements culturels (voir plus haut), qui est de 9.4/20, cette note est plus élevée. De même, les événements culturels ayant répondu à ADERE obtiennent une note moyenne de 11.4/20, également plus élevée que la note moyenne obtenue à la grille d'éco-conditionnalité.

On peut donc penser que ces hauts résultats s'expliquent en partie par le volontariat des événements répondant à ADERE. Souvent déjà engagés dans une démarche, ils utilisent cet outil de façon volontaire pour évaluer une démarche déjà souvent développée. La grille de la région est elle un document obligatoire à remplir en cas de demande de subvention. Les événements y ayant répondu n'ont donc pas tous déjà engagé une véritable démarche.

Prise en compte des critères ADERE en fonction du type d'événement :



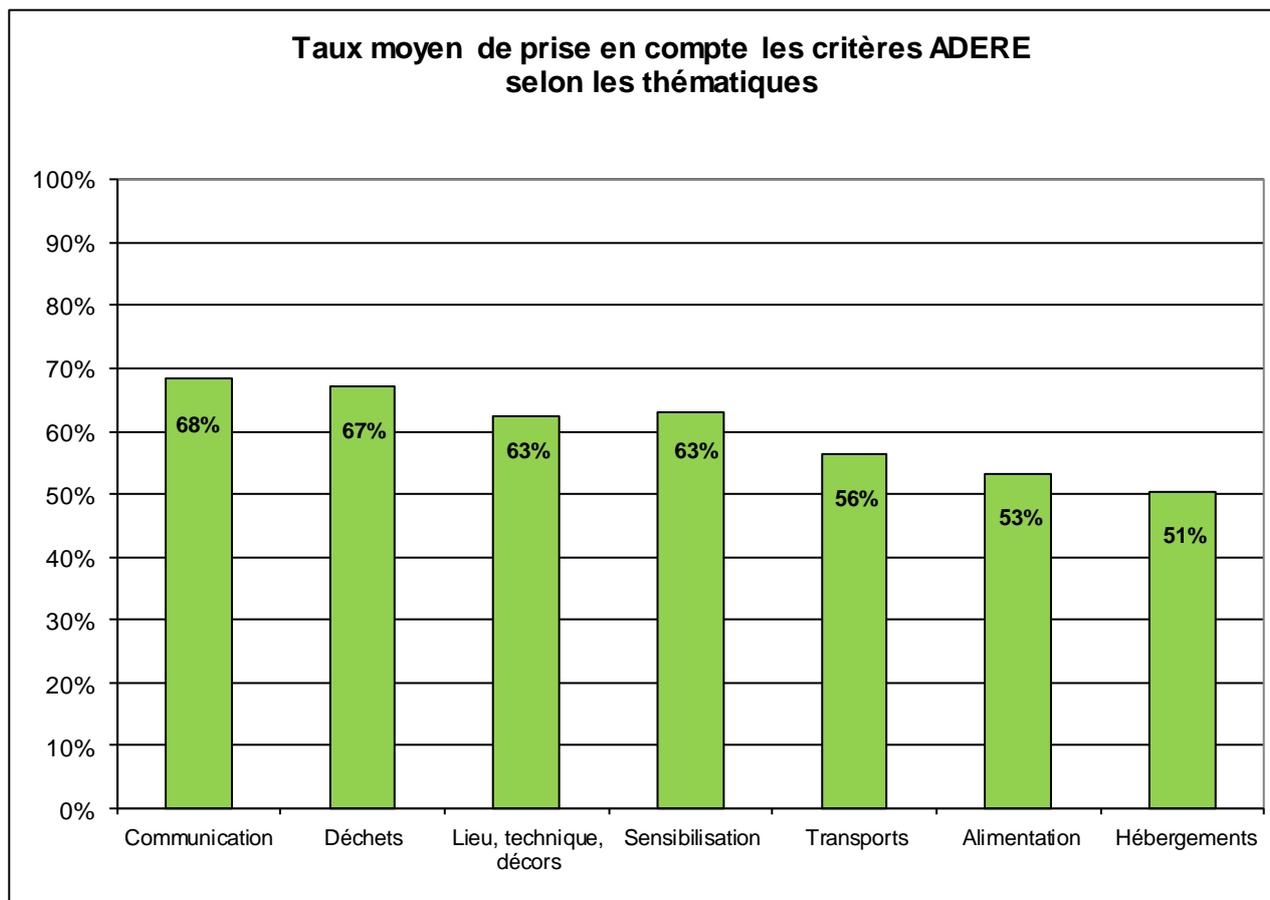
Les événements culturels et professionnels apparaissent comme ceux déclarant prendre le moins en compte les critères ADERE, à l'inverse des Salons/Foires qui se situent en tête.

En analysant la nature des événements ayant répondu, les deux catégories « Salon/Foire » et « Autres » sont surtout représentées par des événements dont la thématique principale est ou se rapproche du développement durable. Dans ces cas, il est tout à fait logique qu'un événement traitant du développement durable renforce l'exemplarité sur cet engagement éco-responsable.

A l'inverse, les événements culturels, sportifs ou professionnels n'ont pour la grande majorité pas de rapport direct avec l'environnement ou le DD. Dans leurs contextes, une démarche éco-responsable est donc certainement plus difficile à légitimer en interne, et donc à développer.

Néanmoins, les analyses statistiques ne montrent pas que ces différences sont significatives. Le type d'événement, même s'il peut jouer un rôle, n'influe donc pas de manière significative dans l'engagement des manifestations dans une démarche responsable.

Prise en compte des critères ADERE en fonction de la thématique :

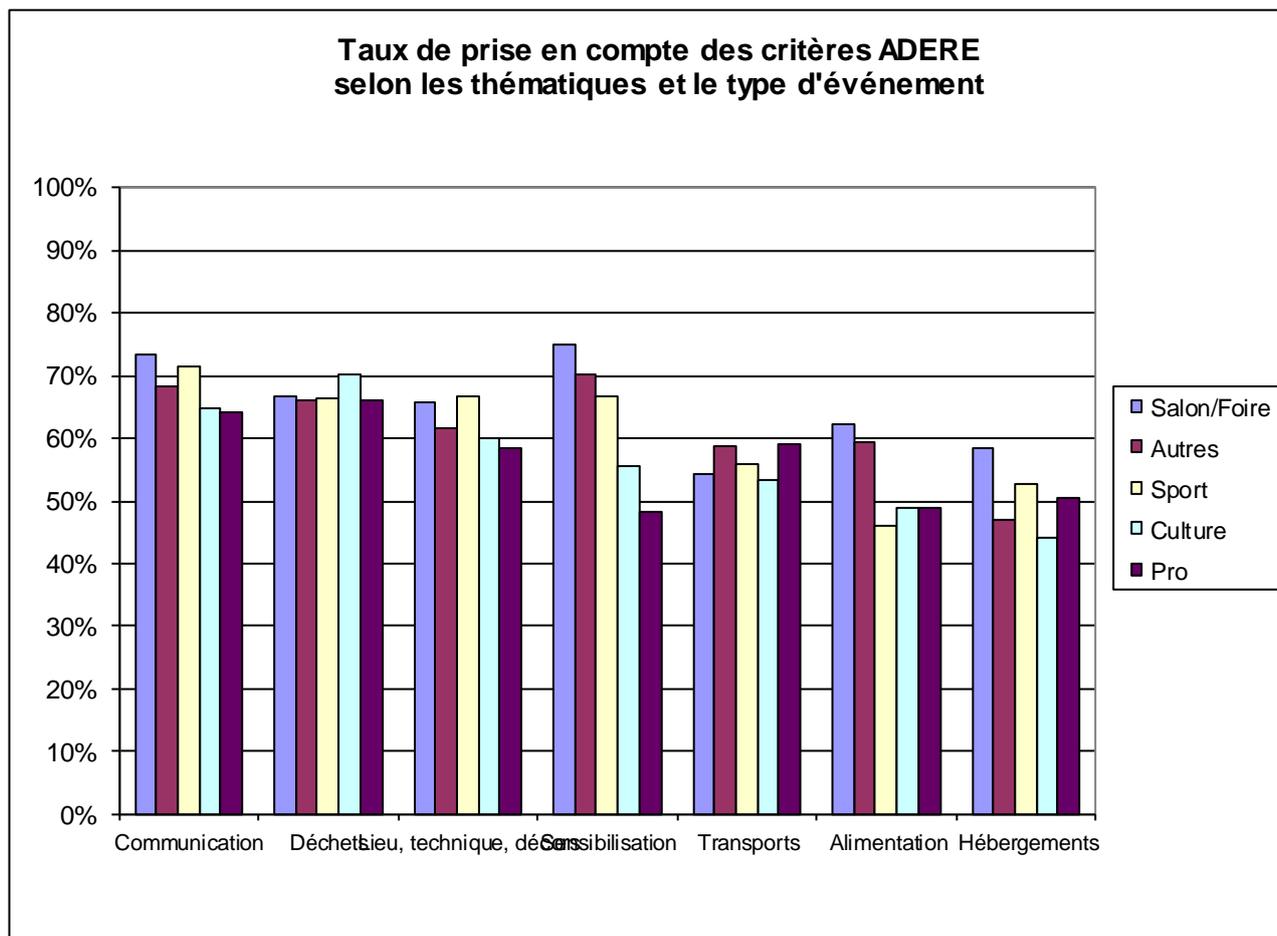


Transports, Hébergements et Alimentation sont les 3 thématiques les moins prises en compte par les organisateurs. Pour les deux premières, l'organisateur ne maîtrise en général pas souvent les choix. Le contexte du territoire, notamment pour les transports, peut également jouer un rôle important quant aux possibilités offertes à l'organisateur de développer ou utiliser des offres éco-responsables.

Communication et Déchets sont les thématiques pour lesquelles les organisateurs déclarent le plus prendre en compte les critères. Les professionnels de la communication ont en effet depuis plusieurs années déjà investi le champ de l'éco-conception et les offres sont donc plus facilement accessibles. Concernant la thématique Déchets, la plupart des organisateurs utilisent cette entrée pour initier leur démarche éco-responsable et de très nombreuses actions sont mises en place.

Ces résultats pourront être comparés à ceux obtenus dans l'analyse de la grille d'éco-conditionnalité de la région.

Prise en compte des critères ADERE en fonction de la thématique et du type d'événement :



Cette double entrée permet d'analyser pour quelles thématiques le type d'événement module la prise en compte des critères par un événement.

Les analyses statistiques nous montrent que les différences observées, pour chacune des thématiques, ne sont pas significatives. Le type d'événement n'influe donc pas dans la prise en compte des critères pour une même thématique.

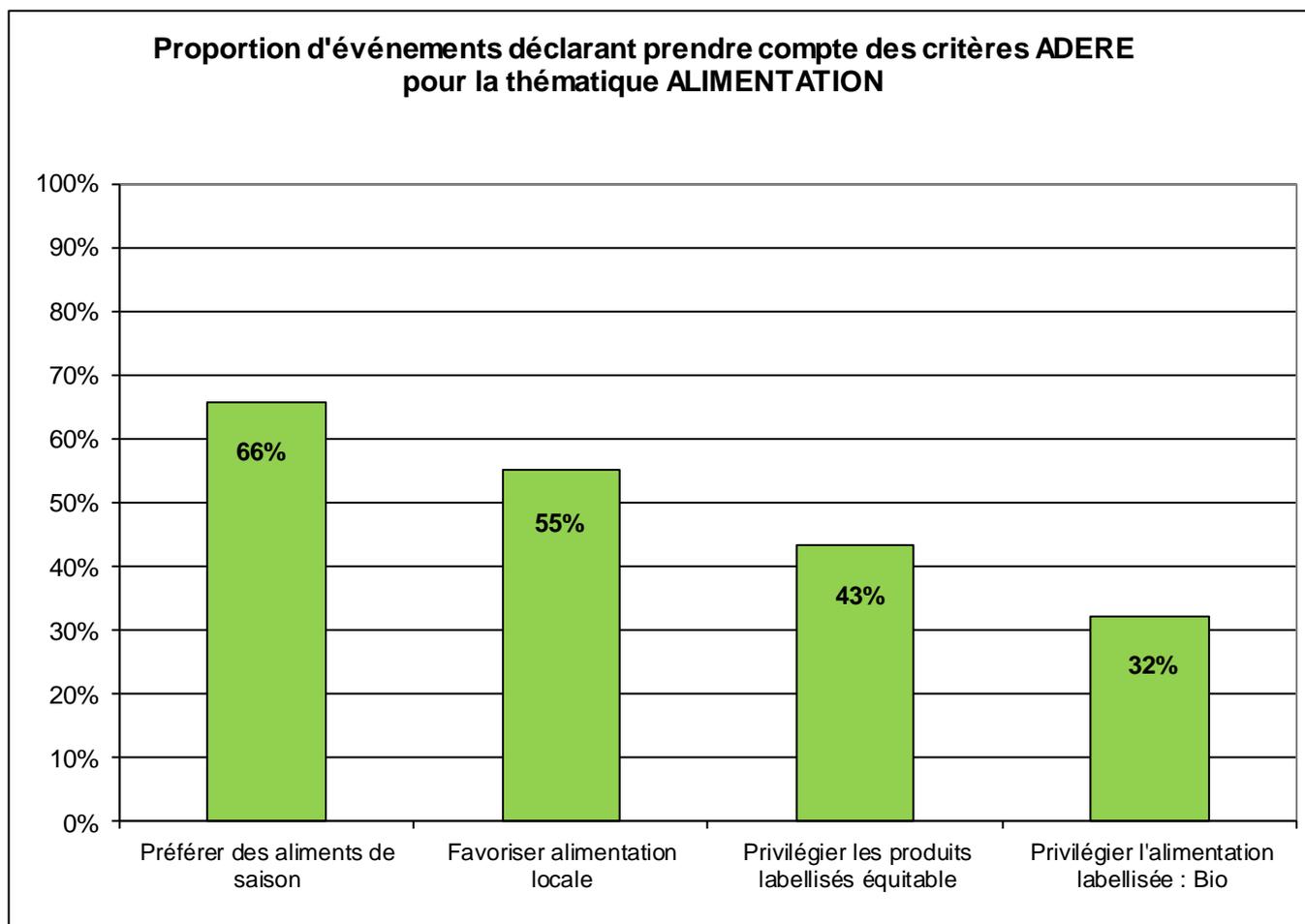
Néanmoins, on peut observer certaines thématiques pour lesquelles, les différences, même non significatives, sont plus marquées : exemple pour la thématique Sensibilisation, Alimentation et Hébergements.

2.2.6. Analyse thématique

Pour chaque thématique, les questions sont classées selon des sous-thématiques, ce qui permet à l'organisateur de se fixer des objectifs selon les différentes problématiques d'une même thématique.

L'analyse des réponses à ADERE a permis, pour chaque thématique, d'identifier quelle problématique est la plus prise en compte. Cette analyse nous donnera un niveau de précision supplémentaire dans l'implication des organisateurs au sein des différentes thématiques.

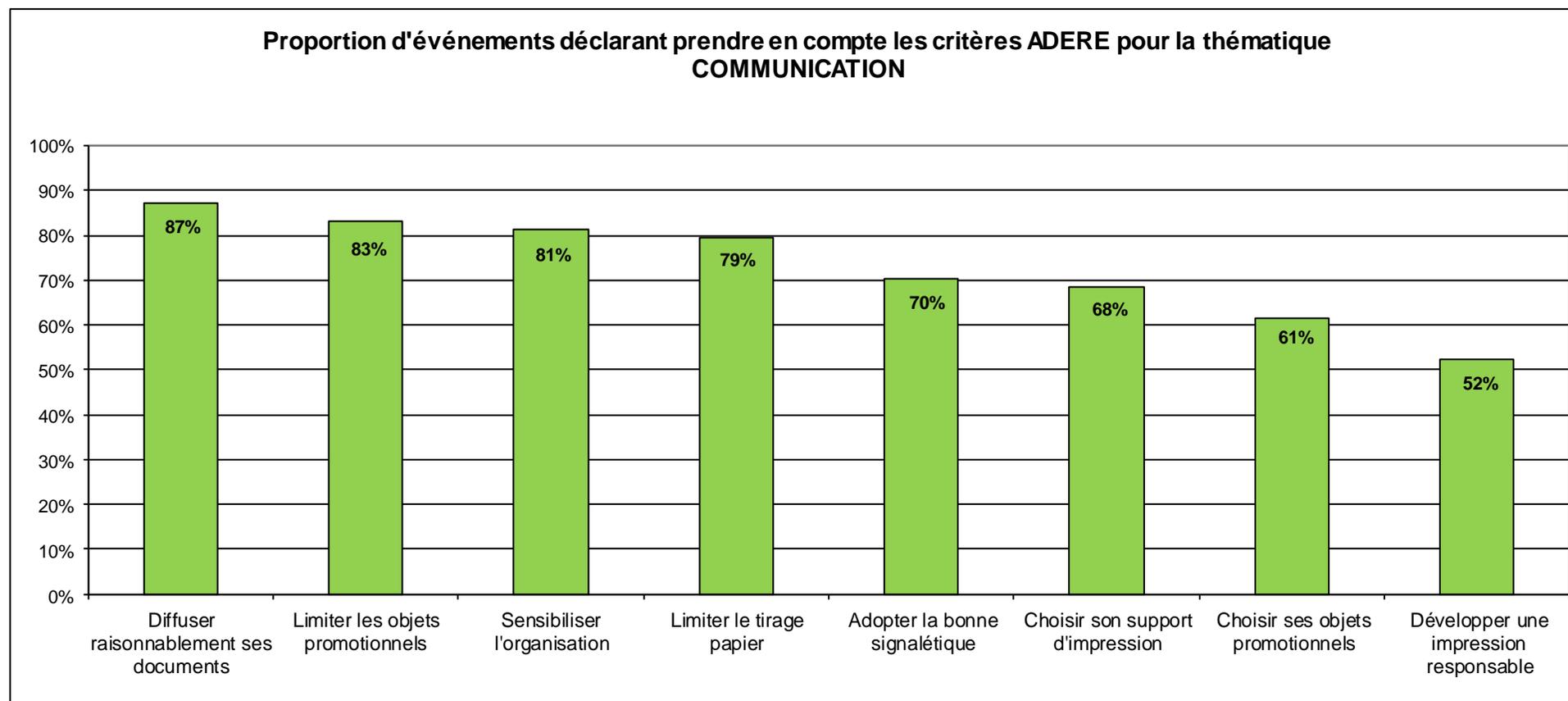
Prise en compte des critères ADERE pour la thématique Alimentation :



Les questions ont été regroupées selon 4 grandes problématiques.

L'utilisation de produits labellisés (équitables et/ou Bio) apparaît comme moins répandue que celle de produits locaux et de saison. L'éventuel surcoût de ces produits, ou encore la disponibilité en local de ce type de produit pourraient en partie conditionner la prise en compte de ces critères.

Prise en compte des critères ADERE pour la thématique Communication :



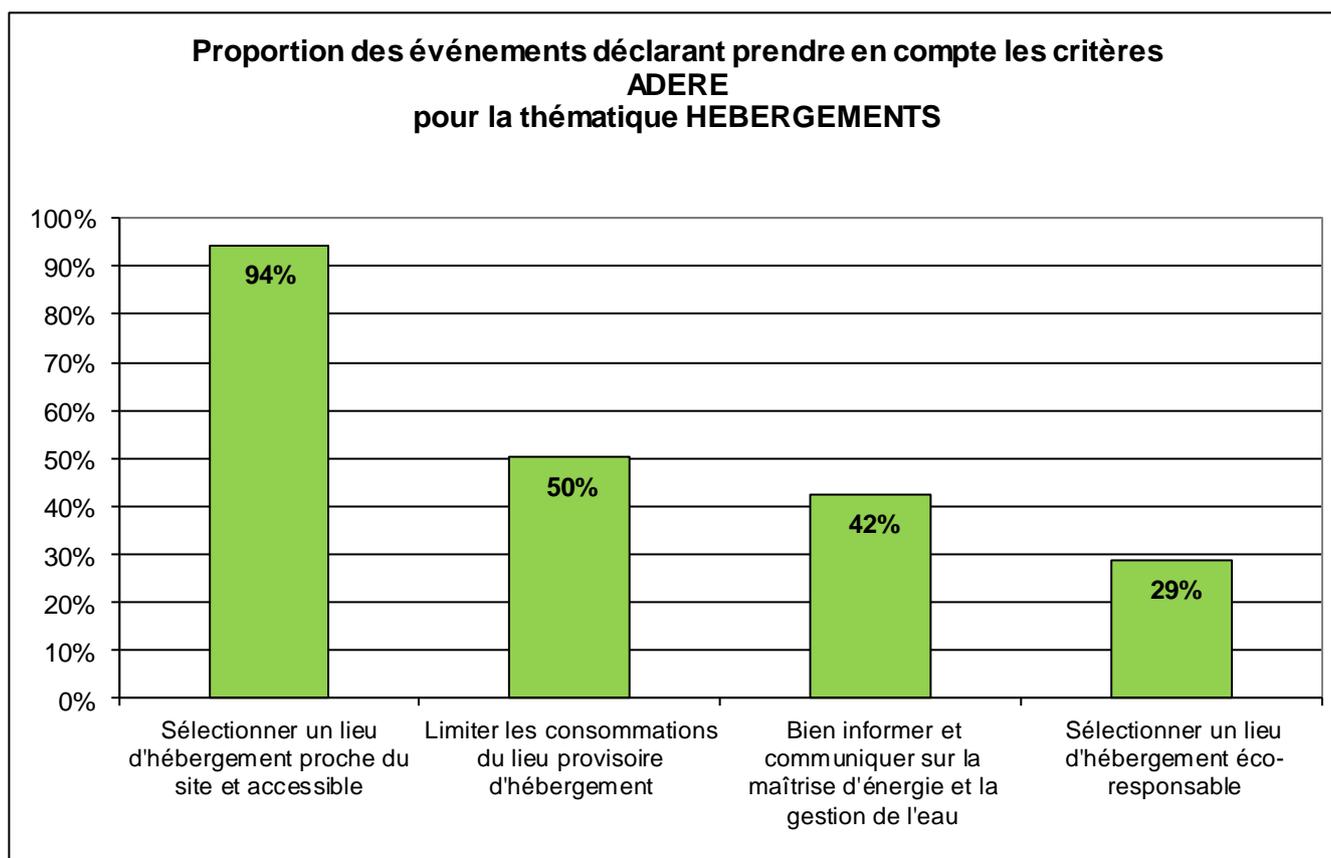
Les questions ont été regroupées selon 8 grandes problématiques.

Les problématiques comme la diffusion, la limitation des objets promotionnels et du tirage papier ou encore la sensibilisation des équipes sont celles pour lesquelles les événements déclarent engager le plus d'actions, à l'inverse des problématiques autour des choix des supports ou des méthodes d'impression.

Pourtant, les professionnels de la communication ont depuis plusieurs années déjà investi le champ de l'éco-conception et les offres sont donc plus facilement accessibles : démarche Imprim'Vert, encres végétales, procédés waterless ou CTP...

Pour les événements sous-traitant la création des supports de communication à un professionnel, le surcoût de ce type de prestations n'étant pas systématique, il est difficile d'interpréter ces résultats. Pour les événements de taille plus réduite, ayant quelques fois un partenariat pour la création des outils (avec l'imprimerie municipale, ou avec une entreprise), la prise en compte des critères dépend du fait que le partenaire ait lui-même développé des méthodes responsables dans son imprimerie.

Prise en compte des critères ADERE pour la thématique Hébergements :

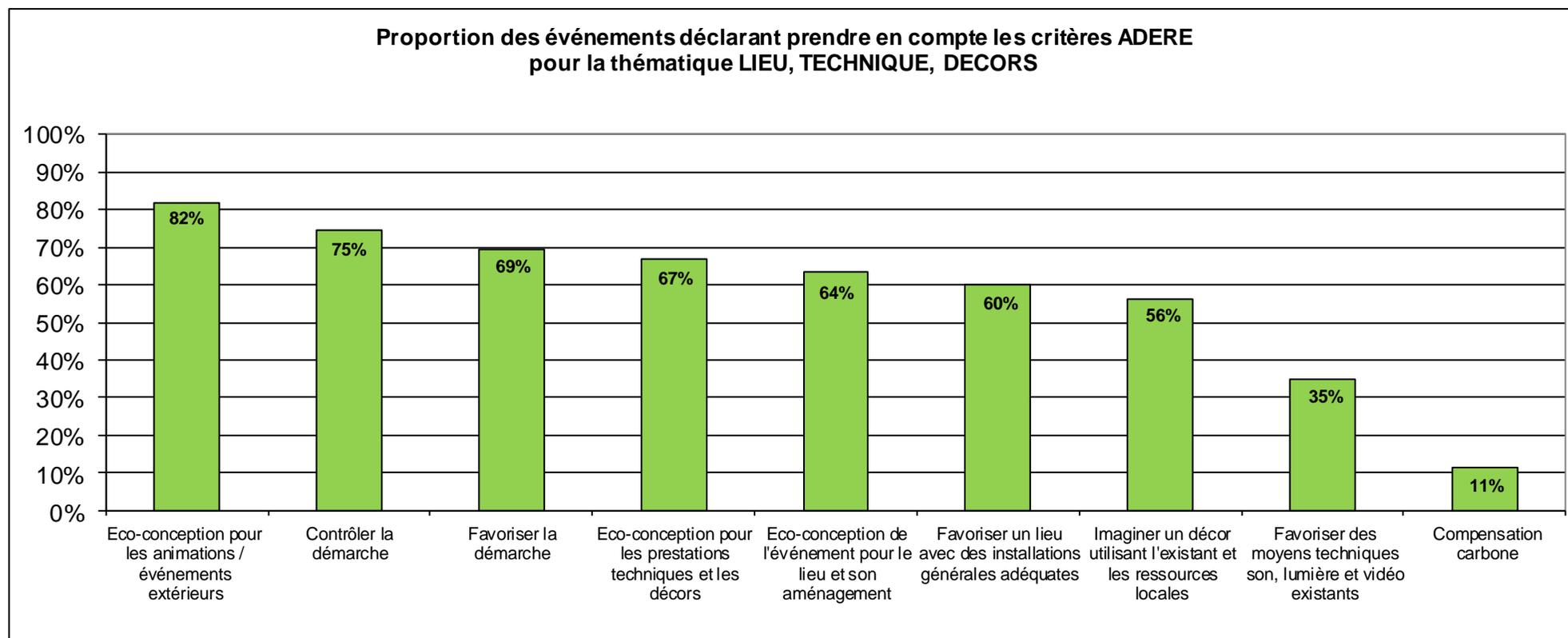


Les questions ont été regroupées selon 4 grandes problématiques.

Si le choix du lieu d'hébergement s'oriente prioritairement vers ceux au plus près du site, les démarches éco-responsables engagés dans les hébergements semblent peu nombreuses, notamment lorsque l'hébergement est fixe (hôtel, gîte...). Les organisateurs semblent néanmoins engager certaines actions sur leurs hébergements provisoires type « camping ».

Moins de la moitié des organisateurs informent et communiquent sur les économies d'eau et d'énergies dans les hébergements.

Prise en compte des critères ADERE pour la thématique Lieu, Technique, Décors :



Cette thématique (9 grandes problématiques) est assez large et regroupe de nombreux points concernant l'aménagement du site et la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie.

Les organisateurs déclarent être attentifs au suivi des actions éco-responsables engagées et à leur facilitation (75% et 69% pour Contrôler et favoriser la démarche). Ils semblent qu'ils échangent significativement avec leurs équipes, leurs prestataires et leurs partenaires autour de leur démarche.

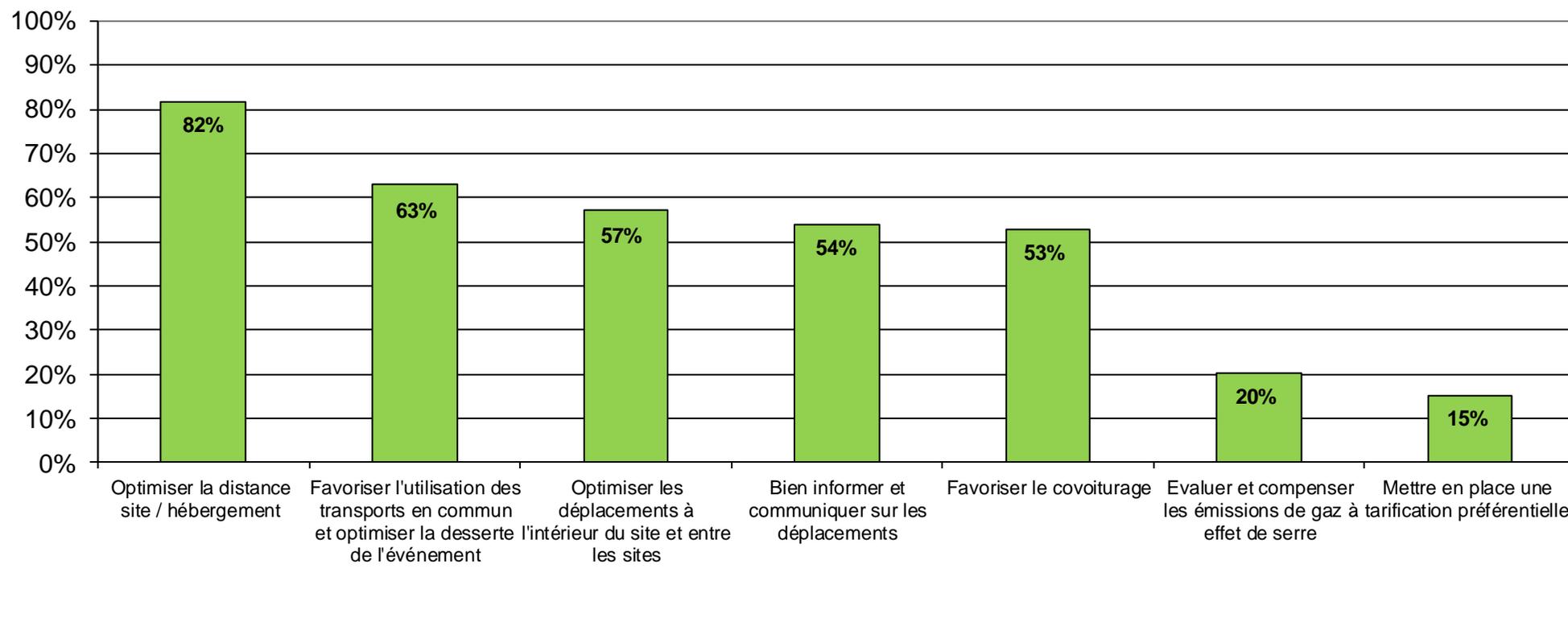
Les résultats pour l'éco-conception sont assez élevés : de 82% pour les animations à 64% pour l'aménagement du lieu. De nombreux organisateurs déclarent en effet favoriser le réemploi et utiliser des matériaux durables dans le temps. Les économies d'énergies semblent par contre être des actions moins engagées.

Dans une moindre mesure, les organisateurs favorisent peu des installations adéquates ou existantes. Le choix du site est pourtant un point clé d'une démarche responsable, mais malheureusement, les organisateurs n'ont pas souvent le choix entre plusieurs sites et ils déclarent devoir souvent compléter les aménagements.

Enfin, très peu d'événements prévoient de calculer et compenser leurs émissions de gaz à effet de serre liées à leurs consommations.

Prise en compte des critères ADERE pour la thématique Transports :

Proportion des événements déclarant prendre en compte les critères ADERE pour la thématique TRANSPORTS

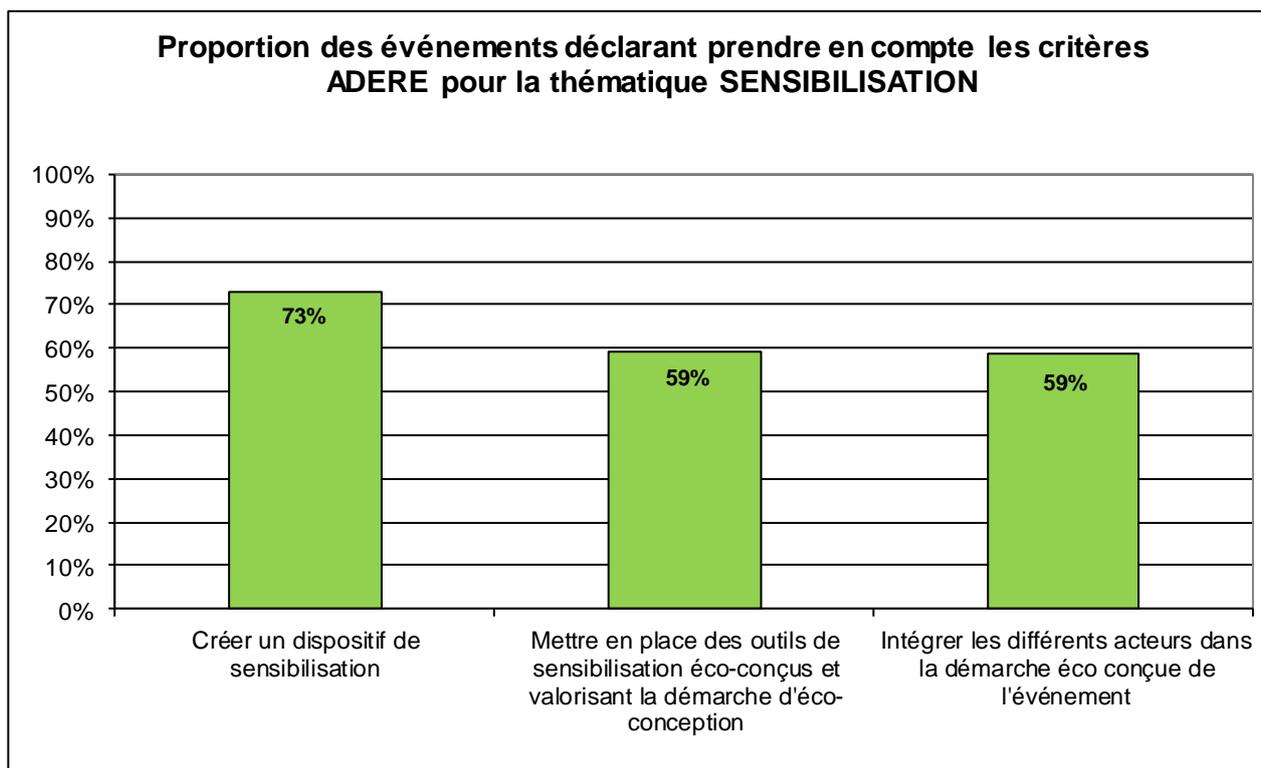


Cette thématique est décomposée en 7 problématiques.

Comme vu précédemment, les organisateurs retiennent des hébergements proches du site ce qui diminue les distances à parcourir. Ils tentent de favoriser également les modes de transports doux (transports en commun, covoiturage...) mais les taux de prise en compte assez moyens pour ces critères montrent qu'il est souvent difficile pour un organisateur de développer ces modes de transports. Le contexte géographique et les moyens modulent certainement leurs possibilités. De même, environ la moitié communiquent et informent sur les possibilités de déplacement, ce qui est pourtant fortement incitatif pour le public.

Deux problématiques ne sont quasiment pas prises en compte : évaluation et compensation des émissions de GES, et la tarification préférentielle.

Prise en compte des critères ADERE pour la thématique Sensibilisation :

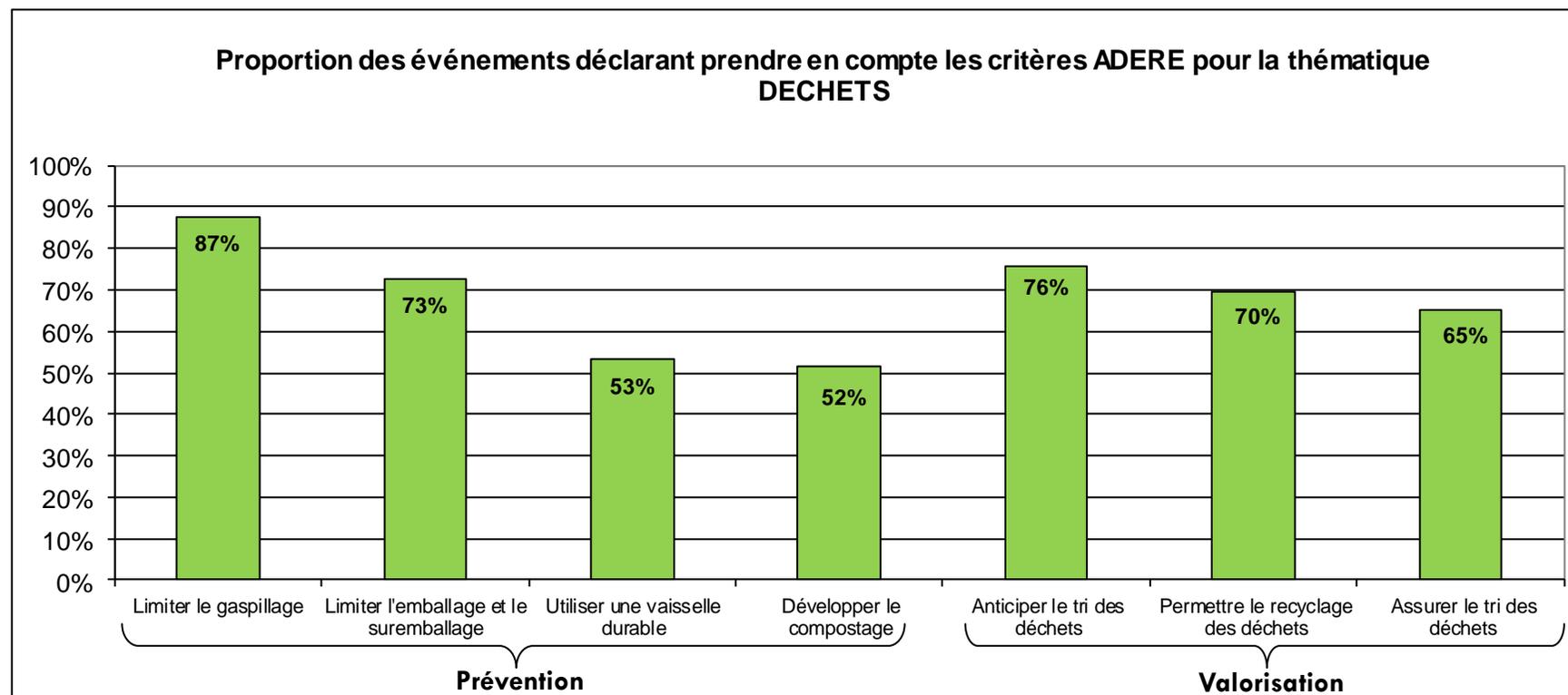


Cette thématique est décomposée en 3 problématiques.

Trois quarts des organisateurs déclarent développer un dispositif de sensibilisation, pour le public et/ou pour les autres acteurs de l'événement. Ils sont pourtant moins nombreux à déclarer intégrer les autres acteurs dans la démarche d'éco-conception de l'événement. La mobilisation de ces acteurs pour qu'ils participent activement à la démarche apparaît donc plus difficile.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, tous les organisateurs ne valorisent pas leurs actions éco-responsables en faisant la promotion des actions engagées.

Prise en compte des critères ADERE pour la thématique Sensibilisation :



Les 7 problématiques existent dans ADERE mais étaient éclatées dans les autres thématiques.

En termes de prévention des déchets, les organisateurs déclarent limiter fortement le gaspillage alimentaire en évaluant au mieux les besoins. De même, peu d'organisateur déclarent utiliser des produits emballés individuellement, mais beaucoup des conditionnements collectifs.

L'utilisation de vaisselle réutilisable est très répandue pour le gobelet, mais très peu pour les assiettes et couverts. Le contexte de l'événement et le peu d'offres pour ces derniers peuvent expliquer ces difficultés.

Enfin, le compostage n'est pas encore très développé par les organisateurs.

Concernant la valorisation des déchets, et notamment le tri des déchets sur l'événement, les organisateurs développent pour beaucoup des actions. On repère néanmoins que les proportions baissent en fonction de l'avancement dans l'événement : beaucoup anticipent le tri avant l'événement, mais il apparaît plus difficile de le faire fonctionner pendant, et de valoriser les déchets après l'événement.

2.2.7. Analyse de l'effet des accompagnements d'organiseurs

Depuis 2008 en Aquitaine, des associations, souvent soutenues par des collectivités, ont accompagné des organisateurs d'événements dans la mise en place et/ou le développement de leur démarche responsable.

Sur les événements qui ont utilisé ADERE, 27 ont été accompagnés depuis 2008. La prise en compte moyenne des critères ADERE par ces événements est de 65%, soit une moyenne supérieure de près de 8% par rapport à la moyenne des événements n'ayant pas été accompagnés.

On note donc que les accompagnements d'organiseurs ont un effet positif sur l'avancement de leur démarche.

2.2.8. Conclusion de l'analyse ADERE

L'analyse des réponses à l'outil ADERE pour les manifestations de la région Aquitaine nous a permis de dégager certaines grandes tendances et de vérifier notamment si le type d'événement influe sur l'engagement des manifestations.

Les conclusions importantes de cette analyse sont les suivantes :

- L'outil semble être utilisé d'avantage par les manifestations qui sont déjà engagées dans une démarche.
- Le type d'événement, même s'il peut jouer un rôle, n'influe donc pas de manière significative dans l'engagement des manifestations dans une démarche responsable.
- Le type d'événement n'influe pas dans la prise en compte des critères pour une même thématique.
- Certaines thématiques semblent plus difficiles à prendre en compte pour l'organisateur, notamment les transports, l'alimentation et les hébergements. Celles-ci pourraient donc être prioritaires dans d'éventuelles actions pour développer les manifestations responsables en Aquitaine.
- Au sein d'une même thématique, les problématiques sont prises en compte à des niveaux différents. Celles qui sont le moins développées pourraient donc être prioritaires dans d'éventuelles actions pour développer les manifestations responsables en Aquitaine.
- Les accompagnements d'organiseurs par des associations spécialistes ont un effet positif sur l'avancement des démarches.

Ces conclusions pourront :

- être recoupés avec d'autres analyses (grille d'éco-conditionnalité).
- être recoupés avec les besoins identifiés.
- servir à définir des priorités d'actions potentielles pour développer les manifestations responsables.

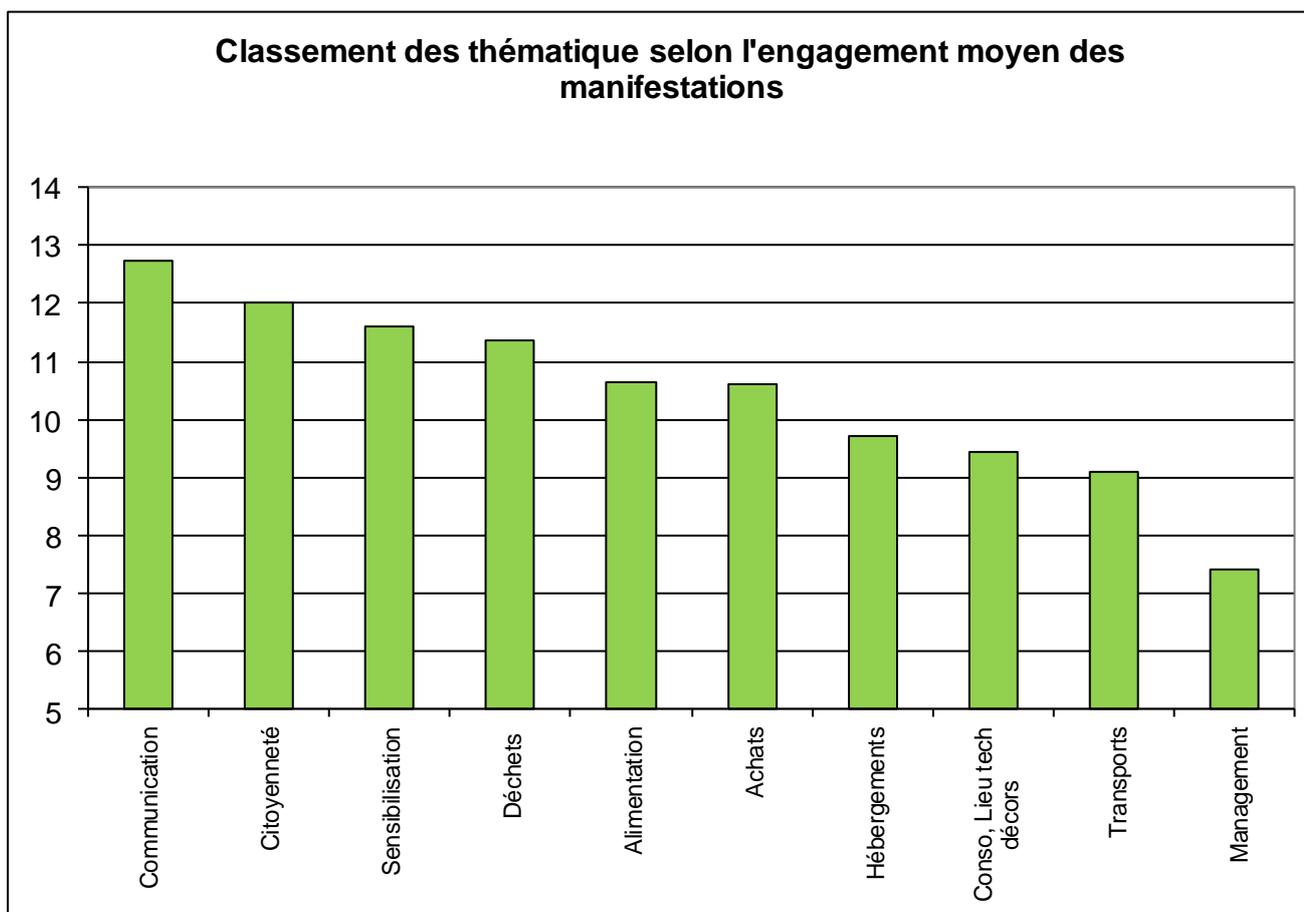
2.3. Synthèse des démarches engagées par les événements

L'analyse des deux outils que sont ADERE et la grille d'éco-conditionnalité nous a permis de dégager une vision globale de l'engagement des manifestations aquitaines dans une démarche responsable.

2.3.1. La prise en compte des différentes thématiques

Les niveaux d'engagement diffèrent selon les thématiques. Certaines thématiques semblent plus difficiles à prendre en compte pour un organisateur, tandis que d'autres au contraire le sont plus facilement. Au sein d'une même thématique également, les problématiques sont prises en compte à des niveaux différents (voir analyse ADERE).

Nous avons recoupé ici les niveaux d'engagement des différentes thématiques afin de dresser un classement indicatif (certaines thématiques couvrant le même champ mais ayant des intitulés différents selon l'outil ont été regroupées) :



Ce classement permet de distinguer quelles thématiques seraient prioritaires pour développer des outils permettant d'aider les organisateurs à progresser.

On peut noter que la thématique la moins prise en compte est celle du Management. Les organisateurs ont des difficultés à bien encadrer et formaliser leur démarche responsable.

Suivent les thématiques Transports et Consommations (aménagement, maîtrise des consommations d'eau et d'énergies...). Ces deux thématiques, qui se peuvent se traduire par des solutions concrètes sur le terrain, sont moins développées que les autres.

A l'inverse, la Communication et la Citoyenneté ont les niveaux d'engagement les plus élevés. Même s'il est important d'apporter des outils aux organisateurs sur l'ensemble des thématiques, celles-ci seront peut-être moins prioritaires pour engager des actions dans le futur.

2.3.2. Éléments qui influencent l'engagement des manifestations

Nous avons pu tester l'influence qu'avait un certain nombre de critères dans l'engagement des manifestations. Ainsi se dégagent les éléments suivants :

Le type de manifestation :

- Le type d'événement n'influe pas de manière significative dans l'engagement des manifestations dans une démarche responsable. On peut noter néanmoins certaines différences non significatives, mais qui témoignent que lorsque la nature de l'événement est en lien direct avec le développement durable, l'engagement est quand même plus élevé.
- Le type d'événement n'influe pas sur la prise en compte des critères pour une même thématique. Les freins et leviers pour la prise en compte des critères au sein d'une même thématique sont donc certainement de même niveau quel que soit le type d'événement.
- L'esthétique d'une manifestation culturelle, à une exception près, n'influe pas sur l'engagement de celle-ci.

Le rayonnement de la manifestation :

- Le rayonnement d'une manifestation n'influe pas de façon significative sur l'engagement de celle-ci dans une démarche responsable. Quelle que soit la taille de l'événement, les niveaux d'engagement sont donc du même ordre de grandeur.
- Pour une même thématique, le rayonnement d'une manifestation n'influe généralement pas sur l'engagement d'une manifestation, à l'exception des thématiques Alimentation et Hébergements.

Le territoire de la manifestation :

- Le département d'une manifestation n'influe pas de façon significative sur l'engagement de celle-ci dans une démarche responsable. Quel que soit le territoire d'un événement, les niveaux d'engagement sont donc du même ordre de grandeur.
- Pour une même thématique, le département d'une manifestation n'influe pas de manière significative sur l'engagement d'une manifestation. On peut néanmoins noter certaines différences dans les niveaux d'engagement, ce qui montre que même si ce n'est pas significatif, le contexte du territoire peut influencer légèrement l'engagement sur certains aspects.

Les accompagnements d'organiseurs :

- Les accompagnements d'organiseurs par des associations spécialistes ont un effet positif sur l'avancement des démarches responsables des manifestations, de +8 à + 22%.

Conclusion

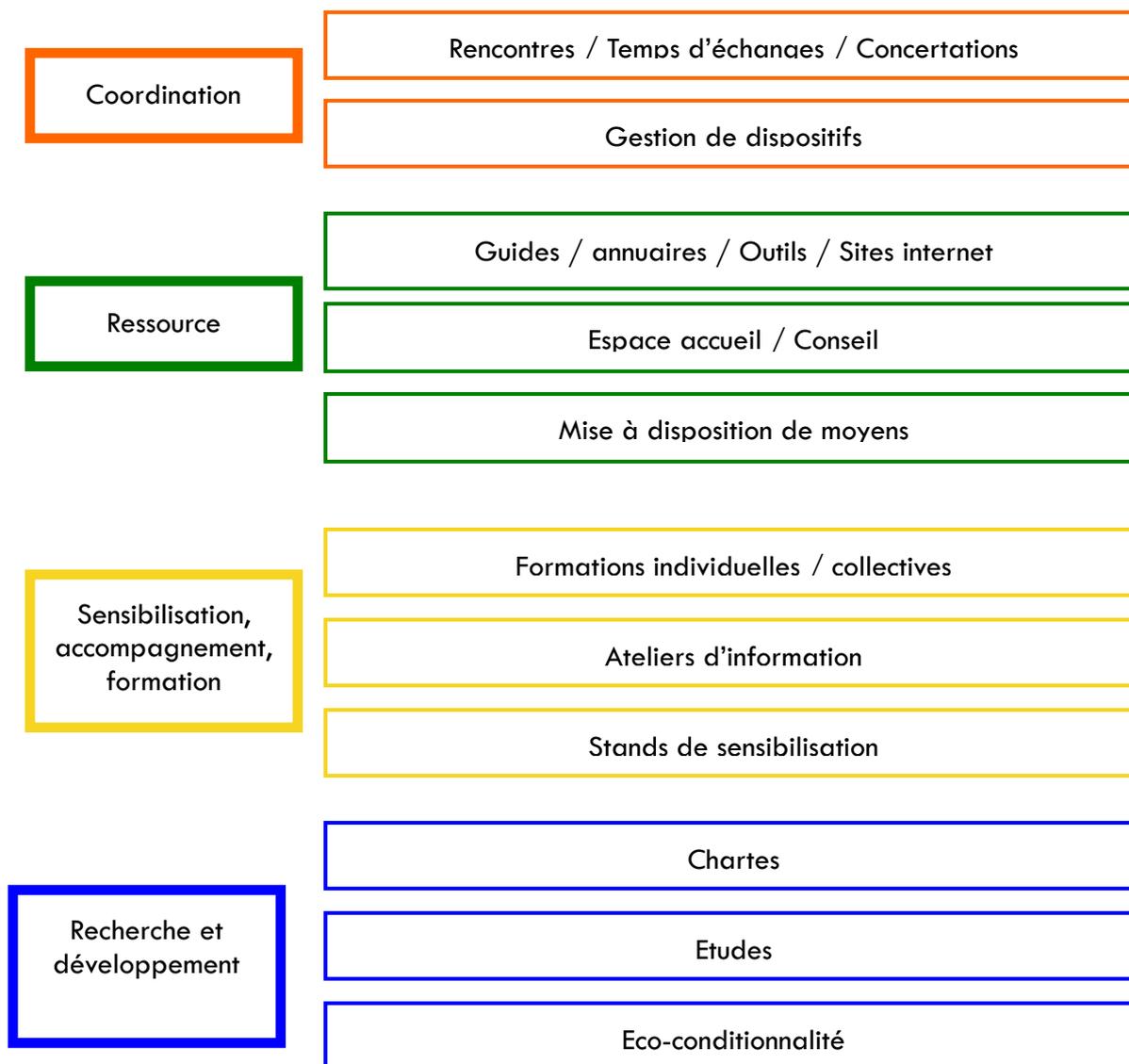
- **Globalement, même si certaines différences apparaissent, le type, le rayonnement et le territoire n'ont pas d'influence significative sur l'engagement des manifestations dans une démarche responsable.**
- **Par contre, les accompagnements d'organiseurs ont un effet positif sur le niveau d'engagement des manifestations : de +8 à + 22%.**

3. Les démarches engagées pour développer les manifestations responsables

Nous présentons ici les différentes pratiques et démarches engagées selon le type d'acteurs et le mode d'actions. Toutes les initiatives référencées lors de la phase de consultations ne seront pas exposées ici, mais chaque mode d'actions présenté sera issu d'un ou plusieurs retours d'expériences.

Les différents types de démarche sont présentés ici dans des fiches synthétiques, qui résument les grands principes et exposent des retours d'expériences significatifs.

Nous avons identifié quatre grandes « catégories » d'actions ou de démarches, déclinant chacune des démarches spécifiques :



Le code couleur ci-dessus sera repris dans chaque fiche.

3.1. Collectivités et structures publiques

Les collectivités et autres structures publiques ont un rôle extrêmement important dans le développement des manifestations responsables en Aquitaine. Elles ont engagé des travaux sur le sujet, souvent en partenariat avec d'autres structures, et apparaissent comme un levier essentiel dans cette dynamique.

Les principaux modes d'actions référencés auprès des collectivités et acteurs publics sont :

3.1.1. Coordination

- L'organisation de rencontres / groupes de travail
- Des dispositifs pour accompagner les organisateurs

3.1.2. Ressource

- Des guides et outils pratiques
- La mise à disposition de moyens

3.1.3. Sensibilisation, accompagnement et formation

- Des formations / ateliers de sensibilisation

3.1.4. Recherche et développement

- L'éco-conditionnalité des aides
- L'accompagnement d'autres acteurs (prestataires de services, syndicats déchets...)
- Des chartes d'engagement

3.1.5. Exemplarité

→ une fiche spécifique est présentée sur l'exemplarité des collectivités organisatrices d'événements.

L'ORGANISATION DE RENCONTRES ET GROUPES DE TRAVAIL

Principe général : permettre, par l'organisation de temps spécifiques, l'échange entre différentes parties prenantes des manifestations responsables sur un territoire.

Type : organisation d'un événement spécifique (temps fort), réunions sur des thématiques données

Cadre de réalisation : organisation par la collectivité

Facteurs de réussite :

- permet l'échange entre différents acteurs (ex. rencontre de prestataires)
- l'organisation par une collectivité = + de participants
- permet à chaque acteur de connaître les actualités du secteur, d'échanger sur les freins et leviers (retours d'expériences)
- permet à la collectivité de mieux connaître les avancées des organisateurs en matière de développement durable (mission d'observatoire)

Freins éventuels :

- Quel suivi ?
- Quels leviers pour des actions concrètes ?

RETOURS D'EXPERIENCES

GRUPE DE TRAVAIL DU CDA 21

- Ce comité départemental des Agendas 21 est coordonné par le Conseil Général de la Gironde
- Il réunit la quasi-totalité des collectivités en Agenda 21 du département (61 collectivités) et un réseau de partenaires
- 13 collectivités participantes au groupe de travail « manifestations responsables »
- A permis l'élaboration du kit pour des manifestations responsables
- 13 affiches « génériques » personnalisables pour communiquer sur les actions réalisées sur un événement

SALON DES SPORTS

- Par la DRDJS
- Dans le cadre de Conforexpo
- Organisation de conférences et débats sur le sujet des manifestations responsables



REUNION D'ECHANGES PAR LE CONSEIL GENERAL DES LANDES

- Par le service culture du CG40
- Une réunion d'échanges, de retours d'expériences
- avec les têtes de réseaux et les associations organisatrices d'événements
- 15 participants
- a permis de faire ressortir les besoins des organisateurs d'événements du territoire



SALON DES MANIFESTATIONS RESPONSABLES EN GIRONDE

- Par le Conseil Général de la Gironde
- 2 éditions
- à destination des organisateurs d'événements
- des conférences et présentation de retours d'expériences
- 100 participants à la 2^{ème} édition



DES DISPOSITIFS POUR ACCOMPAGNER LES ORGANISATEURS

Principe général : aller sur le terrain, auprès des organisateurs, pendant la préparation, l'exploitation et le bilan de l'événement, pour les accompagner étapes après étapes : état des lieux de leur événement, définition des objectifs, plans d'actions, suivi et bilan... L'objectif étant également de rendre les organisateurs autonomes dans leur démarche.

Accompagnateur : généralement un partenaire ou un prestataire de la collectivité, expert dans le domaine du développement durable. Dans certains cas, les agents de la collectivité ou de la structure publique accompagnent directement les organisateurs (voir ex. PNR Landes de Gascogne).

Cadre de réalisation :

- dans le cadre d'un appel à projet, permettant d'identifier les organisateurs motivés dans cette démarche.
- de manière ponctuelle, suite à la demande d'un organisateur
- ou exigé par la collectivité en termes d'éco-conditionnalité d'une subvention

Durée : durée moyenne d'environ 4 journées d'intervention, du début de la préparation au bilan de l'événement.

Nombre d'accompagnements : variable en fonction du budget alloué par la collectivité

Facteurs de réussites :

- présence d'un expert accompagnateur dans la collectivité ou sur le territoire
- motivation et implication des structures accompagnées
- accompagnement débutant 1 an à l'avance, par l'observation de l'événement ; accompagnement dans le temps
- bonne communication autour du dispositif

Freins éventuels :

- nombre et durée d'accompagnement limité par manque de financement
- des organisateurs non motivés sur le territoire / faible mobilisation des acteurs
- absence d'expert accompagnateur dans la collectivité ou sur le territoire

RETOURS D'EXPERIENCES

APPEL A PROJET POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES MANIFESTATIONS RESPONSABLES EN GIRONDE

- Par le Conseil Général de Gironde (Mission Agenda 21)
- De 2009 à 2011
- 51 accompagnements
- Tout type d'événements : culturels, sportifs, foires...
- Accompagnements réalisés par 1 association locale
- Appel à projet avec lauréats choisis par un jury
- 3 à 5 jours d'accompagnement
- Accompagnements collectifs de 8 jours avec plusieurs événements d'une même commune
- Tampon « Manifestations responsables en Gironde » délivrés aux lauréats



ACCOMPAGNEMENT DES MANIFESTATIONS RESPONSABLES EN LOT-ET-GARONNE

- Par le Conseil Général du Lot-et-Garonne (Service Développement Durable)
- Depuis 2011
- 8 accompagnements
- Tout type d'événements : culturels, sportifs, foires...
- Accompagnements réalisés par 3 associations Lot-et-garonnaises, formées par Meduli Nature
- Appel à projet avec lauréats choisis par un jury
- 5 jours d'accompagnement par événement



APPEL A PROJET POUR DES MANIFESTATIONS SPORTIVES RESPONSABLES EN AQUITAINE

- Par la DRJSCS Aquitaine
- En 2009
- 15 accompagnements
- Événements sportifs
- Accompagnements réalisés par plusieurs associations du réseau GRAINE Aquitaine, en fonction du territoire de l'événement.
- Formation des associations accompagnatrices par GRAINE Aquitaine et Meduli Nature.
- Appel à projet avec lauréats choisis par un jury
- Nombre de jours d'accompagnements variable selon la problématique et l'avancement de l'événement



ACCOMPAGNEMENT DES MANIFESTATIONS SPORTIVES DE PLEINE NATURE PAR LE PNR LANDES DE GASCOGNE

- Accompagnements réalisés par le Chargé de mission activités de pleine nature
- Depuis 2004
- Tous les événements de pleine nature se déroulant dans le parc doivent contacter le PNR
- Le PNR peut réorienter une manifestation ou mettre un avis défavorable / itinéraire ou l'organisation
- Le PNR émet des recommandations en amont (multitude de conseils et d'appuis techniques à l'organisateur) notamment pour la prise en compte de la biodiversité
- Coopération éventuelle : le PNR accompagne l'organisateur demandeur.
- Création d'un cahier des charges à respecter pour les événements



DES GUIDES ET OUTILS PRATIQUES

Principe général : apporter aux organisateurs d'un territoire une base d'informations détaillées

Types d'outils : des guides papiers / numériques, des onglets internet, des vidéos ...

Les outils réalisés sont parfois diffusés au sein d'un « kit ».

Cadre de réalisation :

- à l'initiative de la collectivité
- Prestation de service pour la création de l'outil

Contenu : une information générale sur les moyens d'actions, des parties développées par thématiques (déchets, transports, achats, etc.), des retours d'expérience, des listes de contacts et prestataires sur le territoire couvert

Diffusion : canaux de diffusion de la collectivité / relais par les associations locales (têtes de réseaux, associations relais)

Facteurs de réussite :

- Donne une base d'informations détaillées pour lancer la démarche (voire une feuille de route)
- Facilite la recherche de prestataires et professionnels du secteur sur le territoire de la manifestation

Freins éventuels :

- Risque d'obsolescence : ces guides sont à actualiser régulièrement
- Diffusion pas toujours large
- Outil utile mais non suffisant (besoin d'accompagnement pour la mise en œuvre)

RETOURS D'EXPERIENCES

UN KIT POUR DES MANIFESTATIONS RESPONSABLES

- Par le Conseil Départemental des Agenda 21 locaux
- Depuis 2010
- Composé de :
 - Un guide pratique
 - Un recueil d'expériences
 - Une charte et un visuel
 - Une série de 12 affiches personnalisables
 - Un outil de recueil des données environnementales et de calcul des impacts environnementaux d'un événement
 - Un film sur les manifestations responsables



GUIDE DES ECO-MANIFESTATIONS DE BORDEAUX

- Par la Ville de Bordeaux
- En partenariat avec l'ADEME, et la contribution d'organisateur d'événements
- Ce guide détaille notamment les partenariats qui peuvent être proposés par la Mairie (prêt de salles, de matériel, etc.) et les équipements disponibles sur la commune (par ex. centres de tri)
- Un onglet « à noter pour mon bilan environnemental » qui aide les organisateurs à identifier les données quantifiables à récolter pour réaliser un bilan environnemental chiffré
- Pas d'annuaire de prestataires



GUIDE PRATIQUE « ORGANISER UN EVENEMENT ECO-RESPONSABLE EN DORDOGNE »

- Par le Conseil Général de Dordogne
- Rédaction : CG24, Agence culturelle départementale, agence Eko-think
- Date de parution : avril 2011
- Un carnet d'adresses détaillé : structures ressources, fournisseurs, et prestataires du territoire



GUIDE PAU « ORGANISER DES EVENEMENTS ECO-RESPONSABLES, C'EST POSSIBLE ! »

- Par la Ville de Pau (service vie associative et animation), en partenariat avec l'association Ecocene et des associations palaises
- Date de parution : octobre 2012, actualisé en juillet 2014
- Avec une liste des contacts ressources au niveau local et régional – dont quelques prestataires
- Et des fiches techniques détaillées



LA MISE A DISPOSITION DE MOYENS

Principe général : encourager l'action par des moyens concrets mis à la disposition des organisateurs de manifestations du territoire, en fonction des compétences de la collectivité.

Types de moyens proposés :

- le prêt : gobelets réutilisables, toilettes sèches, matériel accessibilité handicap, matériel de tri
- les transports : gratuité ou réduction de tarifs des transports en commun de la collectivité, mise à disposition de navettes, site de covoiturage de la collectivité (lorsqu'il existe)

Cadre de réalisation : porté par le service concerné au sein de la collectivité

Facteurs de réussite :

- Communication sur le dispositif
- Gratuité
- Facilité de mise en œuvre pour les organisateurs
- Formation à l'utilisation du matériel lorsque nécessaire

Freins éventuels :

- Inégalité des dispositifs selon les territoires
-

RETOURS D'EXPERIENCES

UN KIT « ECO-MANIFESTATIONS » A PESSAC

- Par la Ville de Pessac
- Depuis 2011
- 12 associations bénéficiaires en 2012
- Composé de :
 - sessions locales de formation gratuite
 - une signalétique commune et des affiches de sensibilisation
 - des bacs de tri spécial manifestations
 - des gobelets consignés



DISPOSITIF FEST'TER

- Par la Région Aquitaine
- En partenariat avec la SNCF
- Une réduction de 50% sur le prix d'un billet aller/retour en TER Aquitaine
- Dispositif pour 5 festivals aquitains : Garorock, EHZ, Arte Flamenco, Reggae Sun Ska, Musicalarue



USSGETOM SUD GIRONDE

- Syndicat de déchets du Sud Gironde
- Depuis 2008
- Mise à disposition de kits de tri
- Accompagnement dans les démarches (verre réutilisable, alternatives aux nappes en papier...)
- Réalisation d'études et diagnostics
- Stand de sensibilisation sur site



PRET DE MATERIEL D'ACCESSIBILITE HANDICAP

- Par l'IDDAC
- A destination des associations et collectivités
- Pour l'organisation de manifestations culturelles
- Le matériel proposé : boucles magnétiques, tapis d'accessibilité ...
- Des journées de formation à l'utilisation du matériel



SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS DE DORDOGNE (SMD3)

- Mise à disposition de 30.000 gobelets réutilisables
- Depuis 2010
- Le lavage, le séchage et le stockage sont gérés par l'ESAT OSEA (250 personnes en situation de handicap)
- A destination de tous les organisateurs d'événements pour un minimum de 100 gobelets
- Consigne de 1 euro
- Convention « multi-événements » pour les organisateurs de plusieurs manifestations



DES FORMATIONS ET ATELIERS DE SENSIBILISATION

Principe général : apporter aux organisateurs d'un territoire une base méthodologique et théorique, des retours d'expériences et permettre l'échange entre organisateurs.

Formateur : généralement un partenaire ou un prestataire de la collectivité, expert dans le domaine des manifestations responsables.

Cadre de réalisation :

- dans le cadre d'une sollicitation des associations d'un territoire.
- A l'initiative de la collectivité

Durée : de l'atelier de sensibilisation court de 2 ou 3 heures, à la formation aboutie de plusieurs journées.

Nombre de formations : variable en fonction de la demande des organisateurs

Facteurs de réussites :

- présence d'un expert formateur dans la collectivité ou sur le territoire
- motivation et implication des organisateurs locaux
- bonne communication autour du dispositif
- Formations in situ sur un événement témoin, qui permet de visualiser en directe une démarche concrète

Freins éventuels :

- Sollicitations diverses des organisateurs / manque de disponibilité
- des organisateurs non motivés sur le territoire / faible mobilisation des acteurs
- absence d'expert accompagnateur dans la collectivité ou sur le territoire
- période et horaires non adaptés

RETOURS D'EXPERIENCES

DISPOSITIF D'ATELIERS DE SENSIBILISATION EN GIRONDE

- Par le Conseil Général de Gironde (Mission Agenda 21)
- En 2008 et 2009
- 35 ateliers de 2 à 3h
- Ouverts à tout type d'organisateur girondins
- 350 participants
- Différents types d'ateliers : généraux (introduction au sujet), thématiques (communication, transports, consommations, déchets, citoyenneté), et chronologiques (Ateliers selon les grandes étapes de la mise en place d'une démarche)
- Ateliers animés par une association girondine
- Ateliers répartis sur tout le territoire girondin



FORMATION A L'UTILISATION DE L'OUTIL ADERE EN AQUITAINE

- Par l'ADEME Aquitaine
- En 2010
- 2 sessions d'une journée
- Ouverts à tout type d'organisateur girondins
- 20 participants
- Formation spécifique à l'utilisation de l'outil ADERE avec introduction aux manifestations responsables
- Formations animées par Meduli Nature co-créatrice de l'outil
- Formations réalisées à Pau et Bordeaux



ATELIER DE SENSIBILISATION DES ASSOCIATIONS DE LA VILLE D'EYSINES (33)

- Par la ville d'Eysines (services des sports)
- En 2013, à l'occasion de la Semaine du Développement Durable
- 1 atelier avec présentation, échanges, débats et projection de films
- Ouverts à tout type d'organisateur de la commune
- 40 participants



ATELIERS DE SENSIBILISATION DES ASSOCIATIONS DE LA VILLE DE LA TESTE (33)

- Par la ville de la Teste (Mission Agenda 21)
- En 2012
- 1 atelier de 2h d'introduction aux manifestations responsables, suivi de 2 ateliers d'accompagnement collectif avec 3 associations volontaires
- Ouverts à tout type d'organisateur de la commune
- 50 participants au 1^{er} atelier, 3 associations pour les 2 suivants
- Ateliers animés par une association girondine



L'ECO-CONDITIONNALITE DES AIDES

Principe général : subordonner les subventions publiques au respect de normes environnementales. Dans les faits aujourd'hui, les aides ne sont pas conditionnées. Cependant, de plus en plus de collectivités proposent une grille d'évaluation / de présentation des démarches engagées par les organisateurs, adossée au dossier de demande de financement.

Cadre de réalisation : au sein du service instructeur (en particulier les services : culture, vie associative, jeunesse & sport). Certaines collectivités s'appuient sur des prestataires pour la réalisation de la grille. Cette grille est détachée du dossier d'instruction.

Facteurs de réussite :

- accessibilité / ergonomie de la grille à remplir
- permet un observatoire de l'avancée des démarches
- grille réalisée en corrélation avec un dispositif d'information / d'accompagnement / d'aide
- exigence limitée / proposer une démarche de progrès
- formation des agents de la collectivité

Freins éventuels :

- grille difficilement accessible pour les organisateurs non sensibilisés
- reste déclaratif : pas de vérification sur les engagements / évaluation des démarches
- du travail administratif supplémentaire pour les organisateurs d'événements et les agents de la collectivité

RETOURS D'EXPERIENCES

CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE : GRILLE D'ECO-CONDITIONNALITE DU SERVICE CULTURE

- Lancement en 2012
- Grille adossée au dossier de demande de subvention
- 10 thématiques pour 67 actions responsables
- un onglet « avez-vous besoin d'aide ? »
- 400 questionnaires remplis et analysés
- Travail réalisé en concertation avec des associations du territoire



FICHE VERTE DU CONSEIL GENERAL DE GIRONDE

- Projet initié par la mission Agenda 21
- Intégration de fiches vertes dans le dossier de demande de subvention
- Réalisation d'une analyse des réponses pour un suivi des démarches engagées



GRILLE D'ENGAGEMENT DE LA MAIRIE DE BORDEAUX

- Depuis 2011
- Avec les services DD, la cellule événement, la direction de sports, de la vie associative et de la culture
- Intégrée dans les dossiers de demande de subvention et d'occupation de l'espace public
- Une liste d'engagements
- Une fiche bilan
- Pas de conditionnalité de l'aide pour l'instant



CONSEIL GENERAL DES PYRENEES ATLANTIQUES

- Agenda 21 – Action 3.2.4.
- Toutes manifestations culturelles ou sportives soutenues par le conseil général
- Critères de conditionnalité : exigences environnementales, sociales, de diversité culturelle intégrés dans le partenariat CG/organismes de manifestations
- Démarche d'amélioration continue



DES CHARTES D'ENGAGEMENT

Principe général : motiver les organisateurs d'événements à faire évoluer leurs pratiques en les encourageant à signer une charte d'engagement. C'est un moyen de sensibiliser et informer les organisateurs.

Cadre de réalisation : de manière générale, réalisé en interne à la collectivité, par les services développement durable, agenda 21, soutien aux associations

Actions mises en place : rédaction d'une charte + demande aux organisateurs de signer cette charte, permettant d'acter un engagement.

Facteurs de réussite :

- un moyen efficace et simple pour informer les organisateurs des actions possibles
- souvent assorti de ressources et contacts pour accompagner la démarche
- permet également de rendre visible l'engagement de la collectivité

Freins éventuels :

- reste un engagement moral / déclaratif
- risque de mauvaise interprétation de la démarche par les associations concernées (dispositif apparenté à une éco-conditionnalité des aides)

RETOURS D'EXPERIENCES

VILLE DE PAU : CHARTE DES MANIFESTATIONS CYCLISTES ET PEDESTRES

- Art. 2.3. : démarche éco-responsable
- L'organisateur s'engage dans une démarche d'éco-responsabilité, en particulier : promotion des modes de transport alternatifs, réduction des déchets, économie d'énergie
- La Ville de Pau fournit le guide « Organiser des événements éco-responsables, c'est possible ! »



CHARTRE D'ENGAGEMENT DE BERGERAC

- Par la Ville de Bergerac
- Une charte d'engagement entre la ville et les associations du territoire
- Pour une définition partagée de l'intérêt général
- Intégrant un axe développement durable et en particulier :
 - s'inscrire dans une démarche « développement durable » à l'occasion de la conception et la mise en œuvre de manifestations responsables
 - soutenir toutes actions visant à la sensibilisation du public en communiquant sur une démarche éco-responsable



CHARTRE DU PNR DES LANDES DE GASCOGNE

- Concertation avec les organisateurs de manifestations en amont de la démarche
- Afin de coordonner les objectifs de chaque manifestation avec ceux de la Charte, des documents de gestions des espaces naturels et garantir une cohérence des actions liées à la fréquentation sur les espaces naturels de son territoire.



L'EXEMPLARITE

Principe général : la collectivité met en place des actions éco-responsables pour les événements qu'elle organise (événements culturels, sportifs par exemple ... mais aussi réceptions organisée par les services protocole & communication).

Cadre de réalisation : au sein du service organisateur / avec le soutien du service DD ou Agenda 21. Très souvent avec l'appui d'association locales ou prestataires de services.

Actions mises en place : accompagnement des techniciens et élus impliqués dans l'organisation de l'événement, évaluation

Facteurs de réussite :

- portage politique de la démarche par un ou des élus
- formation des agents – ou principe d'acculturation
- existence d'un dispositif d'engagement en faveur du développement durable porté par la collectivité (notamment : Agenda 21) ; incluant engagement spécifique sur les manifestations responsables

Freins éventuels :

- difficulté pour trouver des prestataires
- contraintes spécifiques marchés publics
- thématique transversale : pas toujours simple de sensibiliser le service organisateur
- temps de travail supplémentaire en interne

RETOURS D'EXPERIENCES

LA FETE DE LA CORNICHE

- Par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques
- Avec le soutien du CPIE Littoral Basque
- Depuis 2006, au mois de septembre
- 30.000 personnes
- Pour valoriser les actions en faveur de la protection et la mise en valeur du patrimoine environnemental
- Dernier site protégé d'importance de la côte basque française
- Mise à disposition de moyens de transports verts (calèches, poneys ...)



VILLE D'ORTHEZ

- Volonté d'exemplarité des événements organisés par la Mairie – via service agenda 21
- 4 événements importants concernés : Jazz Naturel, Fêtes d'Orthez, 1 festival de musique et une manifestation dédiée au développement durable
- Mise en place de gobelets réutilisables sur tous les événements
- Achat de totems de tri
- Documents de communication éco labellisés
- Mise en place de toilettes sèches + création d'une petite zone de compostage sur l'espace des services techniques – en partenariat avec Terre&cycle
- Mobilité : installation de garages vélos
- Actions également engagées sur les réceptions et pots d'accueil (produits bio et/ou équitables)



CONSEIL GENERAL DE DORDOGNE

- Volonté d'exemplarité pour les événements organisés ou co-organisés par le CG24 (notamment événements sportifs)
- Achats responsables : gobelets, achat local (alimentaire)
- Gratuité de tous les événements
- 5 sites départementaux accessibles handicap (label « handicap »)
- lien fort et adaptation au contexte et aux contraintes du territoire



FORMATION DES AGENTS DU CG47

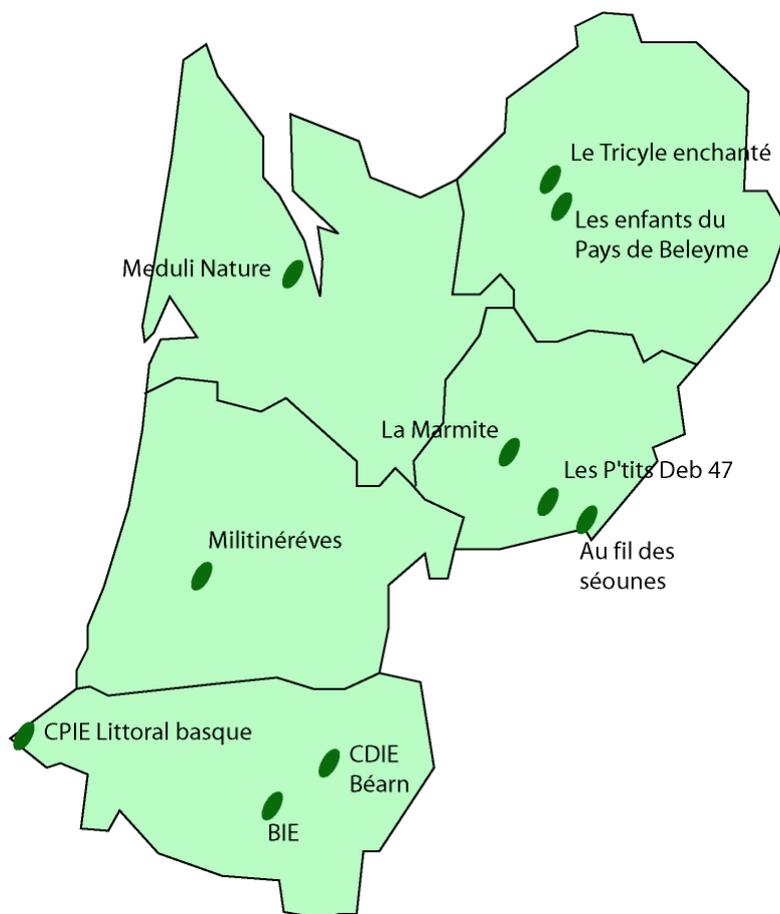
- Mise en place en 2010
- Formation de 3 associations locales à l'accompagnement de manifestations responsables
- Formation des agents aux manifestations responsables
- Série d'ateliers de sensibilisation des associations
- 10 accompagnements réalisés



3.2. Structures d'accompagnement ou « relais locaux »

Il existe en Aquitaine plusieurs structures ayant développé une expertise sur la thématique des manifestations responsables : opérateurs privés (entreprises de conseil et consulting), associations d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), associations culturelles ... Dans le cadre de l'état des lieux, un travail d'échanges et de mise en réseau a été réalisé avec les associations membres du GRAINE Aquitaine, déjà engagées dans un dispositif d'accompagnement et sensibilisation aux manifestations responsables.

La carte ci-dessous recense ces associations :



Actions spécifiques réalisées ou en cours de réalisation :

→ Ressource

- Création d'outils et diffusion de ressources
- Prêt ou location de matériel

→ Sensibilisation, accompagnement et formation

- Formation et sensibilisation
- Stands de sensibilisation

CREATION D'OUTILS ET DIFFUSION DE RESSOURCES

Principe général : apporter aux organisateurs d'événements concernés (territoire, secteur d'activités), une base d'informations détaillées

Types d'outils : des guides papiers / numériques, des pages internet, des vidéos ...

Cadre de réalisation :

- à l'initiative de l'association
- projet parfois cofinancé par des partenaires publics ou têtes de réseaux sectoriels

Contenu : une information générale sur les moyens d'actions, des parties développées par thématiques (déchets, transports, achats, etc.), des retours d'expérience, des listes de contacts et prestataires sur le territoire couvert

Diffusion : contacts de l'association, relais par les partenaires (associations, collectivités partenaires)

Facteurs de réussite :

- Donne une base d'informations détaillées pour lancer la démarche (voire une feuille de route)
- Facilite la recherche de prestataires et professionnels du secteur sur le territoire de la manifestation
- Permet de faire connaître l'association relais et de valoriser ses actions sur son territoire

Freins éventuels :

- Multiplicité des outils et guides : trop d'informations pour les organisateurs ? comment cibler au mieux son public ?
- Risque d'obsolescence : ces guides sont à actualiser régulièrement
- Outil utile mais non suffisant (besoin d'accompagnement pour la mise en œuvre)

RETOURS D'EXPERIENCES

BEARN INITIATIVES ENVIRONNEMENT

> Le Guide Sport et Environnement en Aquitaine

Un guide pratique proposant des actions concrètes, simples et peu onéreuses pour mieux prendre en compte l'environnement dans les pratiques sportives.



Edité en 2008 à 3 000 exemplaires.

Accessible en ligne sur www.bie.fr (rubrique Sport-Environnement)

MEDULI NATURE

> Meduli Nature a réalisé et contribué à l'élaboration de plusieurs guides et outils :

- Guide des manifestations responsables en Gironde (2008) ;
- Guide pour l'organisation de manifestations responsables dans ou à proximité de milieux naturels (2013), une extension au guide précédent des manifestations responsables ;
- Livret « Déchets des événements en Gironde » (2013), à destination des organisateurs : actions de réduction des déchets, contacts des syndicats de déchets et outils ;
- Carnet de route « Accompagner les manifestations dans la prévention et la gestion des déchets » (2013), à destination des syndicats ;
- Outil ADERE (Auto-Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Evènements), co-réalisation avec les membres du Collectif pour les manifestations responsables ;
- Tableur de diagnostic déchets, au profit des organisateurs et syndicats, pour évaluer sa production de déchets sur un événement ;



PRET OU LOCATION DE MATERIEL

Principe général : encourager l'action par des moyens concrets mis à la disposition des organisateurs de manifestations

Type de matériel proposé :

- gobelets réutilisables
- toilettes sèches
- matériel de tri

Cadre de réalisation : porté par l'association. La mise à disposition peut être gratuite ou en location

Facteurs de réussite :

- communication
- soutien des collectivités
- cette action permet une mise en œuvre simple et rapide pour les organisateurs
- travail en réseau

Freins éventuels :

- modèle économique à conforter
- concurrence potentielle entre entreprises et associations
- les stocks proposés ne permettent pas de répondre à la demande d'événements importants
- cette action demande un lourd travail de logistique

RETOURS D'EXPERIENCES

ECOCENE

Gobelets

Mise à disposition de gobelets réutilisables (stock de 400 verres).

Lavage à la charge de l'organisateur.

Autre solution sur le territoire avec Béarn Solidarité.



BEARN INITIATIVES ENVIRONNEMENT

- Service de prêt de gobelets et d'affiches expliquant la consigne, moyennant une cotisation annuelle de 25€ (convention à signer).
- Partenariat avec le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Bassin-Est du Béarn (stock de 8 000 gobelets conditionnés par 350 unités dans des caisses et service de lavage haute-pression)
- Achat de gobelets, personnalisables aux couleurs de la manifestation.



ASSOCIATION TERRE&CYCLE

- Location de toilettes sèches, les principales activités de l'association s'articulent autour de :
 - L'information.
 - Le prêt, la location et la vente de toilettes sèches.
 - La recherche d'espaces de compostage.
 - L'accompagnement pour l'auto-construction et la gestion des toilettes sèches et bacs à compost.
 - La mise en relation d'utilisateurs de toilettes sèches.



MEDULI NATURE

- Mise à disposition gratuite de 9 totems de tri (convention de prêt à signer), permettant de fixer 3 sacs différents pour les déchets et équipés de panneaux en bois pour afficher la signalétique.



DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION

Principe général : apporter aux organisateurs d'un territoire une base méthodologique et théorique, des retours d'expériences et permettre l'échange entre organisateurs.

Cadre de réalisation :

- Dans le cadre d'un dispositif existant
- Directement auprès d'un organisateur d'événement (prestation pouvant être rémunérée)

Durée : de l'atelier de sensibilisation court de 2 ou 3 heures, à la formation aboutie de plusieurs journées.

Nombre de formations : variable en fonction de la demande des organisateurs

Facteurs de réussites :

- présence d'un expert formateur dans la collectivité ou sur le territoire
- motivation et implication des organisateurs locaux
- bonne communication autour du dispositif
- Formations in situ sur un événement témoin, qui permet de visualiser en directe une démarche concrète

Freins éventuels :

- Sollicitations diverses des organisateurs / manque de disponibilité
- des organisateurs non motivés sur le territoire / faible mobilisation des acteurs
- absence d'expert accompagnateur dans la collectivité ou sur le territoire
- période et horaires non adaptés

RETOURS D'EXPERIENCES

MEDULI NATURE

- Plus de 40 ateliers de formation et/ou sensibilisation aux manifestations responsables : collectivités, associations (responsables, bénévoles), etc.
- Plus de 100 événements accompagnés dont plus de 60 en Gironde depuis 2005.
- Territoire : principalement en Gironde mais aussi dans les autres départements aquitains.
- Dans le cadre de dispositifs ou directement sur la demande d'un organisateur d'événement. Ex : CDOS en 2012 et 2013.



BEARN INITIATIVES ENVIRONNEMENT

- Accompagnement et formation pour les organisateurs d'événements sportifs
- Territoire : 64 (Béarn)
- Plus de 50 événements accompagnés depuis 2009
- Dans le cadre de dispositifs existants ou en direct auprès des organisateurs



ECOCENE

- Accompagnements personnalisés d'associations organisatrices d'événements
- 8 événements accompagnés
- organisation de soirées d'information générale « organiser un événement éco-responsable »



DES STANDS DE SENSIBILISATION

Principe général : être présent sur les événements pour présenter les alternatives au public ; cela parfois en parallèle de la gestion de matériel sur le site de l'événement (tri, gobelets...)

Cadre de réalisation :

- A l'initiative de l'association (prestation rarement rémunérée, qui entre dans le cadre d'action global de l'association)
- En partenariat avec l'organisateur de l'événement

Facteurs de réussites :

- Mobilisation des bénévoles sur les stands
- Formation des bénévoles
- Outils pédagogiques et d'exposition développés
- Nombre important de personnes sensibilisées

Freins éventuels :

- Disponibilité des équipes bénévoles
- Pérennité des actions

→ La plupart des associations d'éducation à l'environnement et au développement durable consultées dans le cadre de cet état des lieux mettent en place des stands de sensibilisation sur différents événements de leur territoire

3.3. Les têtes de réseaux associatifs d'Aquitaine

Les têtes de réseaux associatifs identifiées dans le cadre de cette étude sont engagées dans des démarches en faveur des manifestations responsables ; entre autres en raison de leur rôle d'intermédiaire entre un secteur donné (par ex. sport, culture) et les institutions du territoire. Elles facilitent les échanges d'information, en particulier par une remontée « terrain » des impacts des politiques publiques engagées (par ex. sur l'éco conditionnalité des aides). Mais elles sont également initiatrices et coordinatrices de démarches collectives.

Secteurs couverts

Nous avons, en priorité, consulté les réseaux associatifs des secteurs de la culture et du sport. Certains réseaux d'entreprises mettent également en œuvre des actions en faveur des manifestations responsables, mais n'ont pas été consultés dans le cadre de l'étude.

Actions spécifiques réalisées ou en cours de réalisation :

- a) **Coordination des acteurs**
- b) **Ressource et création d'outils**
- c) **Formations**
- d) **Recherche et développement**

COORDINATION DES ACTEURS

Principe général : en raison des spécificités propres à chacun des secteurs identifiés, organiser des temps de travail collectifs au sein de chaque réseau. Leurs adhérents peuvent ainsi échanger sur leurs actions et identifier des pistes d'actions collectives.

Cadre de réalisation : action portée par la tête de réseau dans le cadre de son fonctionnement ou sur une mission DD spécifique. Réalisation par un-e salarié-e de la structure.

Actions mises en place :

Facteurs de réussite :

La force de ces réseaux est une bonne remontée des besoins collectifs ; de ces besoins peuvent rapidement découler des actions concrètes.

Portage politique de la démarche en interne

Avoir une personne ressource au sein de chaque structure participante pour un suivi efficace

Freins éventuels :

Difficulté à mobiliser les organisateurs sur une fréquence importante des réunions

Motivation des acteurs, par ailleurs beaucoup sollicités sur d'autres thématiques

Contexte économique difficile : le développement durable n'est pas toujours vu comme une action prioritaire pour certaines structures

Faible disponibilité des organisateurs

Pour certaines structures, turn over important (personnes ressources souvent en contrats aidés, services civiques, stages) : difficulté pour des actions pérennes

Saisonnalité : difficulté de mobiliser les organisateurs sur certaines périodes de l'année

RETOURS D'EXPERIENCES

LES FESTIVALS DE MUSIQUES ACTUELLES

- Mise en place d'un groupe de travail « festivals et développement durable », initié dans le cadre d'un programme de concertations territoriales sur les Musiques Actuelles en Aquitaine. Ce groupe de travail a fait émerger des pistes d'actions concrètes pour le développement d'actions éco-responsables sur les festivals adhérents du RAMA, en particulier autour de la thématique des achats groupés.



LES ACTEURS CULTURELS

Partenariat IDDAC/RAMA sur la thématique de l'équipement dans le secteur culturel

- Mise en place d'un groupe de travail sur l'équipement, animé par le RAMA, en partenariat avec l'IDDAC.
- 1 réunion par trimestre
- thématiques abordées : éclairages LED, compteurs, matériel accessibilité handicap
- une vingtaine de participants : techniciens, opérateurs, réseaux, prestataires



LES ASSOCIATIONS SPORTIVES : LE CROS

- Clubs, fédérations
- Intervient au niveau des ligues
- Objectif : diffusion de l'information
- Organisation de réunions avec les différentes ligues du territoire



LES ASSOCIATION D'EEDD : GRAINE AQUITAINE

- Au sein du GRAINE, les associations locales se regroupent pour échanger sur leurs actions en faveur des manifestations responsables
- L'échange se fait de manière informelle lors des réunions du GRAINE, mais aussi lors de réunions spécifiques
- Coordination d'un projet régional de formations aux manifestations responsables (voir ci-après)



RESSOURCE ET CREATION D'OUTILS

Principe général : informer les adhérents des réseaux, par la diffusion d'information, la réalisation d'outils et de ressources, la mise à disposition de personnel

Cadre de réalisation :

- dans le cadre du fonctionnement de l'association tête de réseau
- sur un projet spécifique

Actions mises en place : site Internet, guides, boîtes à outils, newsletters, appui conseil (accueil téléphonique)

Facteurs de réussite :

Bonne diffusion de l'information au sein du réseau
temps de travail consacré à la thématique
avoir des outils de communication efficaces (simplicité de mise à jour + bonne diffusion)
faire un travail de veille

Freins éventuels :

Multiplécité des sources d'information / difficulté de rendre visible l'information hors des réseaux
Travail chronophage / non prioritaire
pas (ou peu) de coordination inter réseaux

RETOURS D'EXPERIENCES

ORFEE

- centre de ressources, coordonné par le **GRAINE** Aquitaine, propose une boîte à outils sur les manifestations responsables : <http://www.reseau-orfee.org/spip.php?rubrique33>



CENTRE DE RESSOURCES « SPORT DURABLE »

- Mise en place d'un centre de ressources sur la thématique « sport et développement durable » (mars 2014)
- Des contacts, des guides, des outils
- Pour les acteurs du sport en Aquitaine : dirigeants de ligues, de clubs ...
- Onglets : actualités / généralités / thématiques (ex. mobilité, consommation, biodiversité, etc.)
- Lien : <http://www.netvibes.com/sportdurableaquitaine#Accueil>



LIVRET « SPORT ET DEVELOPPEMENT DURABLE »

- Guide « Sport et développement durable en Aquitaine »
- Par le CROS et BIE
- En 2008
- Avec le soutien du Conseil Régional, DRJSCS et DREAL
- Lien : <http://www.calameo.com/read/000263796fa26c78d4237>

FORMATIONS

Principe général : développer des actions de formations à destination des membres d'un réseau. En s'adressant aux seuls membres du réseau, il est possible de développer les spécificités propres à chaque secteur d'activité.

Cadre de réalisation :

- formation de l'équipe salariée du réseau pour démultiplication et essaimage auprès des structures membres
- prestataire externe

Actions mises en place :

Actions de formation individuelle ou collective.

- à l'initiative du réseau, sur la base du volontariat
- dans le cadre d'action de formation professionnelle (appui OPCA)

Facteurs de réussite :

permet l'autonomisation des organisateurs / structures membres sur la thématique lorsque ces formations s'inscrivent dans le cadre de la formation professionnelle : valorisation du travail des salariés / développement de leurs compétences
essaimage des dynamiques par l'échange entre équipes salariées
dynamiques collectives

Freins éventuels :

difficulté à inscrire certains dispositifs dans la durée – pérenniser les acquis
mobilisation des équipes sur la thématique
coût (financier + temps) important pour les organisateurs

RETOURS D'EXPERIENCES

DISPOSITIF GRAINE AQUITAINE

Le GRAINE Aquitaine a mis en place un dispositif de formation « Manifestations éco-responsables ». Ce projet s'est déroulé selon deux phases :

- la formation d'associations membres du réseau afin qu'elles développent une expertise sur la thématique des manifestations responsables
- un cycle de 3 rencontres gratuites pour accompagner les organisateurs d'événements qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable ; rencontres organisées en soirée (à destination des bénévoles) sur chaque département. Les associations intervenantes ont été rémunérées pour leur prestation.

Ce dispositif a été effectif entre 2009 et 2012.
Financement : Fonds de Développement de la Vie Associative

Coordination régionale : GRAINE Aquitaine
Intervenants départementaux : des associations locales, membres du réseau (cf. relais locaux)

Cible : bénévoles des associations organisatrices d'événements

- Cette initiative est reconduite sous un autre format depuis 2013 : ces formations sont organisées en journée, à destination également des salariés d'associations et techniciens de collectivités. Bien que les formations soient payantes, un bon taux de fréquentation a été constaté en 2013.



FORMATIONS DU CROS

- Le CROS accompagne et forme les réseaux membres : ligues, CDOS, etc.



RESEAU 3AR

- l'association des acheteurs publics responsables d'Aquitaine (3AR) a organisé une journée de formation sur la thématique des événements responsables (décembre 2012)

RAMA : PROJET RSO

Dans le cadre de son projet « Responsabilité Sociétale des Organisations » membres du réseau, le RAMA a mis en place un programme de formation-action ; le réseau comptant parmi ses membres des organisateurs d'événements (festivals), la thématique des manifestations responsables est de fait intégrée dans ce programme.



RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Principe général : assurer une veille sur le secteur, identifier des besoins non satisfaits
initier des études d'opportunité / de faisabilité
faire émerger des actions innovantes

Cadre de réalisation :

- projet porté et initié par la tête de réseau
- principe d'une structure « pilote » au sein du réseau, pour diffusion et essaimage

Actions mises en place :

- études d'opportunité / de faisabilité
- temps d'échanges, concertations
- formations

Facteurs de réussite :

- implication des acteurs concernés
- projets innovants

Freins éventuels :

- modèle économique / financement des actions
- suivi des actions dans le temps
- actions parfois jugées non prioritaires

RETOURS D'EXPERIENCES

ACHATS MUTUALISES : RAMA

- le RAMA a lancé en 2011 une étude de faisabilité d'une centrale de référencement éco-responsable à destination des opérateurs culturels d'Aquitaine.
- Objectif : encourager les achats responsables dans le secteur culturel par la mutualisation des besoins des opérateurs.
- Cette démarche a été lancée dans le cadre du groupe de travail « festivals et développement durable »
- Les principaux achats groupés en volume ont concerné les achats de gobelets réutilisables
- Action non pérennisée faute de modèle économique viable.



PROJET RSO/ ISO 26000 : RAMA

- le RAMA s'appuie sur les principes de la responsabilité sociétale des organisations pour valoriser l'ancrage territorial, mesurer et analyser l'impact des activités, améliorer les conditions de travail et la gouvernance du réseau et de ses membres. C'est un projet global, dont l'objectif est de mettre en place des outils professionnels et territoriaux ainsi que des espaces d'échanges favorisant ainsi l'intelligence collective, la mutualisation, l'équité et l'innovation sociale dans un souci de contribuer à un développement durable des organisations de musiques actuelles en Aquitaine.



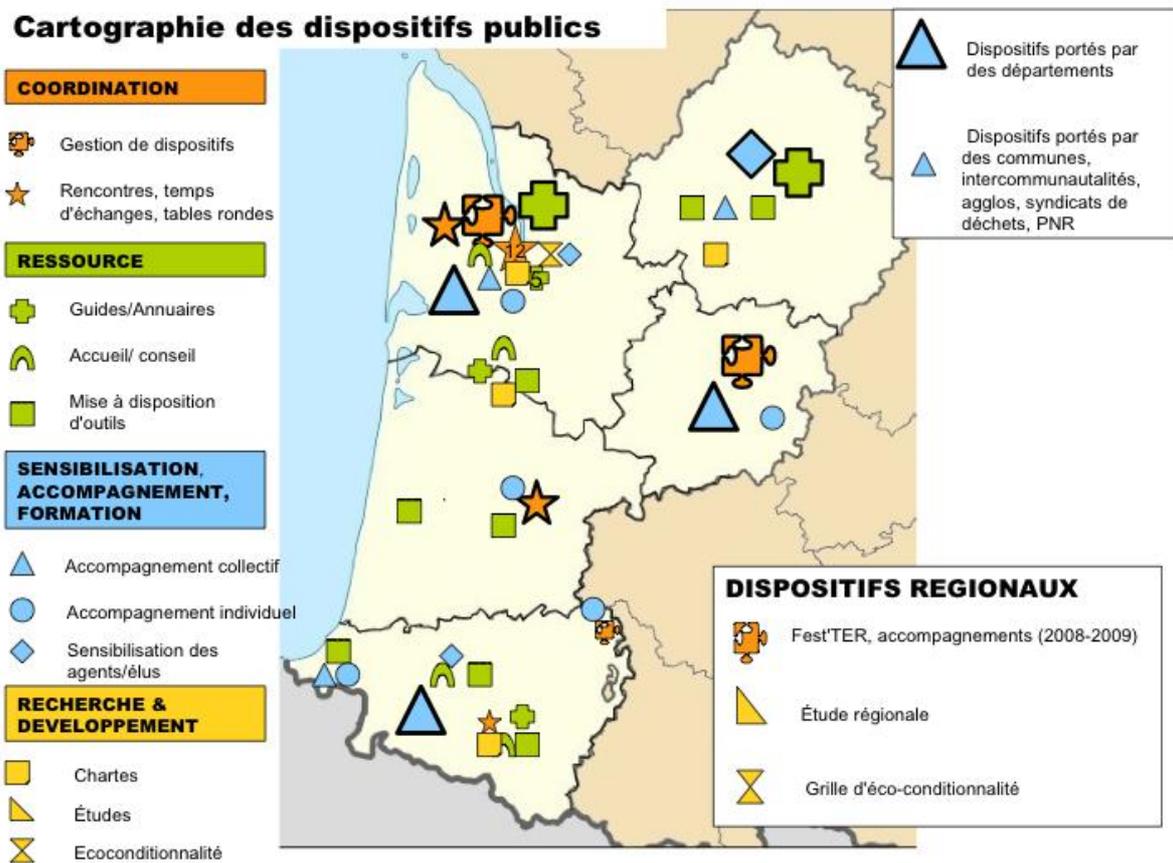
APPROVISIONNEMENT EN CIRCUITS COURTS : L'EXPERIMENTATION EN MEDOC

- Expérimentation menée en 2013 visant à étudier les freins et leviers d'un approvisionnement local par les organisateurs de manifestations sur le territoire du Médoc.
- S'inscrivant dans une stratégie du Médoc visant à développer et valoriser une production agricole locale pour une consommation localisée via l'organisation de circuits courts.
- Réalisation du projet par Meduli Nature et Ecoacteurs en Médoc avec le soutien du Pays Médoc et du CG de la Gironde
- Perspectives et pistes d'actions : Valoriser l'expérience menée auprès des organisateurs d'événements pour faciliter la mise en place d'un système d'approvisionnement en circuit court (création d'outils méthodologiques, centre de ressources dédié à la production locale, etc.) dans le cadre du projet circuit court du futur PNR Médoc avec têtes de réseaux de la bio)



3.4. Conclusions et synthèse des différents types d'actions pour développer les manifestations responsables

Cette analyse qualitative montre la diversité des actions et démarches engagées en faveur des événements responsables, déjà lancées sur le territoire Aquitain, que ce soit par les organisateurs, les collectivités, les associations spécialisées ou têtes de réseaux. De plus, si certaines actions sont menées par un acteur uniquement, on observe globalement une diffusion de l'information et parfois une réelle coopération entre les différentes parties prenantes. Néanmoins, on constate des disparités de dispositifs selon les territoires et/ou secteurs d'activités concernés.



C. EXPRESSION DES BESOINS

1. Méthodologie

L'analyse des besoins des acteurs a été effectuée grâce à plusieurs outils :

1.1. Les consultations :

Lors des rencontres individuelles (voir grille d'entretien), les acteurs ont été questionnés sur leurs éventuels besoins pour développer leur démarche de manifestations responsables.

Ces échanges ont surtout permis d'identifier des besoins méthodologiques, et moins des besoins thématiques.

1.2. Les concertations :

Les besoins identifiés lors des consultations individuelles ont été présentés lors des concertations départementales. Ils ont été utilisés comme support aux débats, en laissant la liberté aux participants de les contester, les compléter ou d'en identifier de nouveaux.

A la fin des concertations, nous avons tenté, avec les participants, de hiérarchiser les besoins. Ainsi, chacun a présenté 3 besoins par ordre de priorité en justifiant son choix. Chaque besoin exprimé a reçu des points, (3, 2 ou 1 selon sa priorité), un classement indicatif a ainsi été établi, et 3 niveaux de priorité ont été définis (haute, moyenne, faible).

Plusieurs concertations ont été organisées :

- Une concertation des associations relais (25 mars 2013, au siège de GRAINE Aquitaine à Belin-Beliet, 33)
- Une série de concertations départementales des collectivités (une concertation par département) : Pyrénées Atlantiques le 11 juin 2013 à Pau (Centre départemental Nelson Paillou), Lot-et-Garonne le 14 juin 2013 à Agen (Florida), Landes le 19 juin 2013 à St-Martin-de-Seignanx (CPIE Pays de Seignanx), Gironde le 24 juin 2013 à Mérignac (Krakatoa), et Dordogne le 26 juin 2013 à Périgueux (Conseil Général).
- Une série de concertations départementales des organisateurs (une concertation par département) : Pyrénées Atlantiques le 11 juin 2013 à Pau (Centre départemental Nelson Paillou), Lot-et-Garonne le 14 juin 2013 à Agen (Florida), Landes le 19 juin 2013 à St-Martin-de-Seignanx (CPIE Pays de Seignanx), Gironde le 24 juin 2013 à Mérignac (Krakatoa), et Dordogne le 26 juin 2013 à Périgueux (Conseil Général).

1.3. Analyse de la grille d'éco-conditionnalité de la Région :

Voir présentation de la grille dans les paragraphes précédents

La grille comporte pour chaque critère une colonne « Besoin d'aide », que les organisateurs d'événements doivent cocher s'ils estiment qu'ils ont des besoins pour mettre en place ou développer l'action correspondante.

L'analyse a consisté en l'identification des thématiques pour lesquelles les organisateurs déclarent avoir le plus besoin d'aide.

2. Besoins des collectivités et structures publiques

Pendant les concertations, les échanges ont porté sur tous types de besoin, sans s'attacher à une thématique particulière, et en tentant d'identifier les freins associés, ainsi que les leviers et moyens d'actions pour y répondre.

Les besoins identifiés sont présentés ci-après avec une priorité décroissante (note obtenue entre parenthèses) :

Hiérarchisation des besoins

Priorité

Intitulé du besoin

HAUTE

1. Faciliter l'accès aux ressources, outils et retours d'expériences (43 points)

MOYENNE

2. Développer les coopérations avec d'autres acteurs non publics (29 points)
3. Multiplier les échanges avec d'autres collectivités engagées (24 points)
4. Sensibiliser et former les élus à ces problématiques (22 points)
5. Mieux connaître les associations relais sur leur territoire, et leurs compétences (22 points)
6. Former les agents des collectivités en fonction de leur rôle (20 points)
7. Accompagner les collectivités sur le choix des actions à engager ; définir un cadre de référence (18 points)
8. Développer l'exemplarité sur les événements des collectivités (14 points)

FAIBLE

9. Faciliter l'évaluation des démarches (10 points)
10. Redonner du sens à ces démarches et partager les enjeux (6 points)
11. Développer l'éco conditionnalité (5 points)
12. Favoriser les échanges au sein des collectivités entre services concernés (2 points)
13. Mutualiser du matériel pour prêter aux organisateurs (0 points)

3. Besoins des organisateurs

Les échanges ont porté sur tous types de besoin, sans s'attacher à une thématique particulière, et en tentant d'identifier les freins associés, ainsi que les leviers et moyens d'actions pour y répondre.

Les besoins identifiés sont présentés ci-après avec une priorité décroissante (note obtenue entre parenthèses) :

Hierarchisation des besoins

Priorité

Intitulé du besoin

HAUTE

1. Faciliter l'accès aux ressources, outils et acteurs compétents (68 points)

MOYENNE

2. Former / sensibiliser les équipes – créer le déclic (41 points)
3. Etre accompagné pour la mise en place d'une démarche (35 points)
4. Favoriser les échanges et rencontres avec d'autres organisateurs engagés (33 points)
5. Développer / favoriser les liens avec les collectivités (29 points)
6. Développer une méthodologie simplifiée / des actions « clés en main » (23 points)

FAIBLE

7. Obtenir des financements dédiés (15 points)
8. Faciliter l'accès à du matériel dédié (14 points)
9. Reproduire ces démarches dans le fonctionnement quotidien des structures (9 points)
10. Développer une aide à l'évaluation (3 points)

D. D'AUTRES EXPERIENCES EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL

Les porteurs de l'étude, en particulier Meduli Nature et le RAMA, travaillent depuis 3 ans avec des dynamiques sur d'autres territoires, dans le cadre d'une mise en réseau nationale informelle. (voir communiqué de presse ARCADE en annexe)

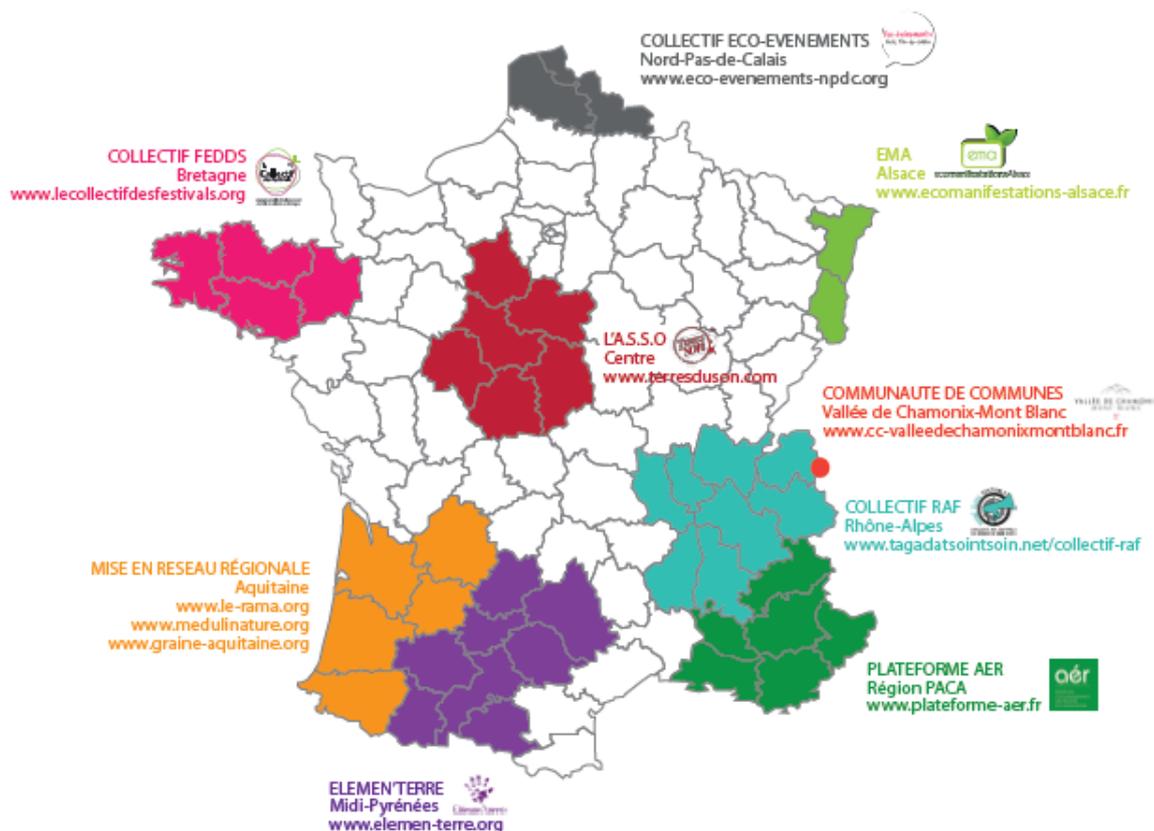
Des rencontres et temps d'échanges ont lieu une à deux fois par an, un outil de travail collaboratif en ligne a été mis en place. Un projet de formation collective sur la norme ISO20121 est à l'étude pour le premier semestre 2014.

Les données fournies ici ont été récoltées notamment lors de ces rencontres de travail, et nous remercions Benjamin Durand, de la Plateforme AÉR en Provence Alpes Côte d'Azur, pour le travail de synthèse qu'il effectue régulièrement.

1. Les dynamiques des autres régions

Dispositifs d'accompagnement des manifestations responsables

Ressources, outils, accompagnement et échanges entre organisateurs d'événements



Carte réalisée par la Plateforme aér (PACA)

Tableau comparatif des dispositifs de sept autres régions :

| | Collectif FEDDS | Plateforme Aér | Eco Manifestations Alsace | Eco événements en NPDC | Elemen'Terre | Collectif RAF | FraCaMa |
|--|---|---|---|---|--|---------------------------------|---|
| Structure porteuse | Association Le Collectif FEDDS Bretagne | ARCADE (agence régionale du spectacle vivant) | Association Zone 51 | CRES Nord Pas de Calais | Association Elemen'Terre | Association Tagada Tsoin Tsoin | Partenariat FraCaMa / festival Terre du Son |
| Année lancement | 2009 | 2010 | 2011 | 2010 | 2008 | 2010 | en réflexion depuis 2012 |
| Territoire couvert | Région Bretagne festivals adhérents, acteurs culturels, organisateurs de manifestations | Région PACA | Région Alsace | Région NPDC | Région Midi-Pyrénées | Région Rhône-Alpes | Région Centre |
| Typologie des bénéficiaires | | festivals de spectacle vivant | tout type de manifestation (à p. 200 personnes) | tout type de manifestation | tout type de manifestation | festivals de musiques actuelles | Festivals (musiques actuelles) |
| Nombre de bénéficiaires | 25 festivals adhérents | 650 festivals | | | | 20 festivals | |
| Actions | | | | | | | |
| rencontres et temps d'échange | x | x | | x | | x | x |
| élaboration d'une charte | x | | | | | x | x |
| Accompagnement & formation | x | x | | | x | | |
| Centre de ressources | x | x | x | x | x | | |
| réalisation d'études | | x | | | | x | |
| annuaire prestataires | | x | x | | | | |
| Accompagnement écoconditionnalité recherche et expérimentation | x | x | | x | | | x |
| coordination d'actions mutualisées | x | x | | | | x | |
| gestion de dispositif public /appel à projets | | x | x | | | | |
| location de matériel (gobelets, toilettes sèches...) | | | x | | x | | |
| réalisation bilan environnemental | | | x | | | | |
| Moyens humains | 3,5 ETP | 1 ETP | 1 ETP | 0,5 ETP | 2,5 ETP | 0,75 ETP | en cours |
| Partenaires financiers | ADEME, Région, Départements, Métropole et Ville de Rennes, festivals adhérents | ADEME, Région, ARCADE, CG | ADEME, départements, Ville Sélestat | ADEME, Région, Département Nord, 3PNR, CDC, DREAL | Région Midi-Pyrénées Autofinancement 50% (location gobelets) | en cours | Conseil Régional, Ville Tours |

Les actions les plus menées sont :

| Action | rencontres et temps d'échange | Centre de ressources | élaboration d'une charte | Accompagnement & formation | coordination d'actions mutualisées | recherche et expérimentation | réalisation d'études | annuaire prestataires | gestion de dispositif public /appel à projets | location ou prêt de matériel (gobelets, toilettes sèches...) | réalisation bilan environnemental | Accompagnement écoconditionnalité |
|-----------------------------|-------------------------------|----------------------|--------------------------|----------------------------|------------------------------------|------------------------------|----------------------|-----------------------|---|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Nb de dispositifs concernés | 5 | 5 | 3 | 3 | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 |

Les catégories les plus représentées sont ainsi : coordination et ressource.

Ces deux catégories ne sont à ce jour pas totalement formalisées au niveau régional en Aquitaine : en particulier pas de coordination régionale, et des actions de ressources par secteur d'activité (sport, EEDD).

2. Au niveau international : la norme ISO 20121

Norme ISO 20121 - Systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle

Publiée en août 2012, cette norme délivre des exigences relatives à la mise en œuvre d'un système de management responsable pour l'activité événementielle. Adaptée à tout type de manifestation, elle aidera les professionnels (organisateur d'événements, clients, fournisseurs...) à définir les moyens à mobiliser pour intégrer les principes du développement durable lors de l'organisation d'un événement, via un système de management applicable aussi bien aux grandes entreprises qu'aux TPE.

La norme s'applique à tous les types et tailles d'organisations impliquées dans la conception et la mise en œuvre d'événements et est adaptable à des situations géographiques, culturelles et sociales diverses. Elle permet aux organisations qui ne disposent pas de protocoles formels d'intégration des principes de développement durable de se lancer dans la mise en œuvre d'un système de management responsable appliqué à l'activité événementielle.

L'organisateur d'événements peut également, selon les critères de la norme, évaluer en toute autonomie les performances des moyens mis en place pour organiser des événements responsables. Il peut aussi faire reconnaître sa démarche et son système de management par un organisme tierce partie et indépendant. AFNOR Certification travaille d'ores et déjà sur la prestation de certification qui permettra aux organismes candidats de se voir délivrer un certificat ISO 20121, après avoir passé un audit de conformité.

Les professionnels français qui ont contribué à l'élaboration de cette norme internationale

AFNOR Certification, ATEMA Développement, Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, Consortium Stade de France, Des enjeux & des hommes, DGCIS / SCDPME, Eko-events, Eurosites, France Congrès, FEDDS — Collectif Festivals Engages, FSCEF, Green Événements, La Cité Nantes Events Center, Ministère des Sports, Opéra de Lyon, Orane, Sidiese, Observatoire Sport et Développement Durable, Union des annonceurs, UFOLEP.

Premier événement international certifié ISO 20121 : les Jeux Olympiques de Londres en 2012.

E. PRECONISATIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Une journée de concertation régionale

Organisée en partenariat avec l'ABC (Maison de la Jeunesse et de la Culture) de Blanquefort, cette journée avait pour objectifs de présenter les résultats de l'état des lieux, d'échanger et de réfléchir à des pistes d'actions collectives avec l'ensemble des acteurs du territoire. En leur permettant de se réunir à cette occasion, cette rencontre a favorisé le développement de la dynamique régionale autour de la problématique des manifestations responsables.



Etat des lieux des manifestations responsables en Aquitaine

Programme de la journée de concertation du 10 juin 2014

- **10h à 11h30 : Restitution de l'état des lieux et échanges**
 - Ø Mots d'accueil :
 - Pierre Laborde 1^o adjoint au maire de Blanquefort;
 - Bérénice Delpeyrat-Vincent, vice-présidente du Conseil Régional d'Aquitaine.
 - Ø Présentation de la méthodologie et des conclusions de l'étude; échanges avec les participants.
- **11h40 à 12h30 : Retours d'expérience**
 - Ø Intervention de Benjamin Durand, responsable plateforme AER – Région PACA.
 - Temps d'échanges autour de cette initiative et d'autres actions initiées dans le cadre des manifestations responsables.
- **12h30 à 14h : Pause déjeuner**
- **14h à 16h : Ateliers de production**
 - Atelier 1* : Comment faciliter l'accès aux ressources, outils et acteurs compétents?
 - Atelier 2* : Comment favoriser les échanges et rencontres avec les autres parties prenantes?
 - Atelier 3* : Quelles actions mettre en place pour former/sensibiliser les acteurs (organismes et collectivités)?
- **16h à 16h15 : Pause**
- **16h15 à 17h : Restitution des ateliers et conclusions de la journée**

Une cinquantaine de participants, concernés et impliqués dans le développement des manifestations responsables en Aquitaine, y ont participé : représentants des conseils généraux de chaque département, représentants de divers services de la Région (Culture, ESS), Communauté Urbaine de Bordeaux, collectivités (villes de Blanquefort, Bordeaux, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles), principales têtes de réseau (GRAINE Aquitaine, RAMA, CROS, CDOS...), Parc National Régional, associations accompagnatrices de démarches, prestataires de services, etc. (cf. liste des participants en annexe).

1.1. Principales réactions des participants à l'issue de la matinée de présentation et d'échanges

1.1.1. La thématique du management

Il apparaît évident et nécessaire de s'emparer de la thématique du management responsable si l'on veut pouvoir aller plus loin (comment impliquer la direction et mobiliser les équipes dans la démarche?)

1.1.2. Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE)

Réflexion à mener sur les regroupements d'acteurs : un pas à faire sur la coopération territoriale lorsqu'on est organisateur d'événement. Le dispositif « PTCE » peut-être à étudier (voir partie E.5.).

1.1.3. L'intervention de Benjamin Durand (plateforme AÉR) a permis également de:

a/ Montrer que les thématiques les plus difficiles à mettre en œuvre sont : le management et le transport. Et pourtant, un travail sur ces 2 thématiques est une condition sine qua non pour démultiplier les démarches.

A noter! : Les transports représentent 80% des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur un événement. Il est difficile/compliqué de travailler en collaboration avec les autorités organisatrices de transports (AOT).

b/ Mettre en exergue les conditions de réussite d'un projet collectif sur la thématique des manifestations responsables à l'échelle d'une région, à savoir :

- > Une coordination du projet à l'échelle du territoire, grâce à un salarié à temps plein sur le projet
- > Un soutien financier des partenaires publics (ex. financement « Agir » : un surplus financier pour la mise en place des actions)
- > La « pression » des publics, qui sont en demande de changement des pratiques des manifestations en matière de développement durable
- > Un noyau dur de festivals engagés qui tirent la démarche vers le haut (création du collectif « Cofees »)
- > Une offre qui se développe (de plus en plus de prestataires, permettant une nouvelle structuration économique des territoires)
- > L'importance de s'appuyer sur les réseaux existants

1.2. Des ateliers de production pour faire émerger des pistes d'actions collectives

Trois ateliers de production ont été organisés afin d'élaborer des pistes d'actions collectives à partir des besoins prioritaires identifiés dans l'état des lieux, à savoir :

ATELIER 1 : Comment accéder aux ressources, outils et acteurs compétents ? (17 participants)

ATELIER 2 : Comment favoriser les échanges et les rencontres avec les autres parties prenantes ? (14 participants)

ATELIER 3 : Comment former et sensibiliser les acteurs (organisateur et collectivités) ? (18 participants)

Les acteurs de la journée avaient le choix de participer à deux des trois ateliers proposés (organisation en demi-groupes de travail). Chaque atelier était organisé en trois temps :

- un premier temps de réflexion autour des pistes d'actions pouvant répondre à la problématique (en mode « brainstorming »);
- un deuxième temps pour travailler sur les freins et leviers des actions;
- un troisième temps de mise en commun, tri et hiérarchisation des actions, afin de ne retenir que les plus prioritaires.

| Actions phares proposées I Priorité haute II Priorité moyenne-haute III Priorité moyenne | Niveau de priorité |
|---|---------------------------|
| Pour accéder aux ressources, outils et acteurs compétents | |
| Centraliser les ressources/informations au niveau régional sur une seule et même plateforme, plutôt sous forme dématérialisée (site Internet). Action proposée en majorité par les collectivités. | ● |
| Organiser des visites exemplaires de manifestations responsables (forte demande des collectivités). | ● |
| Organiser des événements/temps d'échanges sur un mode plutôt informel. | ● |
| Développer un système de parrainage. | ● |
| Création d'un service « d'assistance DD », sorte de SAMU des manifestations responsables. | ● |
| Création d'un « poste DD mutualisé » | ● |
| Pour favoriser les échanges et les rencontres avec les autres parties prenantes | |
| Création d'une charte d'engagement entre les parties prenantes – valoriser, formaliser les échanges. | ● |
| Suivi et contrôle, échange de bonnes pratiques, retours d'expériences. | ● |
| Mutualisation des outils et ressources - Fonction de coordination - Rencontres – mise en réseau – échanges de compétences. | ● |
| Pour former et sensibiliser les acteurs | |
| Organiser des temps d'échanges dans des lieux conviviaux. | ● |
| Organiser des visites de terrain (demande forte des associations). | ● |
| Intégration de la thématique manifestation responsable dans les programmes d'actions annuels des têtes de réseaux (majorité de collectivités à faire ce choix). | ● |
| Panel d'invitations pour inviter les élus à venir aux événements. | ● |
| Accompagnement personnalisé – sollicitation / proposition. | ● |
| Avoir une communication impliquant et engageant le public pour le rendre acteur. | ● |
| Mise en réseau des acteurs (agglomération, département, réseau). | ● |
| Créer des formations professionnalisantes des organisations de manifestations éco responsables et/ou valoriser les acquis. | ● |

NB : Le détail des synthèses de chaque atelier figure en annexes.

1.3. Conclusions des ateliers et de la journée

1.3.1. Des actions convergentes à mener ...

Les actions proposées, issues de la réflexion des acteurs du territoire afin de répondre aux besoins prioritaires identifiés, apparaissent comme relativement convergentes. Certaines actions se recoupent : la mise en place d'une plate-forme/ centre de ressources (sous forme dématérialisée) à l'échelle régionale, l'organisation de visites d'événements exemplaires, et/ou de rencontres entre parties prenantes, etc.

Autant d'initiatives à lancer pour faciliter l'accès aux ressources, outils et acteurs compétents, continuer de sensibiliser/former les organisateurs ou favoriser les échanges entre parties prenantes...

Ces actions sont celles sur lesquelles les acteurs pensent qu'il est prioritaire de travailler afin de continuer à développer la prise en compte du développement durable par les organisateurs d'événements. Sans oublier les besoins thématiques (celle du management responsable notamment), qui n'ont pas fait l'objet d'une réflexion collective à l'occasion de cette journée mais qui doivent être investis.

1.3.2. Des mots clés pour construire ...



2. Actions phares proposées

Quatre actions parmi la liste des actions jugées prioritaires par les différents acteurs du territoire semblent importantes à mettre en place dans un premier temps. Chacune d'entre elles a été déclinée en fiche action définissant les éléments suivants : objectifs et publics visés, partenaires, modalités et moyens de mise en œuvre, facteurs de réussite et freins éventuels (ces deux derniers points ont été spécifiquement abordés lors des ateliers du 10 juin), éléments de coût, indicateurs d'évaluation, dans un souci d'amélioration continue des actions.

Fiche action 1 : [Centraliser les ressources et informations au niveau régional](#)

Fiche action 2 : [Organiser des visites exemplaires de manifestations responsables](#)

Fiche action 3 : [Organiser des temps d'échanges dans des lieux conviviaux](#)

Fiche action 4 : [Créer une charte d'engagement entre les parties prenantes](#)

Fiche action 1

Centraliser les ressources et informations au niveau régional : mise en place d'une plateforme dématérialisée

| | |
|----------------------------|--|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux bénéficiaires d'accéder facilement à un centre de ressources régional. - Donner l'accès à un maximum d'informations, de ressources et d'acteurs compétents afin de les accompagner dans leurs démarches. - Favoriser la construction d'une dynamique régionale. |
| Publics ciblés | Tous les publics/services ayant besoin d'accéder/donner accès à l'information/aux ressources : organisateurs d'événements, collectivités locales, services et établissements publics de l'Etat, associations, tête de réseaux, prestataires, etc. |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Recensement/identification des informations, ressources, etc., existantes sur le territoire aquitain. - Création d'une plateforme régionale sous forme dématérialisée (type portail internet) : permettant de mettre à disposition une majorité d'outils en ligne et d'informer rapidement les utilisateurs des nouveautés, des événements à venir, etc. - Identification d'une personne ressource référente pour animer et faire vivre la plateforme. |
| Moyens | <ul style="list-style-type: none"> - Financiers (développement et animation du site internet). - Techniques : prestataire pour le développement du portail. - Mobilisation indispensable de moyens humains : recensement des informations / ressources, animation de la plateforme, etc. Impartir du temps de travail à cet effet. |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> - Les collectivités locales, services et établissements publics de l'Etat : aide technique et financière, relais pour la communication et la promotion de la plateforme. - Les têtes de réseaux : mise à disposition de moyens humains et techniques pour le recensement des outils, ressources et acteurs existants sur les thématiques des manifestations responsables; relais pour la communication et la promotion de la plateforme. - Toutes les autres entités de plus petite taille désireuses de participer/collaborer au projet. - Pour la création du site internet, appel à un prestataire (entreprise ou association) concevant ce type de produit. |
| Facteurs de réussite | <ul style="list-style-type: none"> - La communication sur l'outil (presse réseaux), surtout au début. - Appui de tous les acteurs (organisateur, têtes de réseaux, etc.). - Identification d'un animateur « référent ». - Partage de l'information dans les 2 sens (animateur/acteurs). - Qualité du webmaster. - Financements (développement, actualisation, animation du site). - Référencement : Internet, sites des collectivités et associations engagées. - Respect des normes (ex : Charte Aquitaine accessibilité sites Internet). |
| Freins éventuels | <ul style="list-style-type: none"> - Concurrence entre les différents sites existants. - Animer, faire vivre, actualiser l'outil. - Trouver les financements nécessaires aux moyens techniques et humains, en particulier pour la mise à jour sur le long terme et l'actualisation des données. - Surcharge temps de travail. - Trouver « LA » structure qui peut assurer cette fonction. - Quid pour y avoir accès? (Adhésion, inscription, gratuité? Ouvert à quel public?). - Comment aider, informer et sensibiliser les plus petites structures ? |
| Coût | Coût achat nom de domaine, hébergement, développement et maintenance du site Internet. Prévoir un budget pour la mise à jour du contenu du site et l'animation (personnel dédié à cette mission). |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Existence du site internet (oui/non). - Nombre de bénéficiaires inscrits sur le portail. - Trafic sur le portail internet : nombre de visites. - Nombre, variété et qualité des informations, ressources et acteurs compétents mis en ligne. |

Fiche action 2

Organiser des visites exemplaires de manifestations responsables

| | |
|----------------------------|--|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Permettre de mieux appréhender la mise en place d'une démarche et d'actions responsables, au travers de l'observation terrain sur d'autres événements. - Partager des regards, une réflexion, des expériences. Se donner une culture commune. - Mieux identifier les besoins/attentes de chaque partie prenante (impliquée dans la mise en œuvre des démarches responsables). - Consolider la mise en réseau des acteurs et des territoires, à l'échelle locale et régionale. |
| Publics ciblés | Organisateurs d'événements, collectivités locales, collectivités à compétences déchets, etc. |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Identification des manifestations responsables types à impliquer dans le projet. - Mise en place d'un programme de visites de manifestations responsables exemplaires sur l'ensemble du territoire aquitain. - Promotion et animation du programme des visites auprès des publics concernés. |
| Moyens | <ul style="list-style-type: none"> - Humains : coordination du programme de visites, animation sur le terrain par un personne de l'équipe organisatrice ou d'une autre personne référente (structures accompagnatrices). - Financiers : RH, déplacements, réception. |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> - Organisateurs d'événements, collectivités. - Têtes de réseaux : RAMA, GRAINE Aquitaine, CROS, CDOS, UFOLEP/Ligue de l'Enseignement, structures accompagnatrices pour organiser, coordonner et animer les visites. |
| Facteurs de réussite | <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en se réjouissant. - Obtenir un financement pour transport et séjour. - Meilleure transmission des informations. - Démarche volontaire et active. |
| Freins éventuels | <ul style="list-style-type: none"> - Coût du déplacement / séjour. - Trouver et sélectionner les manifestations phares. - Disponibilité de l'équipe organisatrice. - Engagement. - Accord de la direction (gouvernance). |
| Coût | Prévoir un budget pour la coordination et l'animation du programme des visites, l'accueil des participants, des frais éventuels pour des intervenants extérieurs. |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un programme de visites d'événements sur le territoire aquitain (oui/non). - Nombre de visites réalisées. - Nombre de participants aux visites. - Niveau de satisfaction (retours d'évaluation) des participants. |

Fiche action 3

Organiser des temps d'échanges dans des lieux conviviaux

| | |
|----------------------------|---|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les rencontres et les échanges entre parties prenantes sur des lieux conviviaux. - Partager des expériences, une réflexion commune. - Poursuivre de façon plus « informelle », la mise en réseau des acteurs et des territoires, à l'échelle locale et régionale autour de la thématique des manifestations responsables. |
| Publics ciblés | Organisateurs d'événements : collectivités, associations, etc. |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Identification de temps/lieux/thématiques susceptibles d'intéresser les acteurs concernés. - Mise en place d'un programme de rencontres thématiques sur des lieux conviviaux/originaux dans chaque département. - Promotion du programme des rencontres auprès des publics concernés. |
| Moyens | - Humains : coordination et animation du programme des rencontres; communication et promotion des événements au sein du réseau. |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> - Organisateurs d'événements, collectivités. - Têtes de réseaux : RAMA, GRAINE Aquitaine, CROS, CDOS, etc., structures accompagnatrices pour organiser, coordonner et animer les rencontres. |
| Facteurs de réussite | <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des lieux conviviaux. - Découverte d'une nouvelle manifestation. - Association de temps de sensibilisation avec des temps plus festifs et conviviaux (offre artistique, dégustation de produits locaux, etc.). - Présentation des activités par les prestataires eux-mêmes. - Présentation des dispositifs de financement par les collectivités. - Trouver un porteur / une personne ressource. - Qualité des interventions / intervenants. - Beaucoup de communication / moyens de communications originaux. - Moindre coût. - Possibilité d'intégrer cette action au sein de festivals professionnels existants (ex. espace VIP) – cf. lien avec action 2). |
| Freins éventuels | <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des participants : trouver la période la plus propice pour les mobiliser. - Intérêt pour la manifestation. - Coût du déplacement et de séjour pour les participants. - Localisation des événements : trouver un lieu adapté pour accueillir l'événement. |
| Coût | Prévoir un budget pour la coordination du programme des rencontres, l'accueil des participants, des frais pour d'éventuels intervenants extérieurs, la communication. |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres réalisées. - Nombre et profil des participants aux rencontres. - Niveau de satisfaction (retours d'évaluation) des participants. |

Fiche action 4

Créer une charte d'engagement entre les parties prenantes

| | |
|----------------------------|---|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Motiver/mobiliser les parties prenantes à signer une charte d'engagement afin de les inciter à faire évoluer leurs pratiques. - Rendre visible/ valoriser les actions engagées par les signataires de la charte. - Favoriser la mise en réseau des acteurs (consolidation de la dynamique régionale). |
| Publics ciblés | <p>Les organisateurs d'événements (sport, culture, environnement, tourisme, etc.). Les collectivités.</p> |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'un comité de pilotage en charge de l'élaboration/ la rédaction de la charte, des modalités d'inscription/validation des candidatures, etc. - Proposer des critères évolutifs dans une démarche d'amélioration continue des actions. - Mise en place d'avantages pour les signataires de la charte : accès à des ressources, dispositifs d'accompagnement, outils de communication pour valoriser l'engagement, etc. - Mise en place d'actions de communication afin de promouvoir la charte auprès des parties prenantes et de les inciter à la signer. |
| Moyens | <ul style="list-style-type: none"> - Humains : coordination du comité de la charte; communication et promotion de la charte auprès des acteurs du réseau (ex : événementiel à organiser pour lancement?). - Mise en place de ressources, contacts, dispositifs pour accompagner les parties prenantes dans la mise en place de leurs actions. |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> - Organismes d'événements. - Collectivités. - Têtes de réseaux : RAMA, GRAINE Aquitaine, CROS, CDOS, structures accompagnatrices. |
| Facteurs de réussite | <ul style="list-style-type: none"> - Un moyen efficace et simple pour informer les organisateurs des actions possibles. - Un moyen souvent assorti de ressources et contacts pour accompagner la démarche. - Permet également de rendre visible l'engagement de la collectivité. |
| Freins | <ul style="list-style-type: none"> - Engagement moral / déclaratif. - Risque de mauvaise interprétation de la démarche par les associations concernées (dispositif apparenté à une éco-conditionnalité des aides). - Source de confusion : existence d'autres chartes. - Nécessite un suivi d'une année sur l'autre des actions des signataires. |
| Coût | <p>Prévoir un budget pour l'éventuelle mise en place de ressources pour aider les parties prenantes à mettre en place leurs actions. Budget à prévoir pour promouvoir la charte.</p> |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la charte (oui/non). - Nombre de signataires de la charte. - Représentativité/diversité des signataires : par territoire (échelle locale, départementale), par secteur d'activité (culturel, sportif, etc.). Rayonnement, type de manifestation... |

3. Propositions de mise en œuvre

3.1. Un plan d'actions sur trois ans (2015-2017)

Les actions identifiées comme prioritaires à l'issue de cet état des lieux et de la journée de concertation régionale sont ici proposées dans le cadre d'un programme triennal.

ANNEE 1 :

- Mise en place et début de mise en œuvre des nouvelles actions phares : plateforme dématérialisée, visites d'événements, rencontres, charte d'engagement.
- Pérennisation d'un certain nombre d'actions existantes comme les accompagnements/formations des organisateurs d'événements (cf. fiche de la partie B.2 « Les démarches engagées pour développer les manifestations responsables »).

ANNEE 2 :

- Développement de nouvelles actions : système de parrainage, réflexion autour de la création d'un poste DD mutualisé auprès des organisateurs d'événements., etc.
- Pérennisation des actions existantes et des nouvelles actions menées sur l'année 1.

ANNEE 3 :

- Développement de nouvelles actions : mise en place service du « SAMU DD », de formations professionnalisantes, etc.
- Pérennisation des actions existantes et des nouvelles actions menées sur les années 1 et 2.

→ Le schéma ci-après récapitule les principales actions à mettre en œuvre prioritairement. La partie suivante étudiera les modalités de mise en œuvre de ce plan d'actions triennal.

Axes prioritaires
Selon besoins identifiés

Actions à mettre en place

Nouvelle action

Action à pérenniser

1 / Accéder aux ressources, outils et acteurs compétents

2015

évaluation

2016

évaluation

2017

évaluation

Créer la plateforme dématérialisée (site internet)

Site réalisé (juillet 2015)

Animer / alimenter la plateforme (veille, actus, agenda...)

Nombre de visites

Animer / alimenter la plateforme

Nombre de visites

Etudier la possibilité de mise en place d'un poste DD mutualisé

Diagnostic réalisé + 3 structures identifiées

Créer le poste DD mutualisé

Plan de financement + recrutement

Pérenniser le poste DD mutualisé

Poste conforté + analyse résultats

2 / Favoriser les échanges et rencontres avec les autres parties prenantes

Identifier temps/lieux / thématiques pour la mise en place d'un programme de temps d'échanges

1 rencontre test réalisée + programme

Mettre en place un programme annuel de temps d'échanges

4 rencontres réalisées

Mettre en place un programme annuel de temps d'échanges

8 rencontres réalisées

Organiser les visites

1 visite réalisée

Organiser les visites

2 visites réalisées

Organiser les visites

4 visites réalisées

Mettre en place un groupe de travail « charte d'engagement »

3 rencontres

Rédiger la charte d'engagement

3 rencontres + charte rédigée

Diffuser la charte d'engagement

10 signataires

3 / Former et sensibiliser les acteurs

Proposer des actions de formation et accompagnement

3 formations
5 accompagnements

Proposer des actions de formation et accompagnement

5 formations
7 accompagnements

Proposer des actions de formation et accompagnement

5 formations
7 accompagnements

Etudier le projet de formation pro

Contenu de la formation rédigé

Mettre en place la formation pro

8 participants

Proposer une formation pro

15 participants

3.2. Modalités de mise en œuvre

3.2.1. Trois scénarios à envisager

SCENARIO 1

Mise en place du plan d'actions avec un travail en réseau non formalisé mais coordonné a minima par une structure porteuse, en partenariat étroit avec d'autres structures/organismes.

→ L'association Meduli Nature, en raison de son engagement et de l'expertise qu'elle a développée sur la thématique pourrait assurer cette mission avec l'appui des partenaires déjà fortement impliqués sur le comité de suivi de l'état des lieux : GRAINE Aquitaine (volet accompagnements/formations), RAMA (mise en place de la charte, animation du programme de visites...), AGECE (actions relatives à la mutualisation de l'emploi) par exemple. D'autres réseaux déjà impliqués seraient à intégrer dans la démarche (ex. CROS Aquitaine). Le tout en lien étroit avec les collectivités territoriales (mission de relais sur les territoires), et les autres parties prenantes concernées.

SCENARIO 2

Création d'une structure associative ad hoc pour porter le projet avec un dispositif plus formalisé : une véritable plate-forme aquitaine d'accompagnement au développement durable pour les structures porteuses d'événements dont les missions principales seraient de :

- coordonner et rendre cohérente la dynamique régionale (tête de réseau) avec notamment une fonction d'animation du réseau.
- accompagner les structures porteuses d'événements : réalisation d'accompagnements, coordination régionale des accompagnements...
- former les acteurs de terrain
- accompagner les politiques publiques
- développer de nouveaux services aux bénéficiaires
- échanger et partager les expériences...

→ Un travail approfondi a déjà été effectué sur ce scénario, un dossier de présentation est disponible en annexe.

SCENARIO 3

Mise en place d'un certain nombre d'actions dans le cadre d'un réseau des parties prenantes. Plusieurs formes juridiques seraient à étudier :

- Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)
- Grappe d'entreprises ou Cluster
- Système Productif Local
- Pôle de compétitivité
- etc.

Ce troisième scénario permettrait également d'intégrer plusieurs acteurs économiques (fournisseurs, prestataires de services).

3.2.2. Une mise en œuvre progressive

L'association Meduli Nature propose de lancer les actions prioritaires sur la base du scénario n°1. Le plan d'actions détaillé ci-dessus sera à affiner en partenariat avec les réseaux partenaires de l'état de lieux, ceci afin de définir quelle structure porte quelle action.

Dans le cadre de cette coordination menée en année 1, des temps de concertation seront organisés pour avancer une réflexion sur le développement du projet et le scénario à privilégier. Le modèle juridique à mettre en œuvre pourra être défini à l'issue de cette première année de travail.

3.2.3. Un modèle économique mixte

Ce projet de développement devra trouver un modèle économique pérenne. Certaines actions nécessitant une aide des pouvoirs publics (en particulier les temps de coordination, animation et concertation) ; d'autres actions pouvant trouver un modèle économique viable.

Ce point sera à aborder prioritairement avec les partenaires du projet.

3.2.4. Pour résumer les modalités de mise en œuvre proposées ...

Une coordination régionale portée dans un premier temps par l'association Meduli Nature, qui engagera une réflexion sur la mise en œuvre d'un réseau régional des manifestations responsables.

Un portage des actions par les têtes de réseaux concernées :

| Axe prioritaire | 1/ Ressource et outils | 2/ échanges et rencontres | 3/ Formations et accompagnements |
|-------------------------------|------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| Coordination et mise en œuvre | Meduli Nature | Réseaux (ex. RAMA, CROS) | Réseaux (ex. GRAINE, RAMA) |

F. LISTE DES ANNEXES

Ces annexes sont disponibles sur demande par mail à ecomanif@medulnature.org

1/ Phase consultation

- Liste des contacts
- Guides d'entretiens

2/ Phase concertations :

- Liste des participants
- Courrier d'invitation / programme
- Compte-rendu des réunions

3/ Restitution

- Liste des participants
- Programme
- Lien vers la présentation ppt
- Compte-rendu détaillé de la matinée
- Fiches des ateliers de production de l'après-midi

4/ Scénarios de mise en œuvre

- Présentation projet « PADDE »
- Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique

5/ Ressource :

- Présentation de l'outil ADERE / Grille
- Présentation de la grille d'éco-conditionnalité de la Région Aquitaine (service culture) / Grille détaillée
- Présentation de la dynamique inter réseaux nationale